

MARS
2019

ÉTUDE

sur le phénomène
de l'itinérance
au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Rapport 2 — Collecte de données auprès
des personnes en situation d'itinérance

GRIR

UQAC

Groupe de recherche
et d'intervention régionales
Université du Québec à Chicoutimi

Québec 

AUTEURS

Christiane Bergeron-Leclerc, Ph.D., Université du Québec à Chicoutimi
Pierre-André Tremblay, Ph.D., Université du Québec à Chicoutimi
Mathieu Bisson, M.A., Université du Québec à Chicoutimi
Claudia Maltais Thériault, M.A., Université du Québec à Chicoutimi

ÉDITION

La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à une subvention octroyée conjointement par le ministère de la Santé et des Services sociaux et le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean dans le cadre du Programme de subventions en santé publique pour projets d'étude et d'évaluation.

Ce document est disponible sur le site Internet du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean à l'adresse suivante :
santesaglac.gouv.qc.ca.

CONCEPTION GRAPHIQUE

Caroline Lavoie, Service des communications et des affaires gouvernementales

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019
Bibliothèque et Archives Canada, 2019
ISBN (version PDF) : 978-2-550-83463-2

Toute reproduction partielle de ce document est autorisée à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec

Table des matières

1.	Problématique	8
2.	Méthodologie	10
2.1	Type d'étude et rappel de ses principaux axes	10
2.2	Le déroulement de la collecte de données	10
2.3	Méthode d'échantillonnage et échantillon de l'étude	11
2.4	Déroulement et stratégies de collecte de données	14
2.5	Stratégie d'analyse de données	15
2.6	Considérations éthiques.....	16
3.	Présentation des résultats	17
3.1	Les caractéristiques du phénomène de l'itinérance	17
3.1.1	Les mots pour décrire le phénomène	17
3.1.2	Les mots pour se décrire et décrire les autres	21
3.2	Les facteurs en cause.....	23
3.3	Le vécu des personnes en situation d'itinérance	25
3.3.1	Trouver satisfaction aux besoins primaires.....	26
3.3.2	Voir sa santé physique et mentale affectée	27
3.3.3	Consommer et perdre	29
3.3.4	Vivre dans l'illégalité.....	30
3.3.5	Se « reprendre en main » pour s'en sortir	31
3.3.6	Des croyances qui aident à maintenir le cap.....	32
3.3.7	Aspirer à une vie « ordinaire »	33
3.4	La dimension spatio-temporelle de l'itinérance	33
3.4.1	Pour quelles raisons se déplacer?	34
3.4.2	Pour aller où?.....	36
3.4.3	De quelles façons?	39
3.4.4	En milieu urbain ou rural?	41
3.5	Les parcours résidentiels	41
3.6	Les parcours scolaires et professionnels.....	43

3.7	Les parcours dans les services et les institutions	44
3.7.1	Au-delà du spécifique	46
3.7.2	Les critères d'accès et les règles de fonctionnement dans les services.....	47
3.7.3	Les qualités des intervenants	50
3.8	Les liens sociaux	50
3.8.1	Les liens de proximité	51
3.8.2	Les liens distants.....	53
3.9	Le sentiment d'être chez soi	54
3.9.1	Qu'est-ce que le chez-soi et quelles en sont les caractéristiques?	54
3.9.2	Un chez-soi ce n'est pas.....	58
3.9.3	Le « chez-soi » rêvé opposé à la réalité actuelle	60
3.10	La question du genre	61
3.11	Les solutions à mettre en place.....	63
4.	Pistes de discussion : les lignes de force	64
4.1	La dissociation et la distanciation	65
4.2	La victimisation.....	69
4.3	Les « cycles vicieux »	70
4.4	L'instabilité ou l'insécurité?.....	72
4.5	Limites et biais méthodologiques	73
5.	Conclusion	75
Annexes	77
	Annexe A : Guide d'entrevue	78
	Annexe B : Fiche signalétique.....	81
	Annexe C : Certification éthique	84
	Annexe D : Formulaire de consentement	89
Bibliographie	96

Liste des tableaux et de la figure

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon des PSI selon le genre et la provenance géographique.....	12
Tableau 2 : Portrait sociodémographique des participants de l'étude	13
Tableau 3 : Qualificatifs positifs et négatifs utilisés par les personnes en situation d'itinérance pour se décrire	22
Tableau 4 : Inventaire des problèmes de santé des personnes en situation d'itinérance rencontrées	29
Tableau 5 : Lieux publics/privés fréquentés et évités.....	37
Tableau 6 : Organismes/établissements dispensateurs de services communautaires, sociaux et sanitaires fréquentés.....	38
Tableau 7 : Les critères d'exclusion tels que décrits et expérimentés par les PSI.....	49
Tableau 8 : Le « chez-soi rêvé » et la situation actuelle	61
Figure 1 : Cycle de consommation et cycle de violence.....	72

Liste des abréviations

AEOR	Accueil, évaluation, orientation et référence
CH	Centre hospitalier
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CLSC	Centre local de services communautaires
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
IPAC	Initiative de partenariat en action communautaire
ITSS	Infection transmissible sexuellement et par le sang
MSA	Maison des sans-abris
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PSI	Personne en situation d'itinérance
SIM	Suivi intensif dans le milieu
SIV	Soutien d'intensité variable
STS	Société de transport du Saguenay

« LA DÉFINITION, C'EST UN HOMME QUI EST DANS LA RUE, QUI EST VRAIMENT PERDU SUR UN BANC DE PARC PUIS EN TRAIN DE PENSER À CE QU'IL VA FAIRE DANS L'HEURE QUI SUIVRA [...] LA PERSONNE QUI EST DANS LA RUE, ÇA PEUT ÊTRE N'IMPORTE QUOI, L'HOMME À CRAVATE, LA FEMME EN JUPE... OU EN HABITS, HOMME D'AFFAIRES COMME BANQUIER, MÊME FACTEUR, CONSTRUCTEUR, CONTRACTEUR, MÊME UN HOMME QUI TRAVAILLE POUR LA VILLE, N'IMPORTE QUOI, C'EST TOUT LE MONDE QUI EST DANS LA RUE [...] MAIS L'ITINÉRANCE, ELLE SE VOIT PAS À PARTIR DE LÀ, L'ITINÉRANCE COMMENCE LE MATIN À SE FAIRE SENTIR, LE MIDI À SE FAIRE VOIR, PIS LE SOIR, À LA BRUNANTE, PARCE QU'IL Y EN A QUI VONT RENTRER LE SOIR CHEZ EUX, MAIS LUI, OÙ EST-CE QUE TU VEUX QU'IL RENTRE CHEZ EUX? IL EN N'A PAS DE CHEZ EUX. »

(#2, HOMME PSI, SAGUENAY)

1. Problématique

Notre recherche a comme objectif de produire, par une analyse qualitative, une meilleure compréhension du monde de l'itinérance au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Elle permettra de mieux saisir ce que l'itinérance « en région » peut avoir de particulier, mais aussi de commun avec les autres endroits. Elle vise à saisir les stratégies utilisées par les personnes en situation d'itinérance (PSI) pour aménager leur situation; elle permettra aussi de voir comment ces stratégies s'articulent aux contraintes objectives, mais aussi aux stratégies des autres personnes avec lesquelles elles entrent en interaction¹.

Dans cette recherche, l'itinérance ne sera pas considérée comme un problème émergeant des caractéristiques des personnes, mais comme un champ d'interactions sociales (un « univers de discours », selon les termes d'Unruh, 1980) ayant ses modalités particulières d'existence. Les personnes en situation d'itinérance ne vivent pas dans un vide social. Elles interagissent avec de multiples autres individus, comme les travailleurs sociaux, le personnel des institutions judiciaires, sanitaires et hospitalières, celui des organismes caritatifs et des groupes communautaires ainsi, évidemment, qu'avec les autres personnes en situation d'itinérance. Elles interagissent aussi avec des organisations chargées de les aider ou de gérer leur situation et qui répondent à des règles plus anonymes auxquelles les PSI devront se conformer, ce qui peut parfois amener des comportements de résistance ou d'évitement. Ces personnes et ces organisations sont souvent incluses dans des univers sociaux et culturels plus ou moins étrangers les uns aux autres. Elles mettent donc en œuvre des logiques d'action qui ne sont pas développées en fonction des autres et génèrent des façons d'agir et de penser plus ou moins autonomes et cohérentes. Pourtant, dans leur vie quotidienne, les PSI devront articuler ces diverses logiques et voir à leur coordination avec le reste de la vie sociale, ce qui n'est pas toujours facile. L'ensemble des interactions entre ces personnes, ces organisations, ces logiques et ces stratégies compose ce qu'on peut appeler un « univers social », un monde social et culturel.

Les frontières de ce monde sont floues, tout comme les règles pour y entrer, en sortir et s'y comporter. Cependant, on peut faire l'hypothèse, à l'instar de Shibutani (1955, dans Strauss, 1978), qu'il est délimité par des façons de communiquer, par

1. Trois rapports de recherche publiés sont liés à cette étude : a) un rapport présentant les données recueillies auprès des intervenants et des « autres » personnes concernées par l'itinérance (rapport 1), b) ce présent rapport et c) un rapport final.



des codes verbaux ou comportements aux fluides, mais efficaces. Ces codes permettent d'établir des liens entre les divers acteurs présents dans cet univers et de coordonner leurs actions.

Ce monde social particulier implique des rapports matériels et symboliques ainsi que des modalités organisationnelles de gestion de ces rapports. Il met en jeu des identités et des identifications, une « division du travail » dans la reproduction et l'ajustement de ce monde aux autres univers sociaux, etc. Ces entrelacs de relations sociales influenceront les modalités d'intégration sociale des personnes recherchées par l'intervention sociale². L'itinérance a donc une dimension « réglementaire » : elle est encadrée par des appareils, des institutions et des codes. Certains sont formellement formulés et ont comme mandat explicite de gérer l'itinérance. D'autres sont plus informels ou ne la touchent que marginalement. Tous, cependant, participent à la définition sociale de l'itinérance³.

Pour démêler cet écheveau, les données présentées dans ce rapport⁴ ont essentiellement trait, en premier lieu, à une mise en contexte de l'itinérance au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Nous exposerons d'abord les informations relatives aux termes utilisés pour désigner l'itinérance et aux facteurs qui sont associés au vécu des PSI. Nous traiterons ensuite de la question de la mobilité dans le temps et dans l'espace, et nous nous attarderons aux parcours résidentiels, scolaires, professionnels ainsi que ceux dans les services et les institutions destinés aux PSI. Nous aborderons ensuite la question des liens sociaux proximaux et distants et de leur influence sur le « chez-soi », dont nous verrons qu'il est un domaine à la fois physique et symbolique. Cette section des résultats se terminera en faisant ressortir certains traits caractéristiques de l'itinérance selon le genre, pour enfin donner la parole aux PSI en ce qui concerne les solutions qui devraient être mises en place pour faire face au phénomène. Ces résultats seront ensuite analysés et discutés dans une section consacrée « aux lignes de force », c'est-à-dire aux interprétations qui nous apparaissent les plus pertinentes et intéressantes pour les suites de la recherche. Ces lignes de force sont de quatre ordres : 1) la dissociation et la

2. Voir les moyens identifiés pour atteindre l'orientation n° 2 du Plan d'action régional en itinérance, p. 22.

3. On est ici près de ce que Simmel (2005) avait dit de la pauvreté : un pauvre est celui qui reçoit de l'assistance, pas seulement celui qui manque de moyens matériels. Voir aussi Paugam (2005).

4. Les données renvoient au contenu des entrevues effectuées avec les intervenants et les personnes côtoyant les PSI. Le portrait de l'échantillon est détaillé dans la section « 2. Méthodologie ». Le présent rapport doit être lu en relation avec le rapport 1 qui présente les informations recueillies auprès des intervenants et des personnes côtoyant les PSI dans la vie quotidienne.

distanciation, 2) la victimisation, 3) les « cycles vicieux » et 4) l'instabilité ou l'insécurité. Mais d'abord, présentons la méthodologie de la recherche.

2. Méthodologie

Cette section situe le cadre méthodologique entourant la réalisation de ce volet de la recherche réalisée auprès des personnes en situation d'itinérance. Il sera question des étapes de la collecte de données, de la constitution de l'échantillon et du recrutement des participants, des stratégies et des outils de collecte de données. Cette section se termine par la description des mesures que nous avons prises pour nous assurer du respect des normes éthiques.

2.1 Type d'étude et rappel de ses principaux axes

Cette recherche est de type exploratoire, descriptif et interprétatif, réalisée selon une approche ethnographique et avait pour but de décrire le phénomène de l'itinérance au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Elle visait l'atteinte de divers objectifs regroupés en quatre axes : Axe 1 : Législations, politiques et programmes, Axe 2 : Mobilité, migration et mouvement, Axe 3 : Le « chez-soi », l'appartenance et Axe 4 : Les représentations du phénomène de l'itinérance. Nous avons voulu documenter, à travers des entrevues semi-dirigées, la conception que les PSI se font de leur situation dans ces quatre grands thèmes.

2.2 Le déroulement de la collecte de données

Cette portion de la recherche s'est échelonnée sur une période de cinq mois, de juin à octobre 2015. Elle s'est étendue à la grandeur du Saguenay–Lac-Saint-Jean, alors divisé en six réseaux locaux de services (RLS) : La Baie, Chicoutimi, Jonquière, Lac-Saint-Jean-Est, Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine. Cette phase a été rendue possible grâce à l'appui des directions des six centres de santé et de services sociaux (CSSS) concernés à l'époque, de même que de la table de concertation en itinérance et des autres organismes communautaires concernés par l'étude. Les PSI ont été recrutées à travers les organismes communautaires et les CLSC ayant accepté de participer, avec la collaboration des CSSS. Les intervenants de ces organisations, qui pour plusieurs avaient participé à la troisième phase de notre étude (celle qui est rapportée dans le rapport 1 – Bergeron-Leclerc, Tremblay, Bisson et Maltais-Thériault, 2019a), ont été sollicités pour en faire la promotion. Des cartes professionnelles et des affiches décrivant la recherche leur ont été envoyées avec l'appui des directions des CSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les PSI intéressées à participer à l'étude pouvaient ainsi joindre directement les membres de l'équipe de

recherche afin de fixer un moment pour réaliser une entrevue. Parallèlement, les outils de collecte de données, c'est-à-dire un guide d'entretien semi-dirigé et un questionnaire sociodémographique, ont été élaborés conformément à la problématique, aux objectifs spécifiques de recherche et aux caractéristiques de l'échantillon.

Les étapes de la collecte de données se résument ainsi :

1. Constitution de l'échantillon;
2. Élaboration des outils de collecte de données;
3. Recrutement des participants;
4. Entretiens avec les participants;
5. Transcription et analyse des entretiens;
6. Rédaction du rapport.

2.3 Méthode d'échantillonnage et échantillon de l'étude

En raison de la complexité du phénomène – définitions multiples de l'itinérance, préjugés fondés sur les réalités des grands centres, existence de l'itinérance dite *invisible*, mobilité dans le temps et l'espace, etc., – il est difficile d'estimer le nombre de personnes directement touchées par cette réalité sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean⁵. Pour cette raison, la méthode d'échantillonnage retenue a été l'appel de volontaires. Ce type d'échantillonnage a également été retenu parce que nous souhaitons rencontrer des PSI ayant une expérience significative, ce que Schensul et *al.* (1999 : 74) appellent des « experts culturels ». Comme indiqué précédemment, les participants ont été recrutés au sein des six RLS ciblés, notamment par l'entremise des intervenants/organismes/établissements qu'ils fréquentent.

Pour être retenus pour notre recherche, les participants devaient avoir au minimum 18 ans et se considérer en situation d'itinérance. De plus, au moment de l'entrevue individuelle, les participants devaient être aptes à discuter de leur expérience. Ainsi, les participants en état d'intoxication ou en état de décompensation mentale se seraient vus remettre leur entretien à plus tard ou exclus de l'étude, ce qui n'est pas arrivé. Il importe également de préciser que dans le processus de recrutement, une attention particulière a été accordée à la proportion de femmes et d'hommes

5. Un recensement national des PSI, auquel a participé le Saguenay–Lac-Saint-Jean, a été fait au printemps 2018, soit bien après notre période de collecte d'information.

rencontrés, de même qu'à leur provenance géographique. Au total, vingt et une personnes (n=21) ont manifesté leur intérêt à participer à l'étude. De ce nombre, deux personnes ont été exclues. La première l'a été avant même que l'entrevue puisse être réalisée. En effet, au moment de la rencontre, le participant ne s'identifiait pas comme une personne en situation d'itinérance, malgré une situation très précaire et au surplus, il a refusé de signer le formulaire de consentement. La deuxième personne, quant à elle, a réalisé l'entrevue « prétest ». Toutefois, à la fin de l'entrevue, cette personne a révélé qu'elle n'avait pas l'âge minimal pour participer à l'étude. Cette personne a été compensée pour sa participation, mais elle a été exclue de l'étude pour des raisons d'ordre éthique. Considérant ces deux personnes exclues, la taille finale de l'échantillon est donc de dix-neuf (n=19) personnes, dont treize hommes et six femmes. Le tableau 1 situe la répartition des participants selon leur genre et leur provenance géographique, tandis que le tableau 2 dresse un portrait des participants selon d'autres variables sociodémographiques.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon des PSI selon le genre et la provenance géographique

ÉCHANTILLONS**	SAGUENAY			LAC-SAINT-JEAN*			TOTAL
	CHICOUTIMI	JONQUIÈRE	LA BAIE	LSJE	DDR	MC	
HOMMES	4	2	2	5	0	0	13
FEMMES	2	1	0	2	1	0	6
TOTAL	6	3	2	7	1	0	19

* Les acronymes LSJE, DDR et MC réfèrent successivement à Lac-Saint-Jean-Est, Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine.

** L'échantillon de PSI comprend des hommes et des femmes selon la proportion visée au départ : 2/3 d'hommes et 1/3 de femmes.

Nous croyons que la constitution de l'échantillon permet d'obtenir des résultats valables. D'une part, l'échantillon couvre les deux sous-régions ciblées. En effet, onze participants ont été recrutés au Saguenay, alors que huit étaient en provenance du Lac-Saint-Jean. En ce qui a trait à la répartition sous-régionale, des participants ont été recrutés au sein de cinq des six RLS concernés. La difficulté de rejoindre des PSI à Maria-Chapdelaine peut être due à la faible population et au petit nombre de services qui y sont dispensés. Au total, la répartition de l'échantillon est donc assez homogène sur l'ensemble du territoire. D'autre part, les hommes comme les femmes en situation d'itinérance sont représentés afin d'atteindre l'objectif de décrire le phénomène en fonction du genre. Puisqu'il y a, selon les informations disponibles, plus d'hommes que de femmes itinérants, le ratio de treize hommes pour six femmes rencontrées dans cette étude paraît convenir.

Tableau 2 : Portrait sociodémographique des participants de l'étude

DIMENSION	SOUS-DIMENSION	FRÉQUENCE	PROPORTION
(N=19)	ÂGE 18-34 ans	4	21,1 %
	35-44 ans	6	31,6 %
	45-54 ans	4	26,3 %
	55-64 ans	4	21,1 %
	65 ans et plus	0	0 %
(N=19)	PROVENANCE Abitibi-Témiscamingue	2	10,5 %
	Côte-Nord	1	5,3 %
	Montréal	1	5,3 %
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	15	78,9 %
(N=19)	MILIEU DE VIE ACTUEL Appartement	2	10,5 %
	Hôtel/motel	1	5,3 %
	Logement transitoire*	6	31,6 %
	Maison de chambres	3	15,8 %
	Maison d'hébergement	7	36,8 %
(N=18)	SCOLARITÉ Primaire	3	16,7 %
	Secondaire	14	77,8 %
	Collégial	0	0 %
	Universitaire	1	5,6 %
(N=17)	SOURCE DE REVENUS Aide sociale	15	88,2 %
	Assurance chômage	2	11,8 %

* Les logements transitoires sont associés à des organismes communautaires qui offrent du soutien aux personnes qui y logent.

Le tableau 2 montre que les participants de l'étude représentaient une grande variété de groupes d'âges. Les groupes comptant le plus grand nombre de participants sont respectivement les 35-44 ans, puis les 45-54 ans, suivis de très près par les 18-34 ans et les 55-64 ans. Ces données indiquent que l'itinérance touche des personnes de tous âges. Par ailleurs, en dépit d'une mobilité ayant pu les concerner à un moment ou un autre de leur parcours, la très grande majorité des participants étaient originaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean. De plus, au moment de participer à l'étude, tous les participants avaient un endroit où loger. La grande majorité des participants, soit treize d'entre eux, logeaient dans des résidences appartenant à des organismes communautaires : maisons d'hébergement ou logements de transition. Cette situation n'est pas surprenante considérant notre méthode de recrutement, mais également les formes de l'itinérance dans la région. En ce qui a trait à leur situation socioprofessionnelle, la majorité des PSI rencontrées

était sans emploi et avait comme principale source de revenus de l'aide sociale, et ce, en dépit du fait que plusieurs possédaient un diplôme de formation professionnelle. Certaines personnes ont toutefois mentionné occuper des emplois à temps partiel, saisonniers ou encore des emplois « non déclarés ». Le dédommagement financier offert a d'ailleurs été un incitatif pour plusieurs à participer. Ce facteur n'est toutefois pas le seul, le désir « d'aider d'autres en partageant son expérience », « d'améliorer les services » a également contribué à l'intérêt des participants envers l'étude.

2.4 Déroulement et stratégies de collecte de données

Notre recherche, comme la plupart des approches qualitatives sur l'itinérance (Laberge et Roy, 1994), utilise une combinaison de méthodes de collecte de données, soit l'observation participante et non participante, les entrevues semi-dirigées et l'analyse documentaire. Cette partie s'attardera sur l'entrevue semi-dirigée en profondeur (Miller et Crabtree, 1999b) qui a été la principale méthode de collecte de données durant cette phase. La méthode de l'entrevue en profondeur a été retenue en raison de la complexité de notre objet et du fait que les participants, à travers leurs expériences dans les services de santé et les services sociaux, sont familiers avec l'entrevue comme moyen de communication. Au total, vingt entrevues individuelles ont été réalisées avec les PSI entre les mois de juin et de septembre 2015⁶. Ces entrevues, d'une durée moyenne de 70 minutes, ont été enregistrées, sauf deux en raison d'une défectuosité de l'appareil. Dans ces deux cas, le récit de l'entrevue a été retranscrit de mémoire dans les heures suivantes afin d'éviter, le plus possible, les biais liés à la mémoire. Il s'agit toutefois d'une limite méthodologique.

Les participants ont été rencontrés, de façon individuelle, dans un lieu de leur choix (ex. : organisme fréquenté, café, université) par l'un des deux assistants de recherche rattachés au projet. Le déroulement de chacune des rencontres s'est effectué selon en six étapes : 1- brève présentation de la recherche, 2- vérification de la présence d'un régime de protection (curatelle ou tutelle), 3- lecture et signature du formulaire d'information et de consentement, 4- réalisation de l'entrevue semi-dirigée, 5- complétion de la fiche signalétique, 6- remise de la compensation de 20 \$ et du reçu à chacun des participants. Des notes, permettant

6. Rappelons que la première entrevue, qui s'est avérée être un prétest, n'a pas été retenue dans le corpus final de données.

de situer le contexte et d'autres éléments marquants, ont été réalisées pour la majorité des entretiens.

Afin de colliger le matériel, deux outils de collecte de données ont été conçus. D'une part, un **guide d'entretien** comprenant cinq grandes sections a été conçu (annexe A). Les principales thématiques explorées étaient la situation résidentielle, le mode de vie, la vie sociale, les services reçus, la qualité/satisfaction de vie. D'autre part, une **fiche signalétique**, comprenant treize questions à choix de réponses multiples, a été développée afin de recueillir des données de nature sociodémographique (annexe B). Cette fiche se concluait par deux questions supplémentaires visant à vérifier si les personnes souhaitaient être avisées des résultats de l'étude et si elles connaissaient des personnes qui pourraient participer aux entretiens de recherche. Un prétest a été effectué afin de vérifier si les outils développés permettaient de recueillir le matériel voulu et ainsi répondre aux objectifs. Cette rencontre a amené des modifications mineures au guide d'entretien.

2.5 Stratégie d'analyse de données

Le contenu des entretiens semi-dirigés individuels a été retranscrit sous forme de verbatim afin de faciliter l'analyse qualitative des données. Le processus d'analyse a été effectué à l'aide du logiciel d'analyse qualitative NVIVO™ (versions 10 et 11). Tout le matériel recueilli auprès des PSI a été incorporé dans ce logiciel, soit les verbatims, des notes d'entretiens et des notes d'observation. Les données qualitatives recueillies ont été analysées selon la méthode d'analyse de contenu dite « classique » (Bardin, 2007; Miller et Crabtree, 1999a). Notre protocole d'analyse comporte quatre étapes : 1) d'abord, l'arbre de codification a été développé : la définition des catégories d'analyse a été rendue possible grâce aux thématiques abordées dans le guide d'entretien (thématiques elles-mêmes dérivées des écrits scientifiques sur la question), mais également à partir des lectures répétées des verbatims; 2) puis, les segments de verbatims ont été codifiés à l'aide du logiciel; 3) par la suite, certains regroupements de catégories ont été effectués; ainsi, les segments codés antérieurement ont été associés à ces nouvelles catégories et 4) les données recueillies sont interprétées. L'avantage d'utiliser cette méthode est qu'elle constitue un processus itératif d'analyse, permettant ainsi des retours aux étapes précédentes (Bernard, 2006 : 342-386). Nous avons privilégié l'analyse horizontale (inter-cas/inter-groupe) dans l'interprétation des données. Elle renvoie à la méthode de Miles et Huberman (2003) de l'accumulation de cas comparables, une méthode qui joint la description en profondeur de chaque cas à la recherche de thèmes transversaux ou variables applicables à chacun.

2.6 Considérations éthiques

Ce projet de recherche a été approuvé par le Comité d'éthique et de la recherche (CÉR) du CSSS de Chicoutimi le 7 juillet 2014 (annexe C). Cette étude a donc été réalisée dans le respect des principes directeurs issus de l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains (IRSC, CRSNG et CRSH, 2003). Cet énoncé stipule que les chercheurs souhaitant impliquer des êtres humains au sein de leurs études doivent respecter : (a) la dignité humaine, (b) le consentement libre et éclairé et (c) la vie privée et les renseignements personnels (IRSC, CRSNG et CRSH, 2003). De plus, les chercheurs doivent travailler dans une optique de justice et d'intégration et de protection des intérêts des groupes vulnérables (IRSC, CRSNG et CRSH, 2003). Enfin, ils doivent s'assurer d'un équilibre entre les avantages et les inconvénients associés à la participation à leurs études (IRSC, CRSNG et CRSH, 2003). Afin de faciliter le consentement éclairé des trois types de participants à l'étude, un formulaire d'information et de consentement a été développé (annexe D). Ce formulaire a été lu et signé par les participants au début de chaque entrevue. Lors de la lecture de ce formulaire, les personnes se sont vues expliquer leurs droits, notamment celui de pouvoir mettre fin à l'entrevue ou de quitter en tout temps le processus de recherche sans avoir à fournir de raison ou subir de préjudices. Les participants ont également été informés des avantages et des désavantages associés à la participation à cette étude. Notamment, ils ont été informés que leur participation à l'entrevue serait associée à une compensation monétaire de 20 \$.

Dans le but de préserver l'anonymat des sujets, chaque participant s'est vu attribuer un code numérique. De cette façon, aucun nom ne s'est retrouvé sur les fichiers audio, les verbatims et les notes d'entrevues. Par ailleurs, dans un souci de confidentialité, tout le matériel recueilli a été conservé en tout temps dans un classeur verrouillé situé dans le bureau de l'un des deux chercheurs principaux. Quant aux données disponibles sur support informatique, elles ont été protégées à l'aide d'un mot de passe régulièrement modifié. En ce qui a trait à l'accès aux données brutes, seuls les chercheurs, les professionnels et les assistants de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) y ont eu accès. Enfin, comme stipulé dans les formulaires de consentement, les données seront conservées pour une période de sept ans après la fin de la recherche, pour ensuite être détruites, ce qui nous mène en 2021 dans le cas qui nous concerne.

3. Présentation des résultats

À l'instar des données recueillies avec l'échantillon des intervenants, celles qui concernent les PSI ont été organisées selon les thèmes les plus significatifs pour la recherche. Ces thèmes correspondent pour la plupart à ceux du guide d'entrevues.

Cette portion du rapport se déclinera donc en onze sections : 1) les caractéristiques du phénomène de l'itinérance, 2) les facteurs en cause, 3) le vécu des personnes en situation d'itinérance, 4) la dimension spatio-temporelle de l'itinérance, 5) les parcours résidentiels, 6) les parcours scolaires et professionnels, 7) les parcours dans les services et les institutions, 8) les liens sociaux, 9) le sentiment d'être chez soi, 10) la question du genre et 11) les solutions à mettre en place.

3.1 Les caractéristiques du phénomène de l'itinérance

Cette section s'attarde à la vision qu'ont les participants rencontrés du phénomène de l'itinérance, des itinérants et de leur situation de vie. Au-delà des mots utilisés, elle permet de constater que les personnes se situent parfois en dedans, parfois en dehors d'une réalité difficile à accepter, notamment en raison de la stigmatisation qui lui est associée.

3.1.1 Les mots pour décrire le phénomène

Afin de décrire le phénomène de l'itinérance, les PSI rencontrées ont utilisé diverses expressions qui renvoient aux définitions, aux formes, aux causes et aux manifestations de l'itinérance. Les mots/expressions s'apparentent de beaucoup à ceux ayant été utilisés par les intervenants rencontrés (voir le rapport 1, section 3.1). C'est ainsi que des références à la « rue », au caractère « visible/invisible » du phénomène ou encore à une itinérance qui serait « choisie/subie » sont apparues dans le discours des PSI.

Pour plusieurs, le terme « itinérance » renvoie à la « rue », aux « bancs de parc », au fait de se retrouver sans logis, sans toit sur la tête, référant alors au caractère visible du phénomène. Tenant compte de cette définition, plusieurs des participants rencontrés ne se considèrent pas « en situation d'itinérance », et ce, même s'ils vivent dans une maison d'hébergement dédiée ou sont en situation de grande précarité.

« C'est quand t'es dans la rue là! Et moi, s'ils me mettent dehors, là je vais être en itinérance, parce que je suis dans la rue. Je n'ai pas de loyer, je n'ai rien... »
(#14, femme PSI, Saguenay)

« Q. : Pour vous c'est quoi l'itinérance?

R. : Quelqu'un qui vit dans la rue...

Q. : Donc vous, vous n'êtes pas itinérante?

R. : Ben non! Parce que tu les vois, tu vois leur installation pis tu les rencontres, ils sont dans leurs petits coins [...] peut-être 5, 6 que je connais. » (#8, femme PSI, Lac-Saint-Jean)

Pour d'autres, l'itinérance, dans la région, prendrait une forme plus subtile, moins visible. Elle peut être cachée et renvoyer au fait de squatter chez des proches (amis, famille) ou de passer d'une ressource à une autre et d'être dans la pauvreté.

« Au Saguenay, c'est plus petit, plus caché [...] ça se trouve... ben regarde ce que j'ai vu, c'est beaucoup des personnes sur l'aide sociale, qui ont un circuit pas mal limité... c'est beaucoup relié au côté financier j'ai l'impression pis après ça, des personnes défavorisées physiquement... » (#3, homme PSI, Saguenay)

L'itinérance a aussi été décrite comme étant choisie (« mauvais itinérant ») ou subie (« bon itinérant ») (voir le rapport 1, section 4.1). Dans le premier cas, la personne est décrite comme étant responsable de sa situation et des caractéristiques telles que « paresseuse », « incapable de s'en sortir », « manque de volonté » lui sont attribuées. Malgré la reconnaissance que ces personnes sont aux prises avec des problèmes, notamment de consommation, elles sont perçues comme passives, ne voulant pas s'aider. Dans le deuxième cas, celui de l'itinérance « subie », la personne est considérée comme une victime des aléas de la vie. Elle est plus ou moins responsable de ce qui lui arrive et, au surplus, elle prend les moyens pour s'en sortir. Le discours à l'endroit de ces personnes est teinté d'empathie, alors que dans le premier cas, on sent dans les propos de nos interlocuteurs une certaine frustration.

« À un moment donné, il faut s'aider. Moi-même, si j'ai été dans des situations extrêmement difficiles, j'avais toujours la volonté de m'aider [...] Sans ressource ou quoi que ce soit, je me suis toujours débrouillé. Y'en a qui ne sont pas capables, pis y'en a qui veulent pas... » (#15, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

« [...], mais il y en a d'autres, ce n'est pas une question de confiance, c'est une question que c'est là qu'ils veulent aller, c'est dans la rue, c'est sur le trottoir dans la rue. Après ça, ils vont venir pleurnicher, ils vont pleurer ostie que c'est la faute des autres [...]. » (#2, homme PSI, Saguenay)

« [...] eux autres, ils ne veulent pas travailler, ils ne veulent pas, on dirait qu'ils ont de la misère à s'en sortir, ils sont ben dehors... je ne comprends pas dans leur tête, y'en a qui veulent s'en sortir, y'en a qui veulent pas... » (#12, homme PSI, Saguenay)

Les façons de voir l'itinérance ne sont toutefois pas figées dans le temps. Une participante indique que ses perceptions du phénomène ont changé après avoir vécu un épisode d'itinérance. Elle est passée d'une vision selon laquelle les PSI « ne veulent pas s'en sortir » à une vision où elles sont davantage impuissantes et démunies face à leurs difficultés.

« [...] l'itinérance, j'avais peut-être plus un jugement, au moment où je restais à Montréal parce que tu vois beaucoup les gens couchés dans les parcs, puis ils s'injectent et tout ça... fait que mon regard était peut-être plus critique pour moi, c'était regarde, tu t'es mis là-dedans, c'était peut-être parce que tu voulais [...] sauf que moi, ma vision a complètement changé là [...] Ça a changé ma perception de voir que le monde, c'est pas nécessairement un choix, y'a eu des choses dans la vie... [...] je ne juge plus là-dessus [...] les gens, des fois, ils veulent s'en sortir, ils ont de la difficulté, mais ils demandent de l'aide. » (#13, femme PSI, Saguenay)

Sans vouloir faire de mauvais jeu de mots, cette dernière citation, tout comme la suivante, démontre également que personne n'est complètement à l'abri :

« [...] La personne qui est dans la rue, ça peut être n'importe quoi, l'homme à cravate, la femme en jupe... ou en habits, homme d'affaires comme banquier, même facteur, constructeur, contracteur, même un homme qui travaille pour la ville, n'importe quoi, c'est tout le monde qui est dans la rue. » (#2, homme PSI, Saguenay)

Les personnes rencontrées présentent également l'itinérance comme étant une expérience douloureuse, caractérisée notamment par l'inconnu du lendemain (lequel est « difficile », « stressant » et « pas drôle »). Par exemple, l'une des PSI affirme, en parlant de son expérience, que c'est « quelque chose qu'il ne faut pas vivre » ou encore que « ça fait mal ». Une autre renvoie au caractère éphémère du phénomène par l'expression « passer par une passe ». Une femme évoque, quant à elle, les notions de perte et de recommencement et l'indignité de devoir demander l'aide de ses proches. Un homme a référé à un « champ de mines » comme métaphore illustrant son passé chaotique, piégé, détruit. Un autre utilise le terme « déchu » pour désigner des PSI de longue date. La notion de « décadence » est également utilisée par l'un des informateurs. Toutes ces expressions correspondent à des représentations de la vie désorganisée des personnes en situation d'itinérance.

« [...] c'est tellement dévastateur là, c'est comme un champ de mines, il ne reste plus rien quand bien même tu voudrais... tu vas retrouver des petits bouts cassés, toute sorte d'affaires, toute sorte d'histoires... pis les relations, le cercle d'amis, les relations que tu avais avant souvent c'est perdu, c'est ... les gens sont rendus ailleurs, le train il est passé ça fait longtemps. » (#3, homme PSI, Saguenay)

« Moi l'itinérance c'est la décadence [...] La décadence c'est le mal de vivre, c'est mal vivre [...] c'est la morosité, la difficulté à vivre, à s'organiser [...] y'en a qui sont placés, y'en a qui sont sur le bien-être, ils sont itinérants, appartement, mange mal, des problèmes de drogues, de boisson... » (#7, homme PSI, Saguenay)

L'idée de fuite a également été exprimée à plusieurs reprises par les participants : fuite de conditions ou situations de vie intolérables, fuite de ses problèmes actuels, fuite des responsabilités, fuite de soi-même, de la réalité... Les extraits suivants traduisent cette idée de diverses façons :

« L'itinérance, c'est une fuite... C'est une fuite tout simplement. Quand tu es itinérant, t'es tellement... aucune responsabilité. Ça te tente d'aller coucher sous un pont, tu y vas, ça ne te tente pas, tu y vas pas... Des fois, tu es obligé d'y aller... Ça fait partie de... mais la fuite est toujours là. Fuir les malheurs [...] Fuir la vie difficile. C'est quand même difficile la vie d'itinérant, mais... c'est comme quelqu'un il va dormir tout le temps... tout le temps, tout le temps pour fuir ses problèmes... bien ça ressemble un peu à ça... » (#4, homme PSI, Saguenay)

« C'est la première fois que je déménageais au Saguenay, j'arrivais de Montréal, j'ai faite Val-d'Or, après ça, j'ai déménagé à Montréal [...] puis pour m'en revenir ici au Saguenay, je pense j'ai fait un peu le tour du Québec. C'est comme si je ne me sens pas bien à nulle part, mais c'est moi-même. [...] des déménagements comme ça, c'est un peu ça, ma famille ils sont tannés, déménagement, changement d'adresse, de job, changement de vie... C'est toujours des changements. Ma famille est tannée là. [...] je recommence, ça va aller mieux, je recommence ailleurs, mais non, je retourne dans le même *pattern*. C'est une fuite. » (#13, femme PSI, Saguenay)

« [...] j'étais une personne qui a fui beaucoup les responsabilités, qui avait rejeté la vie normale qu'on m'avait présentée quand j'étais jeune : boulot, famille, femme, enfant, retraite, toute la patente. » (#3, homme PSI, Saguenay)

Les propos des personnes itinérantes sont de deux ordres. Tantôt les personnes en situation d'itinérance définissent le phénomène avec une distance, comme si elles n'étaient pas concernées par la situation. Ces représentations sont similaires à celles des intervenants et du reste de la population. Elles indiquent que les PSI ne vivent

pas « en dehors » de la société, mais partagent le « même monde » y compris dans les références à un « monde à part ». En d'autres termes, le monde de l'itinérance est un monde particulier et reconnaissable, mais il n'est pas à l'extérieur de l'expérience commune. Les personnes rencontrées le définissent avec émotion, faisant référence à une expérience éprouvante, souffrante, qu'elles auraient, de toute évidence, espéré éviter dans leur parcours. Considérer la dimension expérientielle permet de nuancer les propos et d'aller au-delà des représentations plus classiques du phénomène.

3.1.2 Les mots pour se décrire et décrire les autres

Au-delà de la représentation du phénomène, comment les personnes rencontrées se voient-elles et comment voient-elles les autres qui partagent la même situation? Ces perceptions sont parfois positives, parfois négatives, parfois constructives, parfois destructrices. Certaines se présentent systématiquement comme des victimes, tandis que les autres sont des agresseurs, alors que d'autres ont un discours plus nuancé. De même, certaines personnes ont beaucoup plus d'assurance ou sont heureuses et satisfaites de leur vie, alors que pour d'autres, c'est tout à fait l'inverse. Cela dit, les personnes rencontrées ont des visions très différentes d'elles-mêmes et des autres, ce qui témoigne du caractère hétéroclite de l'itinérance au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Il n'y a pas qu'une seule façon de vivre l'itinérance.

Dans plusieurs cas, les personnes rencontrées se définissent selon un mode binaire, faisant ressortir leurs forces et leurs limites. Par exemple, certaines personnes disent avoir des relations conflictuelles en même temps qu'elles soulignent faire preuve d'écoute et d'effort pour dialoguer. D'autres se disent travaillantes, mais peuvent rapidement se désresponsabiliser. Dans cette série de qualités et de défauts, l'isolement joue un rôle complexe. Il peut avoir des conséquences négatives et, peut-on penser, il est en soi une situation déplorable. D'un autre côté, il pousse à l'autonomie et à la débrouillardise. L'informateur #3 (homme PSI, Saguenay) estime que le dénuement permet de revenir aux vraies valeurs et de devenir plus spirituel. Sans doute s'agit-il de rationalisations *a posteriori*, mais peu importe, car, comme l'a indiqué l'informateur #4 (homme PSI, Saguenay), il s'agit d'assumer sa condition et de l'accepter. Cela peut demander une certaine autocritique, par exemple lorsque l'informateur #3 parle de son incapacité à prendre des responsabilités et à se conformer à la « vie normale ». D'autres parleront de leur propension à la violence, de leur agressivité à l'égard de leur environnement, ce qui accentue l'isolement. En revanche, plusieurs lient ces comportements à l'ensemble « santé mentale + consommation + exclusion sociale » ou aux traumatismes de leur enfance.

Le tableau 3 rassemble les mots utilisés par les personnes pour se décrire. Ils se déclinent selon deux pôles : positif et négatif.

Tableau 3 : Qualificatifs positifs et négatifs utilisés par les personnes en situation d'itinérance pour se décrire

QUALIFICATIFS POSITIFS	QUALIFICATIFS NÉGATIFS
<ul style="list-style-type: none"> - À l'écoute des autres - Autonome - Débrouillard - De confiance - J'ai des problèmes de santé mentale, - mais ça ne paraît pas - J'aide les autres - Je bâtis ma réputation - Je m'assume, je m'accepte - Je partage avec les autres - Je profite de la vie - Je suis capable d'autocritique - Je suis empathique - Je suis fier de mes enfants - Je suis honnête - Libre - On donne, on reçoit - Résilient 	<ul style="list-style-type: none"> - Ayant un goût de vengeance - Hyperactif - Incapable de se conformer - Insatisfait - Isolé - J'ai peur des jugements - J'allais en thérapie pour me servir des autres - Je fuis les responsabilités et la vie normale - Orgueilleux - Perd sa fierté - Violent - Violent parce que les autres m'agressent

À l'égard des autres personnes en situation d'itinérance, leurs propos sont toutefois moins nuancés et tendent plus vers le pôle négatif. L'image du « mauvais itinérant » qui ne se responsabilise pas et ne veut pas s'en sortir ressort de toute évidence ici : paresseux, ne veulent pas s'en sortir, n'en sont pas capables, ne veulent pas aider, sont exploités (« sangsues »), ils n'ont pas le sens de la valeur des personnes, ils ont des troubles de santé mentale, ils consomment, ils volent, ils n'ont pas d'hygiène, personne n'est de confiance. L'idée voulant que ces personnes « abusent/profitent » des services est également ressortie dans les propos des personnes. On remarquera l'usage des « ils » : ce sont des autres dont il s'agit.

« Eux autres, ils restent là, là pour payer pas cher pis ils se gèlent et ils volent le monde qui est là... moi c'était vraiment parce que j'avais plus d'argent, je me gelais pas, c'était pour m'en sortir vraiment et on m'a refusé... là-bas, si t'as de l'argent pour louer ta chambre, ils te la louent ta chambre, mais ces personnes-là ils se gèlent pis ils vont toujours se geler [...] ils ne veulent pas s'aider... peut-être un dans toute la clique que tu vas avoir... » (#12, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

« [...] Y'a un bon pourcentage qui sont là, qui vont juste profiter de la ressource, pis ça aide pas... fait que c'est un peu des coups d'épée dans l'eau, mais, que d'une autre manière, ça va coûter moins cher de frais judiciaires et de frais de santé, parce que ces personnes-là vont s'autodétruire carrément... » (#3, homme PSI, Saguenay)

À côté de ces dynamiques d'abus, l'entraide semble toutefois exister entre les personnes en situation d'itinérance qui fréquentent les mêmes ressources. Cela peut se manifester, entre autres, par du référencement vers des ressources qu'elles connaissent et croient appropriées à la situation dont elles parlent entre elles.

« Elle avait des *pushers* sur la rue, elle a acheté des pilules pis... à 12 ans elle est devenue abstinente elle est rentrée dans les NA, à 14 ans, elle donnait son partage, elle contait sa vie, ses deux ans d'abstinence... je pleurais sur ma chaise... on a sauvé cette petite fille-là... j'étais content. » (#18, Homme PSI, Lac-Saint-Jean)

En bref, les personnes rencontrées se voient avec des défauts, mais aussi avec des qualités, alors que les autres PSI en sont, la plupart du temps, dénuées. On peut en déduire que les participants ne se sentent pas vraiment solidaires des autres PSI et partagent les préjugés généraux envers les PSI.

3.2 Les facteurs en cause

Les propos recueillis indiquent que l'itinérance est d'origine multifactorielle et systémique. Elle ne serait pas associée à un seul facteur, mais plutôt à un cumul de facteurs interagissant entre eux et se succédant dans le temps. Ces facteurs, qui rappellent ceux évoqués dans la documentation scientifique, seraient d'origine multiple, individuelle, sociale ou liée aux interactions entre l'individu et son environnement.

Au plan individuel, les problèmes de santé physique, mais surtout de santé mentale, tout comme les problèmes de comportement et de consommation d'alcool et de drogues ont été ciblés à plusieurs reprises comme « causes » de l'itinérance. Ces problèmes ont, la plupart du temps, été à l'origine de tensions avec les proches ou encore de leur expulsion/exclusion des milieux qu'ils fréquentent. L'homophobie a également été mentionnée par l'un des participants comme source d'expulsion de son milieu familial :

« Parce que je suis homosexuel puis on ne m'a jamais accepté, alors c'était très strict. Mon père il disait tout le temps "va-t'en, on ne veut pas t'avoir à Chicoutimi". Puis, depuis qu'il est mort, ben je suis revenu... mais je ne fréquente pas ma famille [...] » (#4, homme PSI, Saguenay)

Parmi les autres facteurs individuels, l'envie de liberté, l'inaction, le rejet des responsabilités et les conséquences de mauvais choix ont également été évoqués par les participants.

Au plan interactionnel, deux types de ruptures ont été mentionnés comme facteurs ayant eu pour effet de les plonger dans le monde de l'itinérance. D'abord, il y a les ruptures amoureuses, amenant différentes pertes matérielles (logement, revenu) et constituant une source de dépression.

« [...] c'est justement quand j'ai eu mes problèmes de dos intenses que je me suis faite larguer, on habitait ensemble dans une maison, je suis allé chez des amis, mais comme j'avais énormément de douleur et que je ne savais pas d'où ça venait, je me suis mis à aller juste coucher... j'avais un VUS, fait que je baissais le siège en arrière... » (#11, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

Puis, il y a les ruptures d'une relation violente, qu'il s'agisse d'une relation amoureuse ou d'une relation avec un réseau de consommation criminel. Ces ruptures surviennent généralement dans un contexte où la personne commence à craindre pour sa sécurité, pour sa vie, laissant souvent, de façon précipitée, tout derrière elle.

« [...] Il était tellement jaloux puis dangereux que je ne voulais pas qu'il me trouve... » (#14, femme PSI, Saguenay)

« [...] j'ai été chanceux... parce que j'avais un contrat sur ma tête à Montréal... dès que je l'ai su, je suis parti le lendemain matin tout de suite, suite... je m'en suis venu au Lac... pis ils ne m'ont jamais trouvé... pour moi j'ai fermé ma boîte... parce que sinon, j'aurais deux balles dans la tête... parce que j'en savais trop... pis il a peur que je parle... » (#18, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

« Au moment où j'ai été victime de voie de fait, c'est sûr que j'ai appelé les policiers, j'ai fait une plainte... fait qu'ils ont amené la personne... c'est moi qui est restée dans le logement avec interdiction de contact avec moi... mais moi, j'ai dû quitter parce que j'avais plus d'auto, je ne travaillais plus, pis j'étais dans un secteur isolé où est ce que tout est loin... » (#13, femme PSI, Saguenay)

Enfin, divers facteurs sociaux ayant un impact dans l'entrée en itinérance ont été identifiés. Parmi eux, retenons l'endettement, la pauvreté (incapacité de payer le

loyer, ce qui mène à l'expulsion), l'insalubrité, le coût des logements, la judiciarisation, le taux de chômage (manque d'emplois), le coût de la vie et l'organisation des services (manque d'accès, lourdeur bureaucratique, lenteur) ont été indiqués.

« [...] l'ironie là-dedans c'est qu'en 2011-2012, j'aurais dû avoir un chèque de la SAAQ, j'avais eu un accident d'auto et avant ça, j'étais comme stable. Je travaillais, j'allais à l'école, je faisais du bénévolat, pis mon chèque de la SAAQ en 2011-2012 aurait dû être de 25 000 \$ et je l'ai eu v'là 3 semaines. [...] J'aurais eu ça en 2011, je n'aurais jamais été dans la rue [...] En fait c'est parce qu'il y avait pas de psychiatre ni de médecin qui voulaient apposer de diagnostic de post-traumatique. [...] J'ai passé par 28 tickets, j'ai passé par 33 chefs d'accusation, j'ai passé par la prison, pour avoir été itinérante [...] » (#1, femme PSI, Saguenay)

Sans être associés directement à l'itinérance, l'individualisme, le consumérisme et le capitalisme ont parfois été mentionnés. Ils renvoient, selon quelques informateurs, à l'augmentation des inégalités socioéconomiques et à l'exclusion sociale.

« [...] j'ai essayé d'avoir de l'aide chez des autres, des amis... proches pis j'en ai pas eu d'aide... le pire ça a été le manque d'écoute, le monde sont tellement rendus individualiste pis centrés sur leur petit problème qu'ils ne prennent pas le temps d'écouter les autres quand ils en ont besoin [...] » (#11, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

Ces trois catégories de facteurs peuvent se recouper en certains points, ce qui ajoute à la difficulté d'associer l'itinérance à une cause plutôt qu'à une autre. Les causes « intrinsèques » et « extrinsèques », qui ne sont pas sans rappeler l'itinérance « subie » et « choisie », pourraient être utiles pour mieux comprendre et catégoriser les facteurs impliqués dans les manifestations du phénomène.

3.3 Le vécu des personnes en situation d'itinérance

Le vécu est un vaste thème transversal qui englobe les manifestations de l'itinérance à travers de multiples dimensions. Cette section abordera différentes facettes du quotidien des personnes en situation d'itinérance, celle de la satisfaction des besoins primaires, celle des problèmes de santé physique et mentale, celle des problèmes de consommation d'alcool et de drogues, celle de la judiciarisation. Nous concluons sur une facette plus positive et, enfin, présenterons quelques-uns de leurs rêves et de leurs aspirations.

3.3.1 Trouver satisfaction aux besoins primaires

Le fait de devoir se trouver un lieu où dormir prend une place importante dans les propos des personnes interviewées. Ces endroits sont diversifiés : véhicule, « recoin », abri de fortune dans le bois, tente (sur un terrain privé), portique (entrée de la Caisse populaire de Chicoutimi), parc ou banc public, métro (Montréal) et gare d'autobus (Chicoutimi) ont été mentionnés. Les personnes interviewées utilisent également divers lieux pour se laver, se nourrir et se reposer : toilettes, piscines ou douches publiques, campings, bords de rivières, ressources communautaires, chambres d'hôtel, UQAC, bibliothèques publiques, soupes populaires, services de dépannage alimentaires, etc. Afin de se nourrir, les personnes rencontrées utilisent diverses stratégies permettant à la fois d'économiser et de conserver les aliments achetés : achat de nourriture sèche et non périssable, pêche, fréquentation de l'épicerie Maxi ou du Dollarama, achat d'aliments à prix modiques (ex. : soupes de type ramen) et, enfin, le vol d'aliments. Pour ce qui est de se vêtir, les PSI utilisent fréquemment les friperies qui acceptent les coupons pour obtenir des vêtements gratuits ainsi que des organismes communautaires qui font des dons de vêtements.

Afin d'obtenir des revenus supplémentaires, elles utilisaient diverses stratégies : ramasser des bouteilles vides, faire des commissions (pourboire) ou des travaux d'entretien pour un propriétaire, aller au Dollorama ou acheter des biens usagés, réparer et vendre des objets trouvés, partager le loyer avec un colocataire ou, mieux, gérer leurs finances personnelles avec l'aide d'un tiers (intervenant, ami, propriétaire).

« L'histoire c'est d'avoir le contrôle vraiment sur mon argent pis je vais toute gagner [...] là je suis rendu sur l'aide sociale... l'aide sociale, c'est 533 \$, c'est sûr que si je fais le fou, le cave, je bois pour 200 \$ j'arrive plus, je suis dehors. C'est de gérer ça, de garder ça là... c'est ça l'histoire. » (#12, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

« [...] je ramasse des bouteilles [...] Non, mais je m'achète de la drogue pour pouvoir en prendre, pour pouvoir manger, pour pouvoir me nourrir, ben parce que cristi justement c'est de l'ouvrage en tabarnac faire ça! [...] Je fais le tour de la ville... les *containers* pis toute [...] » (#15, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

La question des biens personnels a un impact sur le vécu des PSI. Elles ont parfois tout perdu, ce qui exige de se rééquiper, souvent avec l'aide d'un organisme d'appui (draps, ustensiles, etc.). C'est ce qui arrive lors d'une expulsion, par exemple, qui oblige à vendre ses meubles, abandonner ses affaires et ne garder que le « strict minimum » (vêtements, téléphone sans fil, livres, bibelots, effets personnels), voire

abandonner son animal de compagnie. En termes de quantité, les possessions des PSI interviewées se résument parfois à « deux sacs », « une poche de hockey », un « petit sac à dos pour voyager léger sur le pouce » ou ne rien avoir d'autre que son propre linge. Une femme dit avoir fait entreposer ses meubles avant d'être incarcérée. Le fait de ne pas avoir de compte ni d'identité bancaire témoigne de l'extrême précarité matérielle des personnes interviewées. Elles sont en quelque sorte des étrangers dans leur propre société, semblable aux « sans-papiers », par définition sans statut.

3.3.2 Voir sa santé physique et mentale affectée

Comme le montre le tableau 4, les personnes rencontrées ont des parcours de vie marqués par divers problèmes de santé physique et mentale. Ils sont souvent liés, car la santé physique a un impact sur la santé mentale et vice-versa.

« [...] j'avais un peu un mal de vivre, que je n'ai pas encore compris pourquoi [...] j'ai des problèmes de santé, des problèmes de migraines, j'ai été opérée dans le dos donc on essaye de trouver quelque chose qui pourrait être efficace pour que j'aie moins mal au dos aussi. Et j'ai une tendance à faire des dépressions assez régulières, donc je le vois en suivi, fait que la dernière fois que je suis allée voir mon médecin, j'ai comme pleuré ma vie. » (#13, femme PSI, Saguenay)

Même s'ils ont parfois précédé le premier épisode d'itinérance, ces maux sont, *a priori*, davantage considérés comme des conséquences de l'itinérance plutôt que comme des causes. Pourtant, les données recueillies démontrent que les contraintes liées à la santé physique ou mentale peuvent engendrer une perte d'emploi, une dépression, des ruptures de couple ou des hospitalisations, ce qui limite l'accès au marché du travail, la persévérance scolaire et l'intégration sociale.

« [...] j'ai été opérée, j'ai été appelée à l'Institut de cardiologie le 4 juillet, il fallait que j'entre à l'institut de cardiologie le 6 [...] Une 4^e opération à cœur ouvert. [...] le docteur [...] m'a dit « ma petite madame, vous pouvez plus travailler ». Ça, c'était ma 3^e opération à cœur ouvert. Celle-là je ne m'y attendais pas pantoute! [...]. La première fois, j'ai été opéré à Chicoutimi, la 2^e fois aussi avec des erreurs médicales et la 3^e, j'étais non opérable ici. [...] J'en ai 51 opérations dans ma vie... » (#14, femme PSI, Saguenay)

« J'ai ma 6^e année puis je ne suis pas fier de ça pantoute.

Q. : Pourquoi tu avais arrêté?

R. : Parce que... voyons... ma schizophrénie, mon diagnostic, il n'était pas encore traité puis... c'est plus fort que moi...

Q. : Tu ne pouvais pas continuer d'aller à l'école?

R. : Je ne pouvais pas. » (#19, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

Les personnes interviewées ont rapporté souffrir de différents malaises physiques lorsqu'elles étaient en situation de survie, dont la faim, le froid, la fatigue, une mauvaise hygiène, une faiblesse et une fatigue extrême ou encore d'être mourant ou proche de la mort. Par exemple, une femme en est venue à réciter des prières et à dormir dans sa voiture face à la faim, au froid et à la fatigue :

« Dans la rue, quand je n'avais plus rien à manger et que j'attendais les ambu [ambulances] puis qu'ils n'arrivaient pas, à un moment j'ai passé cinq jours et je n'avais plus rien, plus rien... j'attendais les ambu pis... je priais, je priais... mais à un moment donné, ça vient que tu dors, tu dors de faiblesse [...] J'avais des couvertes d'ambulanciers qui vont à -40. Je les enfilais par-dessus moi [...] la plus difficile ça a été 2014, il a fait vraiment froid en 2014... le moteur... ça lui a pris deux jours avant qu'il *restarte*. » (#1, femme PSI, Saguenay)

Parfois ces malaises ont évolué vers des problèmes de santé physique plus complexes, fragilisant ainsi les individus. Les effets secondaires associés à la prise de médication ont également été soulevés par certaines personnes, notamment des pertes de mémoire et des troubles digestifs.

« [...] quand ma main s'est infectée, j'ai eu des traitements intraveineux pendant 7 semaines [...] sur 6 heures, il fallait que je sorte ma médication une heure avant et le traitement prenait une heure à s'injecter, fait que j'avais juste des périodes de 4 heures pour faire mes affaires. [...] En plus pour dormir, je n'avais rien que des périodes de même, je me suis ramassé à pas dormir du mois, à être obligé de faire toute ça, je reviens ici je suis encore sur antibiotiques, j'ai eu mon 2^e accident sur antibiotiques, en psychiatrie, encore sur antibiotiques, qui était en plus un laxatif. Pendant mes 7 semaines, j'ai perdu 40 livres. Mais la perte de poids, pis le fait que je sois obligé de faire plein de déplacements à l'hôpital, j'ai eu plein de problèmes avec mes cathéters. » (#11, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

Pratiquement toutes les personnes rencontrées ont fait référence à une souffrance ou à des malaises psychologiques. Parfois, les troubles mentaux semblent avoir précédé les situations d'itinérance; cela semble être particulièrement vrai pour les personnes le plus gravement atteintes (ex. : schizophrénie, trouble bipolaire). Dans tous les cas toutefois, les situations d'itinérance, en raison des multiples deuils/pertes/ruptures/problématiques associées ont été à l'origine de perturbations psychologiques. Le sentiment d'avoir tout perdu, le sentiment de solitude, une faible estime de soi, un sentiment de dépendance face aux services ou encore un désintérêt face à l'avenir sont des exemples évoqués par les PSI rencontrées. Ultiment, la dépression guette plusieurs des personnes en situation d'itinérance.

« [...] je n’envisageais pas la vie comme ça, fait que petit à petit, les ressources m’ont aidée, mais m’ont nui à long terme. Une forme de... comment je pourrais dire... d’institutionnalisation. [...] Pis les personnes en difficultés de logement [ou] qui vivent des assuétudes en consommation, à un moment donné, ils vont devenir dépendants de ces ressources-là pis à ce niveau-là, ça n’aide pas. » (#3, homme PSI, Saguenay)

« [...] j’ai fait comme une dépression aussi avec tous les problèmes que j’avais là, je ne pensais jamais à moi pis c’était tout le temps les autres, les autres, pis ça m’a mis beaucoup de pression par rapport à ça. » (#10, femme PSI, Lac-Saint-Jean)

Tableau 4 : Inventaire des problèmes de santé des personnes en situation d’itinérance rencontrées

PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE	PROBLÈMES DE SANTÉ PHYSIQUE
Choc post-traumatique	Appendicite aiguë
Dépression majeure	AVC
Idéation/tentative de suicide	Cancer
Schizophrénie et autres troubles psychotiques	Cirrhose
Syndrome Gilles de la Tourette	Diabète de type 1
TDAH	Engelure
Trouble bipolaire	Gangrène
Trouble cognitif secondaire à un AVC	Grippe
Trouble de la personnalité limite	Infection urinaire
Trouble du sommeil	Migraine
Trouble panique (avec ou sans agoraphobie)	Trouble musculo-squelettique
	Trouble de la vue (risque de cécité)

Qu’ils soient causes ou conséquences, les troubles mentaux contribueraient davantage, selon les personnes interviewées, à leur stigmatisation et au blâme des PSI, contrairement aux problèmes de santé physique dont elles ne seraient généralement peu ou pas responsables. Il y aurait ainsi un ensemble de préjugés envers les personnes atteintes de troubles mentaux qui tendent à responsabiliser les PSI face à leur situation, ce qui ne serait pas le cas pour les personnes « uniquement » affectées par des problèmes de santé physique. Tout ceci montre combien ces aspects personnels influencent le rapport aux autres et les modalités de l’insertion sociale des PSI – ou de son absence.

3.3.3 Consommer et perdre

Une autre caractéristique du vécu de l’itinérance renvoie à la consommation d’alcool et de drogues. En plus de ses conséquences néfastes pour la santé physique et mentale, les personnes rencontrées ont parlé des problèmes financiers engendrés

par la consommation. Le manque d'argent et l'endettement, amenant les personnes en situation d'itinérance à avoir de la difficulté à satisfaire leurs besoins fondamentaux comme se vêtir, se loger ou se déplacer, ont aussi été des impacts mentionnés. La consommation occasionne également de nombreuses pertes, par exemple celle du permis de conduire, du travail, du logement et des liens familiaux. Le recours au vol et l'utilisation accrue des ressources (surutilisation) peuvent alors devenir un moyen pour survivre, voire pour se procurer d'autres substances. Les règlements des ressources empêchent toutefois la consommation ou l'état de consommation à l'intérieur de leurs murs, ce qui en limite l'accès. En outre, les milieux de consommation sont propices à la violence et à la persécution et entretiennent une dépendance aux substances du fait du sentiment d'appartenance au réseau. Ces milieux ont l'avantage de permettre aux personnes de socialiser, mais ils entretiennent en contrepartie les problèmes liés à la dépendance. Un cercle vicieux où les PSI vivront un perpétuel recommencement se dessine ainsi.

« [...] c'est toujours à recommencer, ma vie est toujours à recommencer aussi. Toujours perdre un emploi, réétudier dans une autre branche, recommencer à travailler [...] » (#5, homme PSI, Saguenay)

« [...] je m'étais rendu compte que la consommation et ce mode de vie là te ramènent toujours au point de départ [...] » (#3, homme PSI, Saguenay)

3.3.4 Vivre dans l'illégalité

Fréquemment associée à la consommation et à la violence, quoique ce ne soit pas toujours le cas, la judiciarisation des PSI a fréquemment été mentionnée. Les comportements illégaux des PSI sont la plupart du temps à l'origine de ce processus, la situation d'itinérance elle-même pouvant être en cause. Il y aurait ainsi des facteurs sociaux et individuels qui interviennent dans le processus de judiciarisation. Par exemple, certaines personnes ont rapporté avoir reçu des billets d'infraction à de multiples reprises, ce qui les a précipitées dans l'endettement. Face à l'incapacité de payer, elles se sont retrouvées incarcérées. L'intolérance des policiers est parfois mise en cause par les PSI, qui considèrent que certains comportements définis comme illégaux sont en fait des stratégies de survie. Les actes répréhensibles cités renvoient au vol, à la prostitution, à la vente de stupéfiants, au flânage, aux voies de fait, à la consommation sur la place publique, à la confection d'abris dans des lieux privés, au fait de *squatter* des lieux publics.

« [...] en état de survie, tu développes un sens différent des gens normaux puis... tu perds... vu que tu perds ta fierté quand t'es dans la rue, ben tu vas être capable d'être opportuniste. [...] je subvenais à mes besoins en faisant du vol à l'étalage, pis en *bommant* le monde le soir. » (#3, homme PSI, Saguenay)

« La prostitution, j'ai arrêté ça à un moment donné parce que j'ai rencontré un client régulier, pis il est devenu un peu comme mon *sugar daddy*, alors j'ai arrêté la prostitution de 21 ans à 26 ans [...] Ouais, vols, prostitution, fraudes... c'est pour ça je n'ai pas de compte de banque [...] » (#4, homme PSI, Saguenay)

Des situations de détention, conséquence de la judiciarisation, ont été décrites. Une femme a vécu cette situation de manière particulièrement traumatisante, ayant été fouillée, mise à nue et installée dans une section de la prison sans meuble réservée aux personnes ayant des troubles mentaux. Ces situations sont non seulement traumatisantes, mais engendrent des pertes importantes et marquantes pour les PSI : celle du revenu, des biens, du réseau, de l'estime de soi et de la dignité. Il n'est donc pas rare, selon un homme interviewé, que la sortie de détention engendre un retour, sinon un recours, à la criminalité pour survivre.

3.3.5 Se « reprendre en main » pour s'en sortir

Il y a les stratégies de survie, mais il y a aussi les stratégies utilisées par les personnes afin de quitter le monde de l'itinérance. Les participants ont évoqué de diverses façons l'idée de se « reprendre en main » par opposition à des stratégies passives. Plusieurs PSI se mettent ainsi « en action » afin d'améliorer leur situation, notamment en prenant soin d'elles-mêmes et de leur logement, en s'efforçant de changer de réseau, de lieux fréquentés ou d'organismes envers lesquels elles se disent dépendantes, en tentant de s'intégrer socialement, en économisant, en communiquant avec leur famille, en coopérant avec des intervenants ou encore en changeant de mentalité, de thérapie ou d'approche face à la vie ou à ce qui a pu les blesser dans le passé.

« [...] je vais avoir un loyer, pis je vais me reprendre en main. [...] Comment je te dirais ben ça... Faut plus que ça arrive m'en aller, que j'aie une place fixe pis que ça aille bien. En tout cas, que tout marche. » (#10, femme PSI, Lac-Saint-Jean)

D'autres façons de « se mettre en action » peuvent aussi se manifester par des habitudes quotidiennes qui créent une routine et qui démontrent la mise en pratique de saines habitudes de vie : vélo, marche, cessation tabagique, diminution/cessation de la consommation, prendre soin de soi, de son logement, de son animal, se coucher à des heures raisonnables. D'autres activités liées au

divertissement et aux passe-temps ont aussi été mentionnées, comme nourrir les oiseaux, écrire, lire, écouter de la musique, aller à la bibliothèque et visionner des documentaires.

« [...] des fois, ça arrive souvent que je vais sur le bord du bassin, juste le fait d'aller voir l'eau aussi pis des fois j'ai du pain, ça arrive souvent que je vais donner du pain aux oiseaux [...] je suis une personne qui écrit, si j'ai des choses intéressantes, je les écris. » (#5, homme PSI, Saguenay)

3.3.6 Des croyances qui aident à maintenir le cap

La spiritualité agit comme source de soutien pour plusieurs des personnes rencontrées dans cette étude. En effet, les croyances religieuses, les valeurs humanistes (ex. : honneur, respect, non-violence, liberté) ou encore certains principes de vie importent dans la vie des PSI. Ces convictions aident à trouver un sens, à créer de l'ordre, dans les vies parfois chaotiques des personnes en situation d'itinérance. Ce besoin de croire donne un sentiment d'espoir, de sécurité et d'écoute nécessaire en situation d'isolement social. Il offre donc parfois un soutien précieux, voire une protection pour passer à travers les souffrances. De toutes les personnes rencontrées, rares sont celles qui se sont dites athées. De fait, plusieurs ont mentionné croire en Dieu, aux anges ou s'en remettre à d'autres instances supérieures.

« C'est plus spirituel. J'ai une famille terrestre pis une famille spirituelle. Je crois ben gros aux archanges, alors ça aussi ça aide énormément. [...] C'est ma spiritualité, je me suis bâti dans l'itinérance... parce que quand on n'a pas ça, c'est très, très dur à s'en sortir, très dur à vivre quotidiennement. Quand on a des gros... quand j'arrive le soir pis que je pleure dans mon lit mettons, ben le lendemain matin, ben je dis aidez-moi, pis ça va... » (#4, homme PSI, Saguenay)

« J'ai la chance que la personne avec qui j'habite s'est faite couper la télévision, c'est formidable, temps d'arrêt total... profiter des choses vraiment qui sont là pis on se rend compte que ça fait du bien de sortir du tourbillon, soit de la consommation, soit de la société... moi je l'apprécie vraiment beaucoup... ça remet les valeurs à la bonne place en tabarouette... c'est drôle comme naturellement tu redeviens spirituel pis toute ça. » (#3, homme PSI, Saguenay)

Les convictions des personnes se traduisent parfois en actions concrètes telles que s'impliquer socialement ou faire du bénévolat. Les PSI concernées disent accorder de l'importance aux valeurs d'entraide, de solidarité, de charité, de partage et de réciprocité. Celles-ci ont souligné les impacts positifs de leur implication dans un organisme ou une association tels que la valorisation de soi, le sentiment de dignité

et de se sentir utile, le fait de faire du bien aux autres procure un bien-être, comme l'écoute d'autrui et le fait d'être écouté.

« [...] premièrement, ça me fait sortir de mon isolement, pis deuxièmement, ça m'a redonné ma dignité d'homme. » (#18, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

« [...] je me sens à l'aise dans des endroits de bénévolat parce que... pis c'est de la charité humaine, pis ça peut pas faire autrement quand une personne est ouverte, ça ne peut pas faire autrement que de faire du bien, d'aller aider les autres [...] » (#3, homme PSI, Saguenay)

3.3.7 Aspirer à une vie « ordinaire »

Quelques-unes des personnes rencontrées ont souligné le fait qu'elles avaient des sources de divertissements et des passe-temps comme le kayak (prêté par un ami), la marche, le vélo, le basketball, le patin, la lecture, la peinture, la musique et le visionnement de films. Ces activités apportent des nuances quant aux stéréotypes associés à la survie en situation d'itinérance, car outre les besoins liés à la survie, le fait de s'amuser et de se divertir répond à un besoin moins criant, mais néanmoins humain et bénéfique. Il représente même un moyen de s'intégrer socialement.

À l'instar des représentations de la société et de l'itinérance, les aspirations des PSI renvoient à des normes sociales, des conventions ou des références communes à la population en général, ce qui témoigne d'une intégration à la société. Les PSI n'existent pas « en dehors » de la société, mais en font partie par les codes et les valeurs qu'elles véhiculent et qu'elles partagent. C'est ce que montrent leurs aspirations, qui s'incarnent dans des projets « ordinaires », mais qui leur paraissent néanmoins importants, voire salvateurs. Ils sont fort similaires à ceux des « citoyens moyens » : retourner aux études, s'intégrer dans une équipe sportive, avoir un loyer ou déménager, avoir un bon emploi, cesser de consommer, éviter des relations conflictuelles ou de dépendances, obtenir des cartes d'identité ou permis de conduire, voyager, développer de saines habitudes de vie et rester à un endroit fixe.

Ainsi, même si le vécu des PSI rencontrées, c'est-à-dire leur rapport au monde, est marqué par diverses souffrances qui contribuent à les maintenir en situation d'itinérance, elles aspirent à une vie qui serait différente. Les rêves qu'elles présentent montrent comme elles imaginent une vie hors de leur situation actuelle.

3.4 La dimension spatio-temporelle de l'itinérance

Se déplacer fait partie de la réalité des personnes en situation d'itinérance. De fait, la notion de « mobilité » est au cœur de la définition de ce phénomène et elle

dépasse la question du « domicile ». Les personnes en situation d'itinérance circulent à travers différents espaces, selon des cycles, qui par définition ne sont pas linéaires. Elles se déplacent pour combler les mêmes besoins que la plupart des gens : se loger, se nourrir, se vêtir, se restaurer, se laver, se soigner, être en sécurité, rechercher la tranquillité, se distraire, trouver du travail. Il y a toutefois une différence importante entre les personnes ayant un domicile et qui n'ont habituellement pas à sortir de chez elles pour combler leurs besoins fondamentaux et la réalité des personnes en situation d'itinérance. En effet, le lit, la nourriture, les vêtements et les médicaments des premières se trouvent à domicile, ce qui n'est pas le cas des PSI. Cette réalité illustre à quel point les déplacements d'une PSI peuvent être nombreux et exiger du temps et de l'énergie dans une seule journée, simplement pour combler des besoins de base. Pour plusieurs PSI interviewées, avoir à trouver un lieu pour dormir a été décrit comme le plus difficile et néanmoins le plus important besoin à combler. Avoir un logement est source de sécurité, de repos, de stabilité personnelle, d'ancrage dans la réalité. Cette section permettra d'approfondir la question de la mobilité des personnes en s'intéressant aux facteurs en cause, de même qu'aux lieux fréquentés.

3.4.1 Pour quelles raisons se déplacer?

Si la satisfaction des besoins de base est le principal motif de déplacements, d'autres facteurs (économiques, personnels, structurels, sociaux et saisonniers) viennent les moduler. Les personnes rencontrées ont notamment parlé du « syndrome du chèque » pour qualifier l'utilisation rapide, en début de mois, de l'allocation gouvernementale à des fins de consommation d'alcool et de drogues. Le fait de dépenser la totalité de son chèque dès les premiers jours de sa réception a des conséquences sur la satisfaction des besoins de base (notamment : alimentation, logement, habillement), qui aura pour effet une utilisation accrue des ressources de la communauté (ex. : soupe populaire, hébergement, comptoir vestimentaire) au fur et à mesure de l'avancement du mois. Afin de limiter les répercussions de ce « syndrome », certaines PSI demandent de l'aide à leur propriétaire ou à leur intervenant afin de les soutenir dans la gestion de leurs prestations.

« [...] y'a un gros pourcentage que c'est de la consommation, fait que quand il arrive des chèques d'aide sociale, tu vas... tout de suite les gens ils vont perdre la boule un peu, pis le syndrome du chèque qu'ils appellent pis ça touche tout le monde là-dedans... c'est beaucoup... c'est de la consommation... » (#3, homme PSI, Saguenay)

« [...] j'avais des problèmes de budget pis de chose comme ça [...] Ouais il m'accompagne... comme le mois suivant, le mois que j'y arrive, ben là, je vais faire gérer mon budget par une autre personne [...] Ouais c'était plus encadrant pis encadré... c'était correct... On a fait un plan d'intervention... » (#18, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

L'incapacité de payer un logement, combinée à des problèmes comme l'abus/dépendance aux substances, a pour effet que les personnes en situation d'itinérance déménagent très souvent. Aux dires des personnes rencontrées, il serait rare, pour ces dernières, de demeurer plus d'un an au même endroit.

« J'ai déménagé 20 fois. [...] Pis j'ai plus envie de déménager non plus. Puis avoir un chez nous, un vrai chez nous là... j'ai très hâte. » (#10, femme PSI, Lac-Saint-Jean)

« Non... j'ai déménagé, j'ai payé 450 \$ pour un logement pendant 5 mois pour garder mon chien, pis là j'étais plus capable sur un chèque de 615 \$, alors à un moment donné, j'ai déménagé à un autre endroit que là je n'avais pas le droit pis c'était 225 par mois, alors je l'ai donné. » (#4, homme PSI, Saguenay)

La saison affectera également la mobilité des PSI. Le froid hivernal serait une incitation à se trouver un endroit où loger, dans une ressource d'hébergement, une maison de chambres ou un logement. S'ils ne trouvent pas au Saguenay–Lac-Saint-Jean, les PSI se déplaceront vers les grands centres que sont Montréal ou Québec. L'abondance de ressources d'hébergement et de soutien favoriserait cette migration. En revanche, l'itinérance serait plus visible dans la région au cours de la période estivale. La température étant plus clémente en été, il devient possible de dormir dehors, souvent à l'extérieur des zones urbaines, dans des abris de fortune ou des tentes pour trouver la tranquillité et éviter d'être évincé. De plus, l'accès à des services comme des toilettes dans les parcs ou encore des douches dans les piscines publiques faciliterait la vie des PSI.

« [...] l'itinérance est plus courante pendant l'été à Chicoutimi... le temps est plus clément, mais quand ça arrive l'hiver... oublie ça... itinérant l'hiver à Chicoutimi c'est dur en bibitte... c'est vraiment froid, tu peux mourir de froid. » (#4, homme PSI, Saguenay)

« [...] tu ne peux pas tout le temps te laver, ça dépend... l'été ce n'est pas pire, l'été tu peux... te laver dans les douches de piscine [...] » (#10, femme PSI, Lac-Saint-Jean).

La question de l'accessibilité et de la disponibilité des ressources, en fonction ou non des saisons, affecterait donc le parcours des PSI. Les règles régissant la durée de

séjour, de même que les admissions ou les expulsions au sein des ressources d'hébergement, tout comme les horaires d'ouverture de certains organismes auront un effet sur la mobilité des personnes. Bien qu'à plusieurs égards ces aspects puissent être contraignants, inadaptés, voire nuisibles au bien-être des personnes en situation d'itinérance, certaines d'entre elles voient surtout dans ces règles un mode d'encadrement qui permet d'atteindre une certaine stabilité, de prendre des responsabilités et ainsi d'éviter les mauvaises habitudes de vie.

« [...] les heures d'entrée, les heures de coucher, les heures des repas à des heures fixes... après ça... ça c'est tout des côtés positifs qui vont aider la personne à se créer une discipline... une routine, ce que je n'arrive pas à faire toujours pis que je dois faire un effort pour faire une routine dans ma vie à moi parce que, une routine c'est important. Pour une personne qui a perdu tous ses points de repère, ben ça se trouve être un peu des balises... » (#3, homme PSI, Saguenay)

Enfin, d'autres allusions à la dimension temporelle de l'itinérance ont été évoquées par les participants. Parfois, les propos étaient favorables : la routine quotidienne comme solution à l'instabilité, avoir du temps pour se réinsérer socialement. Souvent, toutefois, les propos avaient une tangente négative : l'absence de projet quotidien et de régularité, le moment présent vécu de façon négative, l'insécurité de ne pas savoir ce qui se passera le lendemain, l'absence de projet d'avenir. Enfin, « le temps comme adversaire » de même que « la perception d'un éternel recommencement » ont été évoqués par quelques participants.

« [...] je m'étais rendu compte que la consommation et ce mode de vie là te ramènent toujours au point de départ [...] » (#3, homme PSI, Saguenay)

« [...] parce que je vais te dire une chose, une seconde, une minute, une heure, une journée peut être aussi longue encore qu'une fraction de seconde... Il peut t'arriver n'importe quoi. [...] c'est quand t'es assis devant le temps, pis t'essayes de le tuer, que tu ne sais pas où est-ce que tu t'en vas... ça peut t'amener à ben des choses... oh oui, oui, il peut se passer n'importe quoi, dans ta tête... autant dans ta tête qu'alentour... parce que là t'as faim, t'as froid, t'es trempé... » (#2, homme PSI, Saguenay)

3.4.2 Pour aller où?

Répertoriés à partir des entrevues et lors de la période d'observation directe, les lieux fréquentés par les PSI sont très diversifiés. Bien que la liste ci-dessous ne soit pas exhaustive et se révèle parfois imprécise, elle permet de mieux comprendre comment l'itinérance se manifeste « physiquement » sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Il est question dans cette section de deux catégories de lieux : d'une

part, des lieux publics et privés et, d'autre part, des organismes ou des établissements offrant des services sociaux et sanitaires. On remarquera que cette liste ne fait pas mention de lieux tels que les endroits de résidence, importants pour les PSI, mais plus difficiles à cerner géographiquement. Le tableau 5 recense les lieux publics et privés fréquentés par les PSI. Il peut s'agir d'endroits précis, localisables géographiquement (ex. : bibliothèque, hall d'une banque ou d'un centre commercial), autant que de lieux dont l'emplacement exact n'a pas été mentionné (par exemple sous un pont, le long des pistes cyclables). Le fait d'élire domicile dans ces lieux non spécifiés revêt souvent un caractère illégal ayant pour effet une volonté de protéger la localisation exacte de ces endroits.

Tableau 5 : Lieux publics/privés fréquentés et évités

TYPES DE LIEUX	NOM
FRÉQUENTÉS EN MILIEU URBAIN	Aréna/centre communautaire de loisirs Autobus (transport en commun) Bibliothèque municipale Centre commercial Dollarama Dans la rue, dans son véhicule Épicerie (Métro, IGA, Maxi) Hall de la Banque Parc public (Vieux-Port, Petite Maison blanche) Piscine publique Poste de police Presbytère Sauna Sous les ponts Université du Québec à Chicoutimi
FRÉQUENTÉS EN PÉRIPHÉRIE	Au fond des terrains privés dans les rangs Dans le bois Le long des pistes cyclables « Pits de sable » Plage de la Dam-en-Terre Rang isolé Rivière
ÉVITÉS	Bars Centres-villes où ça consomme

En plus de ces lieux accessibles à tous, les personnes en situation d'itinérance fréquentent aussi des organismes et des établissements ayant un mandat d'aide communautaire, psychosociale ou sanitaire. Le tableau 6 fait état de ces « ressources ».

Tableau 6 : Organismes/établissements dispensateurs de services communautaires, sociaux et sanitaires fréquentés

TYPE	NOM	LIEU
ALIMENTATION	La marmite fumante La recette épicerie communautaire Halte-ternative Moisson Alma Soupe populaire de Chicoutimi Société St-Vincent de Paul	Alma Chicoutimi Jonquière Alma Chicoutimi Alma/Jonquière
DÉPENDANCE	AA et NA Centre de réadaptation en dépendance Le Séjour Maison de désintoxication (non nommée) Pavillon de l'assuétude	Saguenay Jonquière Jonquière Baie-Comeau Shawinigan
JUDICIAIRE	CAVAC Centre de détention de Québec La Relève Services correctionnels	Chicoutimi Québec Chicoutimi Chicoutimi/Roberval
FAMILLE	Maison des familles La Cigogne	Alma
HÉBERGEMENT	Accueil du père Émilien Carrier Centre féminin Centre Le Phare – La maison blanche La Chambrée La Passerelle L'Escalier Le Renfort Le Rivage Maison des sans-abri Maison du cheminement Séjour Marie-Fitzbach	La Baie Chicoutimi Chicoutimi Jonquière Alma Jonquière Alma La Baie Chicoutimi Roberval Chicoutimi
MEUBLE/VÊTEMENT	Atelier de récupération St-Joseph Les Fringues Maison de quartier	Chicoutimi Chicoutimi Jonquière
RÉADAPTATION/TRAITEMENT	CLSC Groupe de ressources pour le trouble de panique et autres troubles anxieux Hôpital d'Alma (psychiatrie) Hôpital de Chicoutimi (psychiatrie) Hôpital de Jonquière Hôpital de Le Gardeur (psychiatrie)	Alma/Chicoutimi Jonquière Alma Chicoutimi Jonquière Le Gardeur
SOCIALISATION	Café communautaire l'Accès	Alma
TRAVAIL DE RUE	Comité travail de rue Service de travail de rue	Alma Chicoutimi

À sa lecture, plusieurs constats s'imposent. D'une part, la proportion de ressources communautaires fréquentées est plus élevée que celle des établissements publics (ex. : CLSC, hôpitaux). D'autre part, la proportion de ressources du Saguenay

fréquentées est plus importante que celle du Lac-Saint-Jean. En ce qui a trait aux types de ressources fréquentées, ils correspondent aux besoins et aux problèmes rencontrés par les personnes en situation d'itinérance. C'est ainsi que des ressources apportant une aide au logement, à l'alimentation, de même que celles liées aux problématiques de justice, de dépendance et de santé mentale, dominent ici. Chaque organisme ou établissement ayant ses particularités, les besoins auxquels ils répondent sont multiples : matériels (ex. : obtenir des couvertures, de la nourriture, avoir accès à des revenus supplémentaires), émotifs (ex. : être écouté, socialiser, se sentir compris et accepté) ou comportementaux (par exemple avoir une structure, une routine, réduire les méfaits de comportements nuisibles). Ils ne sont ni successifs, ni mutuellement exclusifs et peuvent être rencontrés par le même organisme.

« Pour le moment, disons que ça fait avec ma thérapie, ça va bien [...] en général... ça va numéro 1, les petites madames sont smattes, je me sens moins toute seule, je me sens comprise, je me sens écoutée aussi... » (#14, femme PSI, Saguenay)

« [...] j'ai décidé de revenir ici, pis là je suis arrivé dans cette ressource-là, à Chicoutimi, qui m'ont hébergé, qui m'ont accepté pis qui m'ont supporté tout le long de ma démarche. [...] Ici qu'est-ce qui est bon, vu que c'est une ressource qui fait pas juste entretenir le problème, mais qui va aider la personne, qui va encourager la personne à se prendre en charge. Les heures d'entrée, les heures de coucher, les heures des repas à des heures fixes... Après ça, ça c'est toutes des côtés positifs qui vont aider la personne à se créer une discipline, une routine, ce que je n'arrive pas à faire toujours [...] » (#4, homme PSI, Saguenay)

« [...] moi ce qui m'a aidé, ça a été la bouffe, pour aller manger un peu et me reposer de ma consommation... » (#3, homme PSI, Saguenay)

3.4.3 De quelles façons?

Les façons de se déplacer à travers les différents lieux fréquentés varient selon le budget, le milieu de vie (rural/urbain), le réseau social et la santé physique des personnes en situation d'itinérance. C'est ainsi, avec leurs avantages et leurs inconvénients, que la marche, le vélo, le quadriporteur, l'autobus, l'*auto-stop*, le covoiturage et la voiture ont été mentionnés. La voiture solo procure une liberté de déplacement, voire un « chez-soi » pour certaines PSI, mais a l'inconvénient d'être dispendieuse (essence, réparation) et de ne pas tenir au chaud l'hiver, dans le cas des personnes qui l'utilisent pour dormir. Le covoiturage permet, pour sa part, une liberté relative et une efficacité de déplacement, mais rend la personne dépendante de son entourage. La marche a été mentionnée par plusieurs PSI comme un moyen

privilegié de se déplacer, car elle est gratuite et permet une autonomie sur de courtes distances. Mais elle est épuisante vu le nombre de déplacements quotidiens, ce qui impose d'être proche des services, c'est-à-dire dans les centres-villes. L'*auto-stop* (le pouce) a été mentionné à quelques reprises pour les déplacements sur de plus longues distances, comme d'une ville à une autre ou d'une région à une autre. Sur des distances courtes à moyennes, le vélo est un moyen de transport apprécié par plusieurs pour la facilité de déplacement. Il permet de faire de l'activité physique et offre une très bonne autonomie. Il permet aussi l'utilisation d'une remorque qui facilite le transport de marchandises lors de commissions. L'usage de pistes cyclables accessibles et proches des services est un avantage, il s'agit aussi d'un moyen de transport qui peut être dangereux. Le quadriporteur (héritage d'une participante à la suite du décès de son père) comporte des avantages similaires pour le transport d'effets. Toutefois, les réparations que nécessite ce moyen de transport sont assez onéreuses. Les autobus publics de la Société de transport du Saguenay (STS) semblent, quant à eux, avoir plus d'inconvénients que d'avantages, même s'ils permettent des déplacements peu coûteux sur des distances moyennes. En effet, selon quelques personnes interviewées, les trajets peuvent être longs à cause des nombreux arrêts, il faut prévoir un temps d'attente et les billets demeurent onéreux pour les personnes recevant des prestations d'aide sociale⁷. Ce moyen de transport demande donc une certaine logistique et une bonne connaissance des horaires et des trajets d'autobus. Ces derniers ne seraient d'ailleurs pas assez nombreux selon une personne qui les utilise. En somme, le transport en commun demande de l'accoutumance, de la patience, de l'organisation et des revenus suffisants. À Alma, bien qu'il n'y ait pas de service de transport en commun aussi développé qu'à Saguenay, une coopérative de taxibus offre une liberté de déplacements sur des distances moyennes. Des frais assez minimes permettent de faire des commissions et d'aller à des rendez-vous. Le taxi est un moyen utilisé par l'une des PSI rencontrées, mais il n'est pas privilégié en raison des coûts exorbitants. Enfin, l'autocar interurbain a été utilisé par quelques participants pour se rendre d'un établissement à l'autre (par exemple, lors d'une sortie de détention ou d'un séjour en centre de désintoxication) : les coûts étaient alors assumés par les institutions concernées.

7. Au moment des entrevues, le billet mensuel coûtait 62 \$. Au moment de rédiger ce rapport, il était de 66 \$.

3.4.4 En milieu urbain ou rural?

La mobilité, nous l'avons vu, est une thématique centrale du vécu des personnes en situation d'itinérance. En conclusion de cette section, nous souhaitons aborder une dernière facette : celle de la mobilité intra ou inter régionale. Certains participants ont affirmé s'être déplacés à travers différents secteurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean ou du Québec. Ces déplacements entre les milieux urbains et ruraux permettent aux personnes rencontrées de comparer leur expérience en fonction des milieux fréquentés. Par opposition à la vie en milieu semi-urbain ou rural, le fait de vivre en milieu urbain comporterait plusieurs avantages, notamment le fait de pouvoir se déplacer à pied. Vivre en situation d'itinérance dans les grands centres tels que Montréal ou Québec comporterait aussi des avantages liés à la tolérance des policiers, à la facilité ou à l'acceptabilité de quêter et à l'ampleur du « circuit » de services. En comparaison, la vie au Saguenay–Lac-Saint-Jean comporterait toutefois plus d'avantages. Parmi ceux-ci, on relève : l'accès à la nature et la beauté des paysages, la tranquillité, c'est-à-dire un environnement moins bruyant, moins lumineux, moins achalandé, l'ouverture, l'entraide, la gentillesse et le soutien des gens, la plus faible consommation de drogues dures, la faible criminalité et le coût de la vie moindre. De plus, avoir un moyen de locomotion permettrait de fréquenter des milieux ruraux afin de se cacher, s'abriter, trouver la tranquillité.

3.5 Les parcours résidentiels

L'instabilité résidentielle des PSI est caractérisée par des déménagements fréquents, l'absence de bail, l'accès à des logis temporaires ou l'absence de logis. Les propos recueillis montrent que l'instabilité résidentielle se manifeste à différentes échelles : nationale, provinciale, régionale et locale. Certaines PSI ont parcouru le pays à un certain moment de leur vie pour migrer d'une ville à une autre, d'autres migrent ou ont migré dans la province, notamment pour avoir accès à différents organismes, d'autres encore déménagent d'une région à une autre alors que certaines vont toujours demeurer dans la même localité sans s'établir dans un domicile fixe. Au moment de réaliser les entrevues, certaines PSI avaient trouvé un logement et étaient en attente d'y emménager, certaines étaient en recherche de logement, alors que la majorité se retrouvait en ressources d'hébergement sans savoir où elles iraient vivre une fois le séjour terminé. L'instabilité résidentielle est une nébuleuse complexe de situations variées et la définir n'est pas simple : combien de fois, pendant combien de temps et durant quelle période faut-il se déplacer pour être instable?

L'absence de ce contrat écrit qu'est un bail est un signe parlant d'instabilité résidentielle. Elle illustre bien ce que signifie l'expression « vivre en marge », comme si la présence d'une relation contractuelle et marchande était l'indicateur le plus clair d'insertion ou d'intégration sociale. Par ailleurs, il est certain que cela peut représenter un manque de protection des droits des PSI face à des propriétaires parfois négligents ou intolérants. Toutefois, on remarque que certains d'entre eux ne respectent pas certains baux, comme dans le cas d'un homme qui reçoit une prestation gouvernementale pour son logement et dont le propriétaire exige qu'il la lui donne.

« [...] je suis arrivé avec la formule d'allocation de logement, toute remplie, il manquait juste sa signature à lui... quand je lui ai montré la formule, il m'a dit : je ne signe pas! Comment ça je ne signe pas? Je ne signe pas si tu m'en donnes pas la moitié [...] Pis l'allocation logement, c'est déposé direct dans mon compte. Si je l'ai, et c'est entièrement à moi cet argent [...] Je peux avoir jusqu'à 80 \$ par mois [...] Ce n'est pas écrit sur le bail pantoute! [...] et c'est bien écrit dans le contrat, aucune augmentation avant un an [...]. » (#18, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

On comprend donc que l'instabilité résidentielle puisse prendre de nombreuses formes. L'itinérance cachée a ainsi été mentionnée lors des entretiens sous les descriptions suivantes : coucher sur le sofa, dans son véhicule, dans le bois, en prison, dans une chambre, dans une maison de chambres, en camping, sous la tente, dans une auberge de jeunesse, dans une résidence de réinsertion, dans une tente dans la cour, être hébergé en échange de services sexuels, dans des logements insalubres. Sauf, une personne qui dit avoir dormi dans la cour de la résidence pour réinsertion en santé mentale, personne ne dit avoir dû dormir « dans la rue » (perron de porte, sous un pont, etc.). L'itinérance cachée est invisible parce qu'elle prend plusieurs formes et varie selon les moments. L'hiver, on doit se protéger du froid et on doit se mettre à l'abri. À ce moment, on est quelque part, même si ce n'est que pour une saison. L'itinérance n'est donc pas un trait de la personne (si elle l'était, on serait aussi un itinérant pendant l'hiver), mais de la situation où se trouve la personne.

L'itinérance visible semble plus simple : être « dans la rue », parfois dans les stationnements, sous les ponts, sur la Racine, etc. Ces références renvoient non à l'endroit où on se trouve, mais à celui où on dort. Être sans domicile fixe, c'est donc ne pas avoir de lieu fixe pour dormir, ce qui ne considère pas les autres activités de la vie. La plupart des personnes rencontrées disent que ce genre d'itinérance est rare et que les « vrais » itinérants sont peu nombreux au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

De façon voisine, l'itinérance visible implique de ne plus rien avoir : un dénuement matériel qui mène à un dénuement moral.

« T'as même plus de dignité, t'as même plus de fierté. » (#2, homme PSI, Saguenay)

« J'ai dormi dehors à un moment donné, je pensais que c'était l'Auberge de jeunesse au coin de Bossé et Ste-Anne je crois, y'avait une auberge de jeunesse là à un moment donné pis je pensais que c'était ça... j'ai dormi dans la cour pis le matin en me levant, c'était les résidences Maison blanche pour la santé mentale en réinsertion sociale... pis là j'étais tellement à bout qu'ils m'ont pris... » (#4, homme PSI, Saguenay)

3.6 Les parcours scolaires et professionnels

À l'instar de l'instabilité résidentielle, les parcours des PSI aux plans scolaires et professionnels, en raison des multiples ruptures, sont teintés d'instabilité. En effet, le décrochage scolaire, les pertes d'emploi, le retour aux études, la recherche d'emploi, le chômage et l'occupation de postes précaires ou peu valorisants ont souvent été rapportés.

« J'ai eu de l'ouvrage pour les déménagements, payer en dessous... fait que ça payait bien, jusqu'à tant qu'il y en aille plus... » (#12, homme PSI, Saguenay)

« Moi, habituellement pour vivre, pour arrondir mes fins de mois, oui je travaille un peu au noir... mais par contre le monde sont tellement pas payeur... j'en ai fait un petit contrat de peinture, salon, cuisine, plâtrer, peinturer... pis je n'ai même pas été payé... tant qu'à m'obstiner pis me battre avec eux autres... » (#2, homme PSI, Saguenay)

Afin d'expliquer ces parcours tumultueux, différents facteurs sont mis en cause : problèmes de santé physique ou mentale, ruptures amoureuses, insuffisance de revenus, manque d'emplois en région, manque de motivation, consommation d'alcool et de drogues. Ces multiples ruptures ou dédales dans le parcours de vie des PSI interviewées peuvent résulter en une quête, voire une crise identitaire. Le manque d'un revenu décent ou la pauvreté sont toutefois les principaux impacts remarquables.

Les personnes rencontrées reçoivent de l'aide sociale qui est leur source principale de revenu. Mais elle est bien insuffisante. Si une crise survient, si une incapacité se déclare, même les besoins de base ne pourront être satisfaits.

« Là je suis rendu sur l'aide sociale... l'aide sociale, c'est 533 \$, c'est sûr que si je fais le fou, le cave, je bois pour 200 \$ j'arrive plus, je suis dehors... » (#12, Homme PSI, Lac-Saint-Jean)

« Oui j'étais sur l'assurance maladie chômage... après ça, j'ai dû faire une demande d'aide sociale, c'est mon premier mois que j'ai de l'aide sociale...[425 \$] meublé, chauffé, éclairé... c'est cher, c'est au-dessus de mes moyens un petit peu c'est pour ça que je vise à trouver un travail même si c'est partiel ou, peu importe, il faut que je travaille. [...] Ben moi, je suis déclarée avec des problèmes physiques par rapport à une opération dans le dos que j'ai eue, donc j'ai plus que ça...non, j'aurais absolument plus rien pour vivre... » (#13, femme PSI, Saguenay)

On peut combiner plusieurs critères d'obtention du revenu, ce qui permet d'obtenir un revenu plus élevé, mais augmente la lourdeur bureaucratique. Plusieurs informateurs bénéficient ainsi de l'aide sociale, de l'assurance médicaments, de primes d'invalidité ou de prestation spéciale pour violence conjugale, parfois de l'assurance-emploi, mais ces démarches sont soumises à une surveillance sévère et à des exigences bureaucratiques qui pèsent lourd. Les déménagements fréquents des personnes en situation d'itinérance viennent aussi complexifier la situation, car il faut fournir une preuve de résidence pour avoir accès aux prestations.

« Je n'ai pas de compte parce que j'ai pas deux pièces d'identité, c'est tout simplement ça, j'ai rien que ma carte d'assurance maladie... » (#4, homme PSI, Saguenay)

« Oui pis je suis coupé parce que j'ai un quadriporteur... 40 \$ par mois... Ils te coupent de 40 \$ par mois parce que tu as un quadriporteur que tu as hérité de ton père... ils sont mongols... » (#15, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

3.7 Les parcours dans les services et les institutions

Comme vu dans les sections précédentes, le recours aux services disponibles fait partie des stratégies mises en place par les personnes en situation d'itinérance afin de répondre à leurs besoins. D'abord quelques mots sur le langage utilisé pour qualifier ces services, ici décrits en termes de ressources, tout comme l'avaient fait les intervenants rencontrés dans un volet précédent de cette étude (voir le rapport 1). L'usage fréquent du terme « ressource » pour désigner les organismes d'appui (publics ou communautaires) présente le monde des PSI à l'image du monde biophysique, dont les éléments peuvent être exploités parfois jusqu'à l'épuisement. Nombreux sont les passages où les PSI disent avoir été expulsées par des proches, des amis ou des organisations qui « n'en pouvaient plus » ou « étaient las de les

supporter », ou encore d'avoir décidé de quitter un endroit lorsqu'elles en avaient épuisé les possibilités, ou d'avoir reçu des commentaires sur la surutilisation d'un service.

« Non ma famille n'est pas dans la région ici... ils sont un peu tannés que je me retrouve un petit peu comme dans le trouble... c'est arrivé par le passé que je leur emprunte de l'argent, pis ça allait pas bien... un peu tannés... ils sont saturés maintenant... ça veut dire : regarde, là ça va faire, tu vas te débrouiller... arrange-toi. Ne compte plus sur nous autres... » (#13, femme PSI, Saguenay)

Les parcours de vie des PSI sont jalonnés de périodes de fréquentation plus ou moins récurrentes des services communautaires et publics. À cet égard, quelques personnes ont dit avoir des suivis à long terme, alors que d'autres y ont plutôt recours de façon ponctuelle et ciblée. Certaines ont connu des expériences positives, alors que d'autres soulignent les effets pervers des services, notamment en termes d'institutionnalisation et de dépendance.

« Fait que petit à petit, les ressources m'ont aidé, mais m'ont nui à long terme. Une forme de... comment je pourrais dire... d'institutionnalisation. [...] Dépendance aux ressources, oui [...] je m'étais rendu compte que la consommation et ce mode de vie là te ramènent toujours au point de départ [...] » (#3, homme PSI, Saguenay)

La perception négative des services peut parfois être associée à une obligation de recevoir des services, en raison d'un état mental perturbé (ex. : Loi P.38 ou Autorisation judiciaire de soins). La judiciarisation amenant des séjours en institution psychiatrique ou carcérale a eu un effet traumatique pour plusieurs des participants.

« [...] fait que quand j'ai eu mon accident, je suis venu à l'hôpital de Chicoutimi, y'a quelqu'un qui m'a emmené jusque-là, ben à l'hôpital, ils m'ont mis en psychiatrie, ils m'ont transféré à Alma parce que le mandat était à Alma, il a fallu que je fasse 4 jours en psychiatrie [...] pour me faire dire que j'étais bien correct mentalement et que c'était juste à cause des problèmes de l'avis que j'étais là. [...] Ça prend deux membres de ta famille, ils sont inquiets pour toi, pis ils peuvent émettre un mandat de même. » (#11, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

« [...] probablement mon choc post-traumatique je ne l'aurais peut-être plus aujourd'hui si je n'avais pas passé par toutes ces procédures-là... J'ai passé par 28 tickets, j'ai passé par 33 chefs d'accusation, j'ai passé par la prison, pour avoir été itinérante [...] » (#1, femme PSI, Saguenay)

« De fil en aiguille je me suis ramassée complètement à terre en train de crier sur les lignes jaunes, de *scaper*... trouver les machines à peanuts, c'est de la merde... j'en étais vraiment à bout... j'étais dans mon bas fond total... c'est juste ça que je voulais en dernier, me ramasser en prison. » (#9, femme PSI, Lac-Saint-Jean)

La sortie d'institution, si elle constitue une libération, peut aussi être déroutante. En effet, l'absence de ressources et de réseau de soutien peut favoriser le recours aux services et engendrer la dépendance ou le retour à la rue et à des moyens illégaux pour survivre comme l'illustre ce passage :

« Ils ont pas d'argent, pis en plus que l'on coupe le chèque d'aide sociale pendant qu'ils sont en prison... Fait qu'au lieu de leur donner... ils vont avoir droit à un chèque, mais ce n'est pas tout de suite en partant fait que la personne elle recommence dans la criminalité, elle recommence dans son *pattern*, c'est vraiment, mais vraiment pas aidant. » (#3, homme PSI, Saguenay)

« Q. : Pis quand tu sortais de prison, tu faisais quoi?

R. : Je dormais partout! » (#6, homme PSI, Saguenay)

3.7.1 Au-delà du spécifique

Tout en ayant des spécificités (ex. : hébergement, aide alimentaire), la plupart des organisations fréquentées par les PSI offrent une multitude de services. Le même organisme offrira un lit pendant une période plus ou moins prolongée, s'occupera de gérer le chèque d'aide sociale, fournira des repas ou supervisera la médication. Un autre animera des ateliers de discussion ou des groupes d'entraide en plus d'organiser des activités de loisirs et d'aider dans les relations avec les propriétaires. Voici deux exemples :

« [... nom de l'organisme] ici pour les personnes violentées... mais elle m'a vraiment aidée par exemple... quand je te dis qu'elle a payé mon entrepôt à Roberval, 400 \$ et quelques... » (#10, femme PSI, Lac-Saint-Jean)

« [...] t'as un service de buanderie, t'as un service de linge si tu veux t'habiller, c'est toute des services, une personne sincère, pas professionnelle, même qui ne te demande même pas professionnellement... la seule affaire qu'ils te demandent, c'est ta confiance, ici dans la maison, aide-toi un petit peu et on va t'aider à partir de là. » (#2, homme PSI, Saguenay)

Une informatrice nous dira avoir reçu des couvertures des ambulancières, un autre avoir été hébergé au poste de police. On pourrait multiplier les exemples qui démontrent que les PSI peuvent recevoir (ou aller chercher) les nécessités de la vie quotidienne à de multiples sources. Plusieurs organismes demandent quelque chose

en échange : une somme d'argent (généralement reconnue comme minimale) ou, fréquemment, une contribution en travail, comme aider au ménage, au service de repas, à la buanderie. Ces services matériels s'accompagnent fréquemment d'un suivi psychosocial individuel ou de groupe. Dans ce genre d'activité, comme dans les autres, les intervenants occupent une place centrale.

3.7.2 Les critères d'accès et les règles de fonctionnement dans les services

L'accès et le comportement attendu au sein des organisations sont évidemment régis par des règles. Ainsi, il ne suffit pas d'exprimer un besoin pour recevoir des services. Les organisations connaissant toutes des contraintes financières, elles ne peuvent répondre à toutes les demandes ni accommoder toutes les personnes qui les approchent. Elles ne peuvent pas « ne pas établir des limites » et « se donner des critères d'accès » à leurs services.

Le premier critère d'accès/d'inclusion au sein de ces services est donc assez simple et se résume par l'expression suivante : « Quand il y a de la place! » Cela est particulièrement vrai pour les ressources d'hébergement où les PSI se considèrent « chanceuses » d'avoir eu une place. Dans ce contexte de rareté, une expérience positive antérieure au sein de cette ressource ou une référence positive de la part d'un intervenant est un facteur qui peut aider à accéder aux services.

« [...] je suis passé par le lit de crise pendant une semaine, parce que le temps d'hébergement qu'ils donnent pour le lit de crise pis je suis chanceux parce que... après le lit de crise, j'ai réussi à avoir une entente avec [nom de l'organisme] ici, pour que j'aie une chambre en haut... le temps que mon nouvel appartement soit disponible... » (#11, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

« Oui, [nom de l'organisme], c'était plein au moment où j'ai appelé... c'est un peu plein un peu partout là... c'est difficile d'avoir des places souvent... c'est ce qu'on m'a donné comme ressource... » (#13, femme PSI, Saguenay)

Les propos des personnes rencontrées ont toutefois davantage porté sur les critères d'exclusion ou d'expulsion des services, car obtenir une « place » dans une organisation est une chose, la conserver en est une autre. La conformité aux règles de l'organisation, même si elles paraissent strictes, augmente les probabilités de rétention. Il apparaît évidemment plus facile de composer aisément avec ces règles de fonctionnement lorsqu'elles paraissent justifiées, compréhensibles et minimalement flexibles. La majorité des personnes rencontrées reconnaissent qu'elles sont nécessaires pour faciliter la vie en groupe ou développer une routine de vie qui aidera par la suite à la réinsertion sociale.

« C'est pour les femmes en difficulté ici, c'est pour leur sécurité... aussi, même moi, j'ai eu des menaces de mort donc c'est notre sécurité à quelque part... et ça prend des règles, sinon c'est l'anarchie complète. [...] Elles sont assez strictes les règles... » (#13, femme PSI, Saguenay)

« Je n'avais pas de place à aller fait que mon travailleur social m'a placé dans une maison d'itinérants [...] c'est structuré, planifié [...] peut-être pour les visites et les tâches, c'est mieux de même... à cause que ce serait plus le bordel que d'autre chose... » (#7, homme PSI, Saguenay)

« J'avais des problèmes de budget pis de chose comme ça ... que le monde ils ont la misère [...] Ouais il m'accompagne... comme le mois suivant, le mois que j'y arrive, ben là, je vais faire gérer mon budget par une autre personne... pis ça va être une personne que je connais pis toute pis ça va être mieux. [...] Ouais c'était plus encadrant pis encadré... c'était correct... On a fait un plan d'intervention... » (#19, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

Au sein de certains milieux, des occasions s'offrent pour discuter de ces règles, et parfois les revoir, ou à tout le moins s'assurer de la bonne dynamique entre les personnes qui fréquentent ces milieux.

« Les intervenantes sont toutes fines... les résidentes... c'est sûr qu'on a toujours une petite préférence [...] J'ai eu des malaises, mais quand j'en ai parlé aux réunions qu'on fait le dimanche soir en groupe... on en parle... » (#14, femme PSI, Saguenay)

L'exclusion des services dépend de la conformité à ces règles, mais également de facteurs administratifs tels que la durée maximale de séjour, le revenu maximal requis ou encore la nécessité d'avoir en main certains documents officiels.

« Je m'occupe ben gros de mes affaires, je me reprends en main pis ils m'annoncent que je ne suis pas admissible au dossier, peut-être parce que j'avais du chômage auparavant, un gros chômage... » (#9, femme PSI, Lac-Saint-Jean)

« Parce que quand tu arrives soit à l'hôpital, soit à l'aide sociale ou bien à la bibliothèque ou ben à la banque, ça te prend une photo, 2 photos... comprends-tu? [...] Quand tu n'as pas de cartes, t'existe pas! [...] Là ça me met hors de moi... [...] un papier là, un papier là, un papier là... pour une signature de ça pis ça prend de l'argent... » (#2, homme PSI, Saguenay)

« C'était tout le temps les organismes... quand qu'ils voyaient qu'il fallait que je parte, fallait que je parte là. [...] Parce que j'avais fait mon temps-là, là... » (#10, femme PSI, Lac-Saint-Jean)

L'exclusion semble cependant surtout liée aux caractéristiques des personnes en situation d'itinérance. Ces critères apparaissent flous à certaines des personnes rencontrées et quelques fois arbitraires, car elles dépendent du jugement des intervenants. La récurrence dans l'utilisation des services semble aussi influencer cette évaluation. Le tableau 7 présente des exemples, accompagnés d'extraits, de critères d'exclusion tels qu'ils nous ont été rapportés.

Tableau 7 : Les critères d'exclusion tels que décrits et expérimentés par les PSI

DESCRIPTION	EXTRAIT
« Je suis trop violent »	« As-tu déjà été expulsé... » « D'ici? Ouais, ouais... carrément... le matin, on veut plus te voir, je suis trop agressif, je suis trop violent... » (#2, homme PSI, Saguenay)
« Ils ne veulent plus me voir la face »	« Partout... ils veulent plus me voir la face partout... Parce que tu es allé trop souvent? Probable... » (#6, homme PSI, Saguenay) « Pis ils ne nous lâchent pas... c'est ça que j'aime d'eux autres... y'a ben des maisons d'hébergement au Québec, oui ils vont nous héberger, mais après ça, débrouille-toi! Viens plus non achaler, t'as le droit à un mois, après ça... c'est à vie... l'autre directeur il voulait se débarrasser de moi parce qu'il me trouvait un peu trop encombrant... » (#4, homme PSI, Saguenay)
« Tu consommes trop »	« Aux activités, faut que tu sois à jeun [...] ils t'emmèneront pas ben gelé à la plage! Si tu te fais pogner à fumer un joint à la plage ou à une autre activité, c'est ben de valeur, mais [...] tu vas être un bon bout de temps à... c'est comme logique c'est pour protéger les gens qui sont là qui veulent arrêter, les gens qui veulent se reprendre en main... » (#4, homme PSI, Saguenay)
« Tu n'as pas le bon problème »	« [Là] J'ai été refusée parce qu'ils disaient que je n'étais pas une femme victime de violence... [Ailleurs], ils m'ont refusée parce qu'ils disaient que vu que je travaillais et que j'allais à l'école, j'étais un peu trop autonome pour eux autres. [...] y'a rien qui fittait. » (#1, femme PSI, Saguenay) « Mais des fois, si tu n'as pas de place pour coucher pis t'as pas de dépendance, des fois ils te refusent juste à cause de ça, tu savais... c'est fou un peu là... t'as pas de dépendance, on va mentir, on va dire que j'en ai des dépendances... » (#12, homme PSI, Lac-Saint-Jean)
« Tu ne t'aides pas »	« Ils font ben leur possible, mais comme je t'ai dit il faut que tu t'aides... Si tu t'aides pas ils peuvent pas faire grand-chose pour toi... ils vont t'aider 1 mois, 2 mois, mais si tu passes 1 mois, 2 mois à dormir dans le salon en bas et à rien foutre et à être désagréable avec les gens [...] Ben à un moment donné c'est la porte... alors les itinérants, ils restent pas longtemps ici... » (#4, homme PSI, Saguenay)

3.7.3 Les qualités des intervenants

Plusieurs personnes ont témoigné des rapports positifs entretenus avec certains intervenants des organisations publiques ou communautaires. Elles apprécient leur humanité, leur disponibilité, leur ouverture (sans obligation) à la discussion ainsi que leur compréhension de leur situation.

« Elle m’a vraiment aidée par exemple [...] ils sont vraiment humains... puis je m’ennuie de là-bas [...] Parce que je suis habituée là... pis l’intervenante... les deux intervenantes qui étaient là... je les aimais vraiment beaucoup... » (#10, femme PSI, Lac-Saint-Jean)

« Je suis quelqu’un de très indépendant pour leur service [...] Tu n’es jamais obligé [de les rencontrer] non, mais t’as besoin de parler, t’as besoin de... des fois, ils vont te poser des questions pour essayer d’avoir des renseignements, ça va bien... » (#11, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

La définition claire de leur rôle, leur honnêteté face aux services qu’ils peuvent offrir ou non permettent aussi de nourrir et consolider ces rapports de confiance, mais la différence entre une relation de travail et une relation d’amitié reste généralement claire :

« Elle est à l’UMF... Elle est infirmière pis elle, je lui dis toute... mais ce n’est pas une amie que je peux fréquenter puis aller prendre un café... » (#14, femme PSI, Saguenay)

3.8 Les liens sociaux

Les personnes en situation d’itinérance ont aussi des liens sociaux, plus ou moins fréquents, intimes ou satisfaisants, selon la nature des relations. Deux principaux « cercles sociaux » peuvent être dessinés pour distinguer le degré plus ou moins élevé d’intimité entretenu avec les constituantes du réseau social : d’une part, les liens de proximité comprennent des relations avec les membres de la famille, les amis, les conjoints, les animaux de compagnie et les colocataires. D’autre part, les liens plus distants comprennent des relations avec les propriétaires, les intervenants et les « autres » personnes ou, autrement dit, la société « en général ». Peu importe le degré d’intimité, dans tous les cas, les relations sont difficiles à soutenir à long terme, notamment parce qu’elles sont souvent empreintes de conflits, voire de violence. Bien que la rupture des liens engendre de l’isolement social, elle peut aussi se traduire par la création de nouveaux liens au contact de cercles sociaux différents, par exemple parce que la PSI change de territoire, d’organisme d’appui, de logement ou d’habitudes de vie. Dans ce cas, les « ruptures » se substituent effectivement à la création de liens sociaux autres.

3.8.1 Les liens de proximité

La famille prend une place importante dans la vie d'une majorité des personnes interviewées. Elle est perçue comme une source de soutien matériel (finance, hébergement, alimentation), tout comme une source d'écoute, d'amour, de présence, de réconfort, de nostalgie ou de conseils. Il peut aussi s'agir d'une source de rancœur ou d'amertume lorsque les conflits surviennent en raison d'abus, de violence (du parent envers l'enfant, de l'enfant envers le parent, de violence conjugale, de viol ou d'abus, de contrôle ainsi que de violence envers soi-même), d'incompréhension ou de comportements comme des troubles de dépendance. Un décès peut également s'avérer déterminant dans le maintien des liens familiaux.

« [...] j'ai du monde, de la famille... Mont-Laurier, Alma [...] Mes frères et sœurs, je ne les vois plus ostie... Ils sont toute à leurs affaires... Mon père... ma mère est décédée, pis depuis que ma mère est décédée on a arrêté toute de se voir, de communiquer [...] Y'a eu de la tristesse, on s'est toute perdu de vue, puis personne ne se parle. Là je commence un peu sur Facebook [...] la famille c'est important! La famille, toutes tes branches c'est là! C'est là que tu vois la force de la famille. Une famille unie pis une famille désunie hein! Quand tu regardes ça là, c'est bon une famille unie [...] » (#12, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

Le désir de renouer des liens avec la famille influence couramment la mobilité des PSI en les ramenant dans leur région natale. Ce retour comporte un aspect symbolique lié aux souvenirs d'enfance ainsi qu'à un lien inconditionnel qui les relie non seulement à ce cercle d'intimes, mais aussi au territoire. Dépendamment de l'histoire familiale, les rapports des PSI à leurs parents, leurs enfants ou à leurs frères et sœurs engendrent une plus ou moins grande intensité émotive telle que la tristesse, la colère et les regrets ou, au contraire, la fierté, l'espoir, la reconnaissance, la complicité et l'amour.

« [...] mes parents, mes frères, mes deux gars, je suis en très bon contact avec eux autres, je suis fier d'eux autres en plus, merci mon Dieu! Comme il y a un Dieu qui existe... parce qu'il existe, qui les protège tous les deux. Qu'ils ne vivent pas ce que je vis, parce que... la honte. Je ne suis pas fier de moi d'être rendu ici, mais c'est de reprendre confiance... Mais je pense que je vivrais ça ben plus dur de les voir ici. » (#2, homme PSI, Saguenay)

« [...] ma mère m'a rejetée [...] ça ne donne rien de garder de la rancœur. Puis est-ce que je vais renier ma mère? Non. J'y pense... je ne te dis pas que c'est le grand amour entre mère et fille, mais là je sens qu'elle veut se rapprocher. Je trouve ça dommage parce qu'elle est rendue à 90 ans [...] » (#14, femme PSI, Saguenay)

Ces rapports paradoxaux de type « amour-haine » se retrouvent également au sein d'autres cercles de personnes. En effet, les relations d'amitié comportent aussi leurs pendants positifs et négatifs. Souvent amenées à fréquenter un milieu propice à la consommation, les PSI sont souvent aux prises avec des amitiés qui alimentent les habitudes de consommation. Les colocataires, qui font également partie du réseau d'intimes, peuvent être une source de socialisation, de camaraderie, en plus de permettre des économies sur le loyer.

« On s'est dit, ça ferait ben si on était trois, on louerait un appartement ensemble... En fin de compte, on est allé pis c'est ça. [...] On a transformé le salon en chambre, à cause qu'on avait besoin d'une autre chambre, parce qu'on était trois [...] » (#19, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

La colocation n'est toutefois pas toujours de tout repos. À l'instar de la famille, les rapports sont souvent de type « amour-haine », avec la différence que le lien inconditionnel que procure la famille est absent avec le ou la colocataire, dont la présence peut nuire à la tranquillité, à la sécurité et à l'intimité :

« [...], mais c'est juste pas évident d'habiter avec quelqu'un, être capable de parler du bon et du mauvais en ayant les bons mots, sans froisser l'autre [...] dans le milieu de la deuxième semaine du mois de juin, j'ai décidé de partir, ça avait juste pas de bons sens. Tant qu'à dégénérer une amitié de 25 ans [...] » (#11, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

« [...] ma colocataire que ça s'est passé voie de fait et menace de mort, je l'ai connue à Montréal. [...] Moi la colocation, je veux plus rien savoir, je veux être toute seule dans mon appartement, mes affaires [...] » (#13, femme PSI, Saguenay)

Plusieurs participants ont mentionné vouloir s'éloigner de ces relations malsaines avec des amis ou des colocataires dans l'intention de se sortir de l'itinérance et des *patterns* qui y sont associés (endettement, consommation, violence).

« [...] puis je faisais de la coke et je buvais toute, j'étais en dépression, je voulais plus voir personne, je voulais plus voir mes amis parce que je trouvais que mes amis, quand je les appelais, ils me remettaient dans le monde de la drogue, ce n'est pas juste un, ce n'est pas juste deux, ce n'est pas juste trois, j'en avais d'autres amis... pis tout le cercle d'amis, ils faisaient tout ça à tout le monde. » (#12, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

« Je ne voulais pas à avoir à faire au monde là-bas. Ils sont très méchants. Je ne voulais pas aller à Alma. Je voyais ça être dangereux pour moi [...] Les choses que je faisais ou les choses que je me faisais faire, je payais pour ça, je ne me ramassais jamais avec rien, pis là je prenais un petit peu de choses, mais je le donnais pour me faire aimer par des personnes que... qui en valait même pas la peine de m'aimer dans le fond. » (#9, femme PSI, Saguenay)

Enfin, la rupture douloureuse avec des animaux de compagnie a été évoquée à deux reprises. Au même titre qu'un ami ou un parent, ces animaux peuvent revêtir une dimension affective non négligeable puisqu'il peut s'agir du seul lien authentique dans la vie de la PSI. Un homme a par ailleurs mentionné que pour lui, le fait d'être capable de s'occuper d'un chat était bon signe. Le fait de prendre soin d'un animal peut ainsi être une source de stabilité et de sécurité affective, voire d'appropriation du pouvoir.

3.8.2 Les liens distants

Dans les cercles sociaux plus « éloignés » ou moins intimes, où se retrouvent les intervenants, les propriétaires, les commerçants et la population en général, la dimension affective s'estompe, mais la qualité des rapports sociaux n'en demeure pas moins précaire. Même si deux informateurs ont affirmé entretenir un lien proche de l'amitié avec des intervenants ou des propriétaires, il n'en demeure pas moins que, dans la majorité des cas, ces liens demeurent utilitaires. Ils n'en sont pas moins déterminants dans la vie des PSI. En effet, lorsqu'il s'agit de la nécessité ou de l'urgence de préserver son loyer ou d'être admis dans une ressource, les propriétaires et les intervenants sont les premiers concernés.

À l'extrémité des moins intimes, on retrouve la population en général qui cohabite sur la place publique avec les PSI. Mais, on remarque un très faible degré d'interaction avec elle, selon les propos recueillis. Ce sont des inconnus pour qui les PSI restent anonymes ou n'existent pas. Un homme interviewé décrit ainsi l'ignorance volontaire envers les PSI par ceux et celles qui ne « veulent pas les voir » (#2, homme PSI, Saguenay) :

« [...] le monde ont peur de nous autres, nous repoussent en masse, ils veulent rien savoir, ils ont eu un monde à part autrement dit, mais ils n'ont pas d'affaire à nous mettre dans un monde à part! [...] tu ne peux pas te promener en aveugle de même, faut que tu t'attardes vraiment à la personne... » (#2, homme PSI, Saguenay)

Le caractère anonyme de ce type de lien interpersonnel s'oppose à la reconnaissance des PSI par un simple geste comme un regard, une question (ex. : quel est ton nom?) ou un don, ce qui peut sembler banal, mais qui peut faire une différence pour des personnes isolées socialement. Un autre informateur affirmait pour sa part que lorsqu'il quêtait, des passants lui faisaient la morale :

« [...] quand tu quêtes là y'a des gens qui te font la morale. Tu gobes ta pilule, tu dis « bon ben seigneur, envoyez-moi quelqu'un de plus gentil ». Ma foi m'a beaucoup aidé. » (#4, homme PSI, Saguenay)

Les PSI ont un regard critique sur la société, certaines plus que d'autres, même si elles peuvent entretenir un désir de s'y conformer. Cela peut teinter les rapports qu'elles entretiennent avec autrui. La critique de l'individualisme, caractérisé selon certaines PSI par un déficit de solidarité, un manque d'écoute, la non-reconnaissance d'autrui et l'exclusion, par le matérialisme et ses corollaires (le capitalisme, le consumérisme et le productivisme) ainsi que le rejet des normes et des responsabilités (boulot, famille, enfant, retraite, comptes à payer, etc.) s'oppose dans plusieurs cas à une volonté de se réconcilier avec le « citoyen moyen », tant au niveau de l'allure vestimentaire que des comportements, du mode de vie et de la routine. Le rapport à l'« autre généralisé » qu'est « la société » est donc paradoxal et souvent contradictoire : on dénonce, mais on désire y être.

3.9 Le sentiment d'être chez soi

« Un lieu où je suis bien. » (#131, femme PSI, Saguenay)

« En fait, je te dirais ben... je ne sais pas si c'est la société qui fait ça... en fait je ne me sens pas à nulle part chez moi... » (#2, homme PSI, Saguenay)

Les difficultés rencontrées par les personnes en situation d'itinérance, que ce soit dans le domaine du logement, de l'emploi, des relations sociales ou des services reçus, posent la question de l'inclusion et de l'exclusion sociale. Y a-t-il des environnements physiques ou sociaux où les personnes en situation d'itinérance se sentent bien, se sentent intégrées, se sentent chez elles? Voilà une question fondamentale à laquelle nous ne prétendons pas avoir toutes les réponses, mais qui oriente le contenu de cette section.

3.9.1 Qu'est-ce que le chez-soi et quelles en sont les caractéristiques?

La notion de chez soi ne revêt pas la même signification pour toutes les personnes rencontrées. Nous tenterons ici d'en faire ressortir les principales à travers les définitions données par les participants. Plus spécifiquement, il sera question du chez-soi en tant qu'univers physique et en tant qu'univers social.

3.9.1.1 Un univers physique

Le chez-soi désigne le plus souvent un lieu physique, un milieu de vie : un logement, une ressource d'hébergement, un endroit où l'on se sent bien, où l'on peut être soi-même, où l'on se sent libre et qui est congruent avec qui l'on est. La plupart des personnes rencontrées ont associé l'idée du chez-soi à un lieu ou un espace intime donné, où ils peuvent tout autant se (re)poser que prendre appui pour construire ce dont ils ont envie. Il peut s'agir d'un appartement, d'une chambre, d'une « cabane » ou d'une maison, situés en ville, dans les milieux ruraux ou en forêt. Le plus souvent, il faisait référence à un endroit « habité », c'est-à-dire où plusieurs activités quotidiennes sont réalisées et qui n'est pas seulement un endroit pour dormir et manger. La voiture a aussi été mentionnée comme lieu où il est possible de se sentir chez soi lorsqu'aucun autre endroit ne permet d'avoir accès à l'intimité. Une association entre le chez-soi et la maison privée crée une hiérarchie entre les types d'habitation les plus susceptibles d'engendrer le sentiment d'être chez soi : propriété privée, location dans le marché privé, location dans le secteur public, organismes communautaires d'hébergement, motel, rue.

« [...] dans un endroit qui a du bon sens pour moi, qui va avec mon caractère aussi, qui tient compte de ma personnalité [...] » (#15, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

« [C'est un endroit] où est-ce que je n'aurais pas besoin de me lever... ça a d'air fou un peu de dire ça... Que c'est moi qui va avoir le contrôle [...] j'ai hâte d'avoir mon appart, faire l'organisation comme je veux, tout est neuf [...], pis ça va être à mon goût, ça va être plaisant, ça va être... ah que je vais le chérir ce chez nous... tu peux pas savoir comment... » (#14, femme PSI, Saguenay)

« Un chez nous là ça serait un loyer OK, que je suis chez nous pis que je me dise en moi que je suis vraiment chez nous... pis que je sois bien pis qu'il n'y ait pas beaucoup de monde, pis quand même je suis solitaire! Je fais mes petites choses pis toute... » (#10, femme PSI, Lac-Saint-Jean)

Certains aspects matériels ont été mentionnés comme pouvant favoriser le sentiment d'être chez soi. Ces éléments n'avaient pas tous la même importance pour les personnes rencontrées, mais l'ensemble des PSI ont référé à des besoins somme toute modestes pour qualifier leur chez-soi, c'est-à-dire la bonne vie. La beauté est associée au chez-soi, peu importe le type de lieu, et concerne tant le lieu de vie direct que la géographie environnante.

« C'est un appartement dans un quartier tranquille, c'est dans un bloc... c'est un bel appartement avec tout ce qu'on a besoin... moi j'ai une chambre à moi tout seul avec des meubles qui m'ont été prêtés, qui m'ont été donnés... [...] oui, meublé ça aide beaucoup pour les personnes qui ont connu ce problème-là... » (#3, homme PSI, Saguenay)

« Je n'ai pas le téléphone, j'ai pas rien... comme hier, quand tu m'as demandé le numéro de téléphone... Alors c'était chez le voisin... mais je m'arrange avec ça... J'ai été bien pire que ça dans ma vie... quand tu as fait de l'itinérance autant, que tu n'avais rien... aujourd'hui j'apprécie ma cafetière, j'apprécie mon *toaster*, la TV... j'ai une belle grosse TV, DVD, vidéo, toutes des affaires usagées, mais je suis bien content de les avoir... y'a ben du monde qui dirait ah y'a rien là... pour moi c'est correct. » (#4, homme PSI, Saguenay)

« C'est une belle place, c'est clair... c'est propre... » (#15, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

Défini comme un « espace à soi », qui nous « appartient », le chez-soi signifie donc fréquemment qu'on peut contrôler les intrants/extrants, un espace « intime », caractérisé par la tranquillité, le calme, la possibilité de faire ce que l'on veut et ce que l'on aime. Dans l'idéal, cet endroit est un appartement autonome, mais, dans certains cas, il s'agit de sa chambre au sein d'une résidence de groupe. La voiture, lorsqu'il s'agit du seul endroit disponible, peut également devenir le « chez-soi ».

« L'avenir... je vois ça tellement beau... c'est comme un beau rêve qui s'en vient... je sais que ça va être une belle vie sereine... tranquille... faire ce que j'aime, même si j'ai pas beaucoup d'argent, je m'en fous... c'est pas ça qui compte... vaut mieux avoir un petit chez-soi qui nous appartient qu'un grand ailleurs qui n'est pas à nous... j'ai toujours vu ça comme ça et c'est vrai... je vais avoir un petit chez nous qui m'appartient et je vais en avoir suffisamment pour vivre... je vivrais pas dans l'or, mais je vais manger mes trois repas par jour pis je serais pas dans la misère... » (#14, femme PSI, Saguenay)

« Chez nous... bien tu fais ce que tu veux! Tu n'es pas restreint vu que tu vis en groupe, t'es pas restreint... » (#8, femme PSI, Saguenay)

« C'est être dans ses affaires pis... être tranquille [...] Pas être dérangé... pas avoir des ostie de *fuckés* qui viennent chez vous. » (#19, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

Q. : « Est-ce que vous vous sentez chez vous quand même dans cette maison-là? »

R. : « Fiou!... quand je suis dans ma chambre, la porte fermée oui. » (#18, Homme PSI, Lac-Saint-Jean).

Q. : « Dans ton char, ce n'est pas vraiment comme chez toi...? »

R. : « Ben oui, c'est la seule place... » (#2, homme PSI, Saguenay)

Dans les situations où les espaces d'habitations doivent être partagés, plusieurs personnes ont souligné l'importance d'espaces suffisamment « grands » pour favoriser de saines relations au sein du groupe, de la « communauté ». L'intimité nécessaire au chez-soi demande donc une certaine solitude et est le contraire du surpeuplement des organisations :

« C'est vaste, c'est grand... si tu t'étouffes pis t'es plein de personnes tabarouette... ça va t'écraser, tu vas avoir de la misère à penser pis les vraies choses... » (#12, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

Le choix du « chez-soi » est toutefois dépendant des revenus disponibles et de l'offre qui varie d'une région à l'autre. Le coût des logements est plus élevé à Chicoutimi qu'ailleurs sur le territoire, ce qui en limite l'accès. La colocation, le soutien familial ou encore l'obtention d'un logement à prix modique sont des options pour économiser à ce titre.

Q. : « Si vous aviez un chez vous, qu'est-ce que vous voudriez avoir comme... »

R. : « Avoir un coloc... vivre avec un coloc... vivre avec mon ami [...] c'est mon meilleur ami... » (#18, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

« Si je vois que je ne peux pas me permettre de rester ici... les prix des logements sont trop chers... je veux un logement à moindre coût pis c'est pas évident à Chicoutimi... Roberval, c'est bien beau, je vais avoir un petit service avec service relance... mais je resterais pas là, je veux quand même avoir mon OMH (sic)... » (#9, femme PSI, Lac-Saint-Jean)

« [...] j'ai été chanceux, moi j'ai eu une chance, c'est qu'il y a une personne de ma famille qui est stable depuis plusieurs années... qui m'a proposé d'aller cohabiter avec elle en séparant les frais du logement... pis avec un chèque d'aide sociale, j'arrive à payer les frais, payer tout sauf qu'il en reste pas beaucoup pour se gâter... je prévois rester là le temps que je vais en avoir de besoin, le temps que je vais avoir une situation financière moins précaire... » (#3, homme PSI, Saguenay)

Certaines personnes souhaitent des environnements plus tranquilles, d'autres aiment vivre dans plus de mouvement, voire de bruit. Peu importe le choix final, le plus important semble être « la possibilité de choisir », plutôt que l'endroit retenu. De plus, l'environnement physique semble avoir une importance moindre en comparaison avec l'environnement social, par exemple le type de relations avec le voisinage, la proximité des amis et des membres de la famille, des services.

3.9.1.2 Un univers relationnel

Le chez-soi, c'est aussi un univers relationnel où l'on se sent bien. La métaphore de la « famille » est ici utilisée en référence à cet univers « chaleureux », « soutenant », à qui « l'on appartient » et qui « constitue un repère sécurisant ». Il s'agit de personnes auprès de qui on peut être soi-même, auprès de qui on se sent accepté, aimé.

« Oui c'est mes points de repère, ça se trouve être ma famille avec qui j'ai repris des liens, la fin de semaine... ça se trouve être mon appartement... ça se trouve être l'autobus, ça en est un... après ça, le bénévolat que je fais... » (#3, homme PSI, Saguenay)

« [...] c'est là qu'à un moment donné, j'ai été fumer une cigarette en arrière du bloc, je m'ennuyais pis le beau-frère qui sort, le beau-frère du propriétaire, il dit : tu sais, tu peux revenir, on t'a toujours ben aimé... [...] Parce que c'est ma place! Parce que je me sens bien pis je ne m'ennuie pas... quand je m'ennuie, ben c'est pas loin de la maison des sans-abris... » (#4, homme PSI, Saguenay)

Le chez-soi est sans doute moins un lieu physique qu'un espace personnel, symbolique, interactionnel où on peut être soi, mais qui peut aussi être physique. Les groupes d'entraide, les relations professionnelles, les organismes communautaires, de même que certains propriétaires d'immeubles font partie de ces « lieux ».

« Moi je me sens chez moi là, si ce serait pas là vu que moi je suis en démarche pis je suis en arrêt de consommation puis en cheminement [...] je suis en rétablissement de la consommation de drogues, je vais trouver ma place beaucoup, beaucoup dans les groupes d'entraide [...] moi je dirais que je me sens à l'aise quand je parle à ma travailleuse sociale, c'est un endroit où est-ce que je me sens chez nous [...] je me sens à l'aise dans des endroits de bénévolat parce que... » (#3, homme PSI, Saguenay)

« En plus, je m'entends bien avec le propriétaire pareil malgré tout... pis la madame du propriétaire, ben c'est tellement fin ça, je la trouve tellement adorable... Ah très rarement qu'ils sont là... c'est comme exceptionnel quand ils viennent pour collecter des logements ou des affaires de même, les chambres... mais à part de ça, on ne les voit pas... » (#4, homme PSI, Saguenay)

3.9.2 Un chez-soi ce n'est pas...

Les personnes rencontrées définissent parfois le chez-soi par ce qu'il n'est pas. Les traits du chez-soi ne sont pas une description purement onirique. Ils sont l'inverse ou l'antithèse de la situation actuelle. Les prochaines lignes seront consacrées à certaines des caractéristiques de « l'absence de chez-soi ».

Q. : « [...] c'est quoi un chez vous? »

R. : « Ben être à l'extérieur d'ici... » (#10, femme PSI, Lac-Saint-Jean)

La liberté a été nommée comme l'un des indicateurs « d'un chez-soi ». À l'inverse, des milieux au sein desquels il y a trop de règlements, où l'on ne peut pas être et agir en concordance avec le mode de vie souhaité, ont pour effet que les PSI ne se sentent pas chez elles.

« Ici ils nous lèvent à 9 h si tu n'es pas levé à 9 h, ils cognent à ta porte... fait que c'est pas drôle... des fois je m'endors à 2 h... pis ils cognent, cognent, cognent... là si je suis pas levée, il redescend en bas... pis il revient cogner... ah seigneur... c'est assez dur... » (#10, femme PSI, Lac-Saint-Jean)

L'absence de calme et d'intimité influence aussi le sentiment d'être chez soi ou non à un endroit. Les maisons de chambres, notamment, où résident (ou ont résidé) plusieurs des PSI rencontrées, semblent l'antithèse du chez-soi. On n'y est pas le bienvenu, on se voit imposer certaines relations et se faire « violer » sa propriété. En d'autres termes, pour être chez soi, on doit être capable de définir ou pouvoir se référer à des règles de vie communes.

« C'est l'enfer, c'est trop de bruit... à cause de ma schizophrénie... trop de bruit, dépression [...] au milieu des *buildings*... C'était destructeur... moi j'essaye de construire quelque chose, pis y'a du gros crisse de bruit... les autoroutes à Montréal, t'es plus capable de te comprendre, les gros *buildings*, les grosses crises de criage, les polices toute la nuit qui roulent, tu sais comment ça marche, des ambulances toute la nuit... » (#12, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

« Sauf qu'il cogne à la porte pis il ouvre la porte tout seul [le propriétaire]... il n'attend pas que j'ouvre la porte... il cogne à la porte pis il ouvre la porte... » (#18, homme PSI, Lac-Saint-Jean)

« Parce qu'il y a certaines places, ici à Chicoutimi, je n'aime autant pas y aller... parce c'est l'enfer... on parle pas de censure là-dessus parce que regarde, il faut le dire en fait que les maisons de chambres, c'est de la merde... puis tout dépendant le locataire... crisse tu vis dans du 7 x 10... tu vis pas dans du 20 x 20 là, fait que si tu vis dans du 7 x 10 pis que tu bouges pour du 20 x 20 c'est sûr que ton voisin à côté, il t'aimera pas trop, trop... » (#2, homme PSI, Saguenay)

Dans ces lieux, il est difficile de sortir du cycle reliant notamment itinérance, consommation et pauvreté.

« Il reste que les endroits quand tu es une personne qui a des problèmes de consommation, l'itinérance et les problèmes de consommation, ça va vraiment de pair... ça va ensemble... t'es tellement limité financièrement que les seuls endroits que tu peux avoir accès facilement c'est beaucoup des appartements... des maisons de chambres, pis les personnes qui louent dans ces endroits-là, c'est beaucoup des personnes sur l'aide sociale, c'est des personnes qui ont décroché de la vie et y'a de la consommation, ça arrête jamais, ça fait partie intégrante de l'itinérance, la consommation. » (#3, homme PSI, Saguenay)

Enfin, ne pas avoir pu dire son mot dans l'aménagement du chez-soi a eu comme conséquence qu'une personne en est arrivée à ne plus se sentir chez elle. En effet, la possibilité de choisir des éléments décoratifs significatifs, d'aménagement physique globalement « favorable au bien-être » n'est pas à négliger.

« [...] je me sentais comme plus de place là-dedans... la toilette s'est adaptée, la toilette est grimpée quasiment dans les airs, siège électrique dans le bain. Je n'avais plus de place, c'était plus ma place... moi j'en suis venue à ne plus l'aimer... on a eu des sujets de conversation... il a manqué un peu d'honnêteté envers moi... si ça avait été comme il dit, on serait peut-être encore ensemble, mais il a pas faite qu'est-ce qu'il m'a dit. » (#14, femme PSI, Saguenay)

3.9.3 Le « chez-soi » rêvé opposé à la réalité actuelle

Un chez-soi est perçu comme un endroit sécuritaire où il est possible d'être soi-même, sans menace à l'intégrité physique ou psychologique. Être soi-même implique l'exercice d'un pouvoir d'agir, d'un certain contrôle sur différentes sphères de nos vies. En permettant d'être soi-même, le chez-soi a ainsi une fonction identitaire et de maintien d'une autonomie respectueuse des valeurs et des choix de la personne et libre de contraintes excessives. Pour les PSI rencontrées, les liens significatifs avec des personnes de leur entourage immédiat ou vivant sous le même toit influencent le sentiment de se sentir chez soi. Les attentes à l'égard d'un chez-soi (à venir ou idéal) qu'ont citées les participants sont évidemment diversifiées, mais semblent avoir en commun d'être un tremplin, un levier, un point d'ancrage nécessaire pour une plus grande stabilité et une meilleure intégration sociale. Ce chez-soi rêvé est, pour les uns, situé dans des environnements où il y a beaucoup d'activités humaines (par exemple le centre-ville), sans faire référence à la présence de liens significatifs avec l'entourage, mais plutôt à l'envie de se situer près ou dans « le mouvement ». Pour d'autres, l'idéal semble référer principalement à un accès à un endroit où on peut se « retrouver » ou se sentir près de soi-même. Les relations avec les autres influencent nécessairement le sentiment d'être chez soi; on réfère davantage à la qualité des relations (ex. : confiance, absence de jugement précipité ou négatif, entraide, disponibilité) qu'à la fréquence des interactions ou au nombre

de personnes impliquées. Ces relations avec les autres concernent tout autant l'entourage « immédiat » de la personne que les liens avec leur environnement social plus large. Ce chez-soi « rêvé » ou « idéalisé » tranche toutefois avec la réalité de plusieurs. Le tableau 8 présente, à gauche, une liste des traits énoncés lors des entretiens. La colonne de droite présente leur antithèse, c'est-à-dire la situation actuelle en ce qu'elle a de déplorable. Cette colonne est reconstruite et les termes utilisés ne doivent pas être pris au pied de la lettre. Ils ne sont pas exhaustifs, mais ils donnent une image relativement cohérente de la situation.

Tableau 8 : Le « chez-soi rêvé » et la situation actuelle

LE CHEZ-SOI	LA SITUATION ACTUELLE
Liberté	Contraint
Sans distraction	Avec des distractions
Fondamental	Superficiel
Bulle (protection)	Ouvert, non protégé
Familial	Étrangers
Stabilité	Instable
Point de repère	Désorienté
Ancrage	Fluide, mobile
Sociabilité	Pas de sociabilité
Pas de règle imposée	Règles imposées
Isolé	Envahi par les gens
Tranquille, calme, silencieux	Agité, bruyant
On en a le contrôle	Pas de contrôle
Intime	Public, ouvert
Propre	Sale
Spacieux	Encombré
Abordable (\$)	Coûteux
Partagé avec famille	Partagé avec des étrangers
Avec des gens	Solitaire
On y est soi-même	Ne pas être soi-même
Près des enfants	Liens familiaux distants
Avec un animal familier	Pas d'animaux

3.10 La question du genre

Cette section ne constitue pas une analyse différenciée selon les genres, mais vise à faire ressortir les particularités associées au vécu des femmes et des hommes touchés par la situation. Le premier trait est que les services destinés aux femmes apparaissent comme plus développés que ceux dévoués explicitement aux hommes, ce qui rejoint les propos des intervenants rencontrés dans la phase antérieure de notre recherche :

« Au niveau des services pour les hommes, je trouve que ça laisse à désirer... y'en a beaucoup de services pour les femmes, mais pour les hommes... y'a pas grands services. [...] J'ai trouvé que dans ma situation qu'il n'y avait pas grands services pour les hommes... y'en a beaucoup pour les femmes et pour les hommes y'en a très peu... » (#7, homme PSI, Saguenay)

« Honnêtement parlant, *grosso modo*, toute la gang, nous les femmes, une chance qu'on a ça... » (#14, femme PSI, Saguenay)

« De me revirer de bord, 24 heures avant de sortir de détention, les hommes, eux... ils ont... la maison pour sans-abris... et encore là, il faut qu'ils payent tant par mois... je me compte chanceuse d'avoir quasiment vécu de la violence pour pouvoir faire autant de temps ici... y'a [nom de l'organisme] ici que par chance que 24 heures avant y'avait une place, d'habitude c'est tout le temps ben plein ici... » (#9, femme PSI, Lac-Saint-Jean)

Les femmes en situation d'itinérance seraient donc moins nombreuses, mais auraient accès à davantage de services. Alors qu'on entend souvent parler de la difficulté des hommes à demander de l'aide, au moins une femme rappelle qu'il peut être tout aussi difficile pour une femme de le faire, mais pour des raisons différentes : un homme ne peut demander de l'aide, car il ne devrait pas en avoir besoin, une femme ne peut demander de l'aide, car, habituellement, elle est l'aidante.

« Ici, à Chicoutimi, des femmes dans l'itinérance, je n'en ai pas connu vraiment... je vais te dire ben franchement... » (#4, homme PSI, Saguenay)

« J'ai trouvé ça très difficile d'être obligée de demander de l'aide... moi j'aime apporter de l'aide, j'ai travaillé un petit peu dans ce domaine-là parce que j'aime ça... mais être obligée de demander de l'aide maintenant... » (#13, femme PSI, Saguenay)

Tant les hommes que les femmes rapportent avoir été victimes de violence, quoique de manières différentes. Les femmes rencontrées parlent de violence conjugale, d'agression ou d'exploitation sexuelle, d'expériences d'aidante naturelle menant à la pauvreté ou à l'épuisement. De leur côté, les hommes font part de violence familiale dans leur enfance et de la violence physique lors d'altercations ou de rejet dû à l'homophobie.

« Il est là pis il me fait encore des menaces..., mais, en réalité, j'aimerais ça retourner à [nom de l'endroit]... mais ici je vais m'habituer... ça fait rien qu'une semaine que je suis ici dans cette maison-là, mais à [nom d'un organisme], je sortais pas plus... » (#10, femme PSI, Lac-Saint-Jean)

« [...] ma famille elle ne me parle pas bien bien parce que je suis homosexuel pis on m'a jamais accepté... alors c'était très strict, mon père il disait tout le temps : va-t'en. On ne veut pas t'avoir à Chicoutimi... pis depuis qu'il est mort, ben je suis revenu... mais je fréquente pas ma famille, de toute façon, ma parenté qu'on appelle [...] » (#4, homme PSI, Saguenay)

Enfin, la prostitution, comme moyen de survie et d'accès à de l'hébergement, serait présente autant chez les hommes que chez les femmes.

« C'est plus une personne qui va faire par la prostitution... qui va se... une femme... c'est peut-être plus facile... c'est pas bien vu, mais c'est plus accessible la prostitution pour la femme que pour l'homme... alors... pis les clients sont souvent plus généreux avec une femme qu'avec un homme... [...] les clients vont être plus réguliers aussi avec les femmes qu'avec les hommes... alors c'est un monde différent, pis les clients, le côté de l'homosexualité, c'est souvent des hommes mariés, des prêtres, des gens qui cachent... Alors c'est pour ça que y'a une clientèle un peu différente... » (#4, homme PSI, Saguenay)

« Surtout des hommes et quelques femmes... y'a de la prostitution, y'a un réseau... » (#9, femme PSI, Lac-Saint-Jean)

3.11 Les solutions à mettre en place

À travers les entrevues, les PSI rencontrées y sont parfois allées de suggestions en ce qui concerne la gestion des fonds publics et incidemment les services qui devraient être mis en place pour soulager l'itinérance. Certaines des solutions sont larges et touchent à la redistribution des fonds publics qui devraient être utilisés pour offrir de la formation aux intervenants, par exemple à propos de l'itinérance ou de la prévention du suicide :

« On devrait avoir de l'argent pour les former ici dans la région y'a une incompétence au niveau formation... faudrait que le gouvernement se réveille et qu'il voit qu'il y a une problématique dans la région... » (#1, femme PSI, Saguenay)

Effectuer des activités de sensibilisation auprès des citoyens, des activités de prévention ou encore des interventions de proximité est également une solution qui a été identifiée.

« Je ne mets même pas le gouvernement dedans, mais le citoyen. Le citoyen modèle, le citoyen ordinaire comme aujourd'hui OK... qu'il le voit en fait, que y'a quelqu'un au côté qui a besoin de lui... même si c'est rien que pour jaser. Encourage le pas en lui donnant de la monnaie, encourage le pas... non, sors pas ton portefeuille devant lui [...] vois-tu, c'est ça le but, c'est que quand tu sors, t'es plus solide qu'avant, c'est plaisant ça et c'est ça que le monde devrait nous donner le sentiment que... d'être quelqu'un même si t'es dans la rue. [...] parce que le premier but dans tout ça, c'est de t'arrêter à la personne, c'est de parler avec, c'est d'essayer de communiquer avec [...] Ce n'est pas facile, y'a personne qui veut parler pis y'a personne à parler... » (#2, homme PSI, Saguenay)

« Comme s'en laver les mains aussi... ben ça, ça serait dommage, mais sans ça, ça serait peut-être de partager un peu plus avec l'autre qui est à côté de toi dans la vie pis qu'est-ce qui apporte à ça, c'est juste un manque d'amour à quelque part [...] en tout cas, moi j'espère ben gros que ça peut apporter à faire de la prévention au niveau de la jeunesse... » (#3, homme PSI, Saguenay)

Enfin, il importe également de réfléchir à des actions globales, intersectorielles, incluant notamment des programmes de réinsertion au travail pour les personnes en situation d'itinérance.

« Faudrait qu'il y ait une prise en charge de la personne, faudrait qu'il y ait un soutien à ce niveau-là, faudrait qu'il y ait des opportunités d'emplois, faudrait qu'il y ait des suivis en santé mentale, faudrait que... qu'on les encourage [...] la prévention parce qu'après ça, ça va coûter encore plus cher de frais à la société [...] ces endroits devraient être supervisés un peu et ce qui manque en itinérance, c'est des endroits supervisés qu'on axe sur la réinsertion sociale [...] qu'on développe peut-être des secteurs de travail pour ces gens-là [...] sans ça... on fait juste entretenir le problème là... » (#3, homme PSI, Saguenay)

4. Pistes de discussion : les lignes de force

L'analyse des thèmes porteurs abordés dans la section précédente donne lieu à un certain nombre de « lignes de force », c'est-à-dire de pistes d'interprétation transversales qui pourront alimenter notre compréhension du phénomène de l'itinérance au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Elles ne reprennent pas systématiquement les axes qui ont guidé la collecte des informations. Ceux-ci (la mobilité, le territoire, la représentation des services et des pratiques et le chez-soi) nous avaient été suggérés par la documentation. Ils se présentaient comme des moyens de recueillir les données. L'objectif étant de produire une analyse de l'itinérance en région qui puisse se distinguer et compléter les études faites dans les plus grandes villes, les informations colligées en axes nous ont suggéré des « thèmes porteurs » plus larges et plus à même de renseigner sur le monde de l'itinérance tel qu'il est construit au

Saguenay–Lac-Saint-Jean. La section suivante prend donc un regard plus analytique, en surplomb, afin de suggérer quelques façons de concevoir l'univers de l'itinérance. Parmi ces idées phares, nous aborderons, dans l'ordre : la dissociation et la distanciation, la victimisation, les « cycles vicieux » et l'instabilité ou l'insécurité.

4.1 La dissociation et la distanciation

Les PSI interviewées ont très rarement évoqué le fait qu'elles s'identifiaient à l'itinérance ou au « statut » d'itinérant. Cette distanciation prend trois aspects : la définition et les représentations qu'elles en ont, l'association de l'itinérance au passé et, enfin, l'adhésion à des valeurs et des aspirations communément admises par la société. Les représentations de l'itinérance semblent se distinguer nettement des visions que les personnes ont d'elles-mêmes, ce qui implique une dissociation et une distance de soi par rapport au phénomène de l'itinérance. Celui-ci a été défini par pratiquement chacune des personnes rencontrées comme le fait « d'être dans la rue », c'est-à-dire de vivre sans toit. Il s'agit d'une conception typique qui renvoie à l'itinérance « visible » et où les PSI sont plus facilement stigmatisées (Loison-Leruste, 2014). Or, au moment des entrevues, les personnes que nous avons interviewées habitaient, pour la plupart, au sein de diverses organisations communautaires offrant des services d'hébergement à court ou à moyen terme, notamment des lits de crise, ou dans les organismes plus spécifiquement consacrés à l'itinérance, à la toxicomanie et à la santé mentale; plusieurs ont été rencontrées dans les organisations offrant de l'hébergement pour femmes. Le fait d'être hébergé et de ne pas être dans la rue peut avoir influencé la perception de leur propre situation et ainsi alimenté une distanciation par rapport à l'itinérance.

Comme nous l'avons noté, la méthode d'échantillonnage basée sur l'utilisation d'un service, la seule compatible avec nos contraintes de temps, n'a pas permis de recueillir des témoignages de personnes refusant ou n'arrivant pas à utiliser ces services. La documentation nous permet de penser que celles-ci peuvent s'y reconnaître, voire se réclamer de l'itinérance et se distinguer des personnes utilisant les services offerts (Wasserman et Clair, 2010). Il s'agit d'une limite méthodologique importante, mais qui n'est pas insurmontable. En effet, les PSI interviewées ont apporté des distinctions entre l'absence d'un « chez-soi » et l'absence d'un toit. Ces distinctions traduisent respectivement les manifestations « invisibles » et « visibles » du phénomène, les premières étant souvent passées sous silence jusqu'à ce qu'elles puissent être rattachées aux secondes. Elles montrent aussi qu'une intervention consacrée au logement devrait inclure un suivi psychosocial.

Si la plupart des personnes rencontrées ne se sont pas définies elles-mêmes comme étant en situation d'itinérance, elles n'ignorent évidemment pas le vécu ou les conditions de vie similaires aux leurs. En effet, elles ont fait de nombreuses mentions des obstacles et de la stigmatisation qui en découle : violence, consommation abusive de drogues ou d'alcool, enjeux liés à la santé mentale, qui sont tous des problèmes dont les conséquences sur le logement, l'emploi, les relations interpersonnelles, etc., sont importantes et leur apparaissent clairement.

Les contextes dans lesquels les PSI font des demandes d'hébergement sont des plus variés. Les personnes rencontrées se sont toutes retrouvées temporairement en situation d'itinérance au moment de la demande d'hébergement. Lorsqu'elles y ont eu recours, elles étaient sans « chez-soi » et sans toit et n'avaient pas accès à un domicile où elles se sentent en sécurité. Bien que la très grande majorité des personnes rencontrées ne s'associaient pas à l'itinérance, plusieurs ont expliqué comment elles en étaient venues à vivre une période d'itinérance. Mais, elles se définissant principalement à partir de leurs expériences relatives à l'alcoolisme, à la toxicomanie, à la violence subie, aux problèmes de santé mentale, à la pauvreté, etc. Elles pouvaient parfois expliquer des dynamiques sociales plus larges que les manifestations qu'elles vivaient individuellement. Sans parler d'un sentiment d'identification aux personnes vivant des situations similaires, certaines portaient un regard empathique et nuancé lorsqu'elles parlaient globalement du phénomène de l'itinérance, rappelant que la succession de « coups » reçus (abus, violence, pertes, déceptions face aux relations avec les proches) crée nécessairement une accumulation de stress et de défis auxquels il faut répondre et qui laisse des impacts physiques et psychologiques pouvant être fastidieux et longs à surmonter.

L'adhésion aux normes sociales et l'appropriation de codes sociaux dominants par les PSI peuvent renvoyer à la distance psychologique et identitaire face à l'étiquette d'itinérant. En effet, en évoquant l'idée de vouloir « sortir » de l'itinérance (« se sortir du cercle »), les PSI rencontrées témoignent du désir de s'intégrer socialement et de se dissocier d'un statut marginalisé. Certains mécanismes de défense peuvent être utilisés individuellement ou collectivement afin de conserver une image de soi minimalement positive. Les personnes en situation d'itinérance peuvent ainsi parler de leurs « pairs » comme s'ils ne faisaient pas partie du même groupe, en utilisant des mots comme « eux » ou encore « ces gens-là » (Rayburn et Guittar, 2013). Dans une étude menée auprès de femmes itinérantes, l'une des participantes avait caché à son partenaire qu'elle se trouvait en situation d'itinérance. Cette stratégie lui a permis de se soustraire en partie à la stigmatisation et la honte qui l'accompagne (Watson, 2011). De même, plusieurs personnes interviewées nous ont

dit cacher leur situation à leur famille ou aux personnes avec lesquelles elles étudiaient ou interagissaient quotidiennement, même si cela pouvait se révéler difficile.

Certaines situations ayant mené à l'itinérance semblent plus compréhensibles et acceptables que d'autres et fournir une explication qui ne soit pas déshonorante : perte d'emploi, perte de pension alimentaire, ruptures amoureuses, etc. Ces explications, ou ces justifications, peuvent permettre de se déresponsabiliser : « je m'y suis retrouvée [dans cette situation] en raison des circonstances », « c'est ce qui m'est arrivé », « c'est le résultat des traumatismes subis pendant mon enfance ». Ces rationalisations peuvent permettre à certaines personnes de se sentir à leur place, acceptant ainsi leur situation tout en conservant un certain contrôle sur la stigmatisation dont elles pouvaient faire l'objet.

Dans notre étude, les personnes rencontrées nous ont fréquemment raconté des moments de leur vie. Ces récits de vie sont souvent fictifs; ils peuvent être un embellissement du passé et du présent ou des fantasmes ou une idéalisation de l'avenir (Ojermark, 2007). Par ailleurs, certains individus embellissent leurs conduites « déviantes » afin de montrer qu'ils ont des réalisations à leur actif, même si celles-ci ne sont pas reconnues par la société. Ces différentes stratégies de « gestion de la stigmatisation » permettent de faciliter l'acquisition (ou la perception) d'un statut social plus élevé.

Le mécanisme de défense qui explique la dissociation/distanciation des personnes face au phénomène s'oppose en quelque sorte à celui qui pousse certaines (rares) personnes à se dire volontairement itinérantes. Incapables de surmonter les difficultés auxquelles elles font face, celles-ci se résignent à poursuivre la situation d'itinérance et vont jusqu'à dire que c'est un choix parce qu'elles sont davantage libres ainsi. Il n'y a guère de raison de douter de ces énoncés, mais il ne faut pas négliger le mécanisme qui mène à leur production. Qu'il soit formulé sur le mode positif (l'itinérance comme choix de liberté) ou négatif (stratégie pour minimiser la marginalisation), ce mécanisme démontre un lien au monde de l'itinérance qui ne peut être nié.

Le second volet de la distanciation est l'association de l'itinérance au passé de la personne et non à sa situation actuelle (c'est-à-dire au moment de l'entrevue). L'itinérance, que l'ensemble des personnes disait avoir connue, semblait faire partie du passé plus ou moins récent et était souvent évoquée comme chemin à ne pas

emprunter à l'avenir. Une PSI rencontrée parlait de sa volonté de quitter son « autoroute de *patterns* », c'est-à-dire le terrain connu de l'itinérance liée à la dépendance aux drogues et aux ressources, pour emprunter sa « petite *trail* », la voie pour s'en sortir (famille, travail sur soi, routine, bénévolat, vélo, groupes d'entraide, etc.). Les périodes d'itinérance étaient plus souvent décrites comme des allers-retours fréquents entre différents milieux : proches, abris temporaires (voiture, forêt), ressources communautaires et publiques. Elles pouvaient aussi être présentées comme des périodes pendant lesquelles – avec le recul – les personnes rencontrées se trouvaient littéralement sans-abris ou sans domicile fixe. Étant logées au moment des entrevues, la majorité des personnes rencontrées ne se sentaient pas « réellement » en situation d'itinérance. Tout au plus certaines redoutaient-elles de s'y retrouver à nouveau? Encore une fois, le fait qu'au moment des entrevues elles étaient majoritairement hébergées au sein d'organismes communautaires a pu influencer la perception quant à la situation d'itinérance. Quoi qu'il en soit, si elles ne se reconnaissent pas comme itinérantes, l'acte de les classer comme telles relève d'une décision imposée aux personnes, c'est-à-dire d'un jugement politique.

Le troisième volet est le désir d'intégration manifesté par les énoncés sur « la bonne vie ». La plupart des personnes rencontrées ont mentionné diverses valeurs et des comportements permettant d'éviter de se (re)trouver en situation d'itinérance, par exemple l'intégrité, l'honnêteté, l'accès à l'emploi ainsi qu'à un milieu de vie sécuritaire. Leurs discours ne se situent donc pas « en dehors » des valeurs, des idées et des idéaux prônés et portés par la population en général. Elles adoptent au contraire des codes, des définitions et des jugements ou des préjugés vis-à-vis de l'itinérance et des personnes en situation d'itinérance tout à fait comparables à celles qu'on peut entendre dans d'autres groupes (Richter et autres, 2011).

De même, les aspirations des PSI se sont avérées « normales » et « ordinaires », c'est-à-dire associées à des standards communément partagés comme partir en voyage, renouer avec la famille, avoir un travail, retourner à l'école, quitter la ville, avoir un chez-soi, être « bien », « tranquille », etc. Elles ont aussi traité du chez-soi comme d'un lieu où on peut exercer un certain pouvoir, mais face auquel leurs attentes demeurent relativement modestes. L'idée du chez-soi idéal renvoie, pour la plupart des personnes interviewées, à l'importance d'entretenir et conserver une forme d'indépendance et de ne partager leur espace intime qu'avec des personnes significatives et choisies. L'idée d'habiter avec des personnes partageant un vécu commun n'est pas ressortie comme caractéristique du chez-soi rêvé, pas plus que

celle d'entretenir des liens avec des intervenants professionnels. On peut donc supposer que les aspirations des personnes rencontrées sont similaires à celles de la population en général, bien que les attentes ou les ambitions des PSI rencontrées soient, somme toute, peut-être plus modestes matériellement et socialement. Vivant ainsi sous les mêmes codes sociaux, les représentations portant sur l'itinérance ainsi que les aspirations sont communes aux personnes que nous avons rencontrées et à l'ensemble de la population. Si plusieurs informateurs ont émis des jugements critiques sur des valeurs présentes dans la société telle qu'ils la conçoivent (la compétition, l'individualisme ou la consommation, la rigidité du marché de l'emploi ou encore la flexibilité demandée aux travailleurs), on chercherait vainement des énoncés renvoyant à une volonté de vivre en marge de la société, ou à s'extraire de ses règles. Les PSI partagent ainsi des valeurs similaires au reste de la population, ce qui signifie que le monde de l'itinérance n'est pas coupé du reste du monde. Il est une des modalités de la vie dans le monde commun, ce qu'on peut voir comme une façon d'y être intégré.

4.2 La victimisation

Quelques personnes interviewées ont eu recours à une certaine forme de victimisation. En effet, celle-ci s'est manifestée par des idées et des comportements engendrés par des sentiments d'outrage, de peur ou d'impuissance face à diverses réalités auxquelles ces personnes sont confrontées. Les facteurs individuels et sociaux de l'itinérance, le rapport à soi et aux autres ainsi que le rapport aux organisations contribuent à ce processus de victimisation. Trouvant difficilement des issues pour améliorer leur situation ou ne pouvant se permettre le risque d'agir autrement (par manque de ressources matérielles ou personnelles, par exemple), les PSI sont susceptibles de vivre à répétition des situations d'échecs ou d'impuissance. Certaines stratégies, la consommation régulière et excessive d'alcool ou de drogues, ne participent pas vraiment à une amélioration de leur condition, mais plusieurs personnes ont aussi nommé certains obstacles socioéconomiques : marché du logement, marché de l'emploi, politiques et programmes sociaux actuels. À ces facteurs individuels et sociaux s'ajoutent les images et les mots péjoratifs utilisés par plusieurs personnes rencontrées pour parler d'elles-mêmes ou de leur réalité. Ces références renvoient, à certains égards, aux étiquettes et aux jugements couramment entendus à propos des PSI (pauvre, faible, paresseux, raté) de même qu'aux catégories auxquelles renvoient les secteurs d'intervention des organismes publics et parapublics, dont ceux du secteur de la santé et des services sociaux (toxicomane, alcoolique, personne ayant un trouble mental, itinérant, femme ayant vécu de la violence, ex-détenu). Ainsi, les PSI assimilent le discours des intervenants

rencontrés et utilisent le jargon des services pour se définir elles-mêmes et leur situation. L'organisation des services elle-même attribue des étiquettes, ce qui, définissant les personnes par les problèmes qu'elles portent, contribue au processus de victimisation. Enfin, les relations avec les autres peuvent alimenter ce sentiment par le rejet et l'exclusion, l'isolement, les multiples conflits, les pertes, les abus, les ruptures (les « coups »). Il y a, dans cette imputation de la responsabilité à des facteurs hors de son contrôle, l'expression d'un rejet de la « faute » : je me suis fait mettre dehors, il a payé quelqu'un pour mettre le feu, les voisins ont appelé la police, mes parents ne m'ont jamais accepté. Je n'y suis pour rien.

Au-delà des considérations psychologisantes, il faut voir dans ces énoncés l'expression d'un rapport au monde, vu comme un ensemble qu'on affronte. Ce n'est pas moi qui ai décidé d'être marginal, c'est le monde qui m'a rejeté. Cependant, ces interprétations doivent être tempérées. On peut remarquer que parallèlement aux idées et aux comportements de « victimes », la plupart des PSI rencontrées ont évoqué l'espoir d'améliorer leur situation et la volonté de se prendre en main. Si on constate que les PSI portent en quelque sorte le fardeau de leur vécu, elles semblent être dotées, plus ou moins consciemment, de la résilience et de la persévérance nécessaire pour se « prendre en main ».

4.3 Les « cycles vicieux »

S'attarder aux causes de l'itinérance ne permet pas nécessairement de la comprendre. En effet, les liens de causalité se traduisent souvent par des tautologies comme « l'éviction d'un logement cause l'itinérance » ou « être sans logement cause l'itinérance ». Plutôt que d'être comprises de façon causale, les relations entre les différentes dimensions de l'itinérance devraient être envisagées comme des rapports entre les personnes et les organisations existant au sein d'un ensemble social donné. Ces dynamiques permettent de comprendre les liaisons entre les événements de la vie des PSI et le contexte politique et économique au sein duquel ils surviennent (ex. : certaines mesures économiques et gouvernementales favorisent l'éviction des logements). Ainsi, plutôt que d'expliquer l'itinérance selon un ordre logique d'événements ou selon une temporalité linéaire, il s'agit plutôt d'analyser certaines dynamiques vécues par les personnes de façon processuelle et répétitive, à la manière d'une évolution en spirale, selon un modèle itératif et circulaire que nous appellerons « cycles vicieux ».

Bien que ceux-ci supposent une répétition et donc une certaine capacité d'anticiper et de prévenir, les PSI qui se retrouvent dans des situations précaires et à répétition

sont contraintes, pour la plupart, de vivre « dans le présent », voire dans l'urgence et l'insécurité, sans pouvoir se projeter dans l'avenir. Le temps des informateurs est fluide, hésitant, car ils n'ont pas d'horaire fixe et se trouvent littéralement en contexte de survie ou au sein d'organismes d'hébergement où ils n'ont de routine que pour une durée limitée (routine qui leur est par ailleurs imposée, ce qui ne leur déplaît pas nécessairement). La grande pauvreté commande ainsi le plus souvent une planification à court terme des différents aspects de la vie (se projeter au jour le jour, au mieux mois par mois). Devant les possibilités limitées d'améliorer leur situation et considérant les « coups » déjà reçus, il se peut que les PSI résistent à entretenir un quelconque désir de se projeter.

Les « cycles vicieux » se manifestent à travers le temps des saisons, des mois et des journées qui se répètent et reviennent constamment et modulent les stratégies utilisées par les PSI, de même qu'à travers des épisodes plus ou moins intenses et, eux aussi, récurrents de consommation et de violence. *Annuellement*, l'itinérance est plus visible en été qu'en hiver en raison du climat, de l'accès aux services publics estivaux, du travail saisonnier ainsi que des migrations des PSI vers les territoires centraux où les services sont concentrés en hiver (centre-ville de Chicoutimi, Québec, Montréal). *Mensuellement*, l'obtention du chèque d'aide sociale module aussi la vie des PSI. Un ancien « toxico de la rue », comme il s'est défini lui-même, a appelé « syndrome du chèque » la consommation accrue en début du mois suivie d'un cycle d'endettement et d'insécurité résidentielle. Le chèque d'aide sociale marque également la baisse de fréquentation des services ainsi que le retour ou l'arrivée de plusieurs PSI en maison de chambres ou en appartement. *Au quotidien*, les PSI vivent l'insécurité de vivre dans le court terme et sont aux prises avec les problématiques accumulées avec le temps (désaffiliation sociale, dépendance, pauvreté, troubles de santé mentale et physique, comorbidité, etc.). Outre les références à un moment ou une durée précise comme une saison, le temps des personnes rencontrées et leur rythme de vie sont aussi marqués par des cycles de consommation (ou d'assuétude) ou de violence. De façon schématique, ces deux cycles peuvent par exemple se traduire grossièrement ainsi :

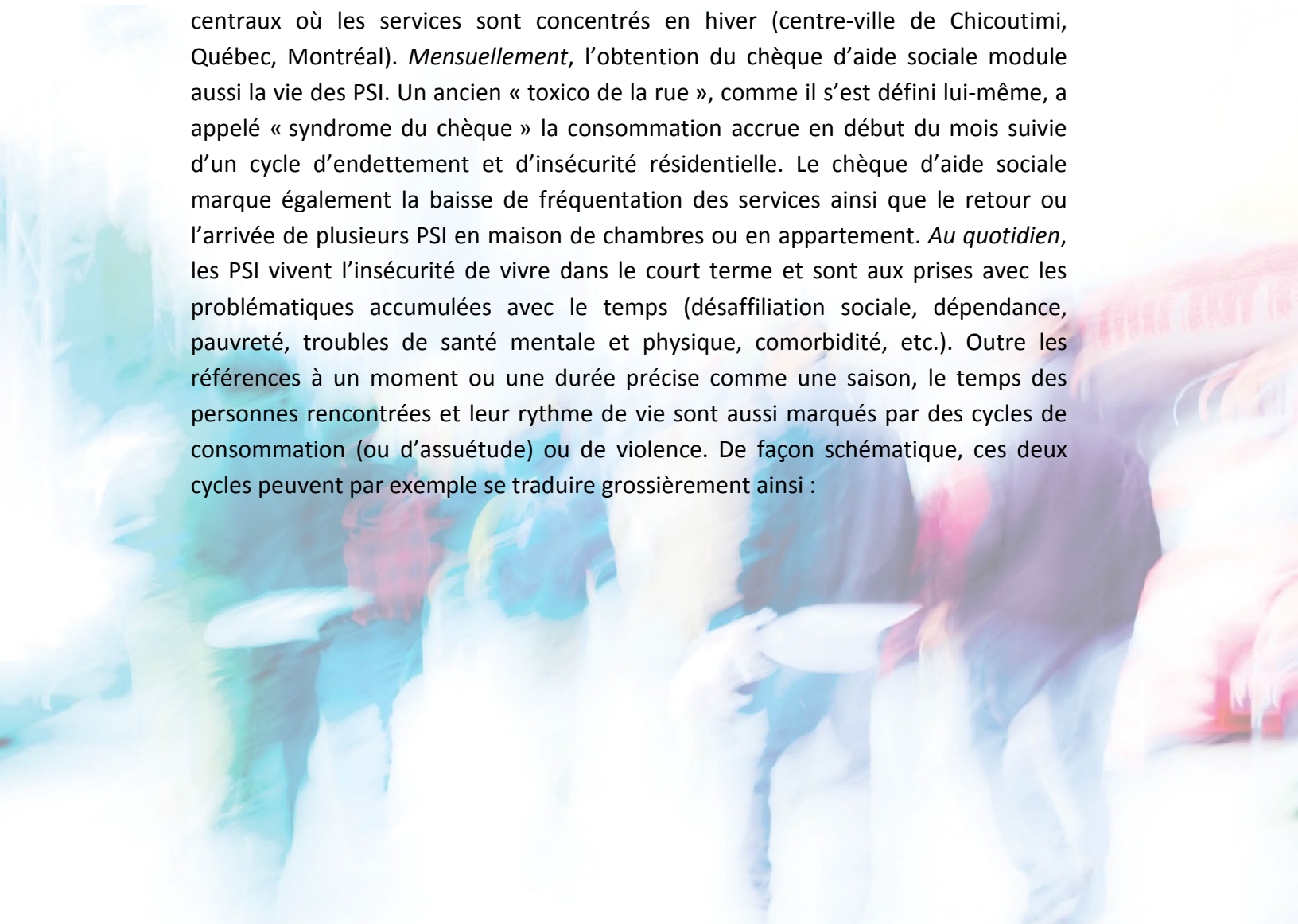
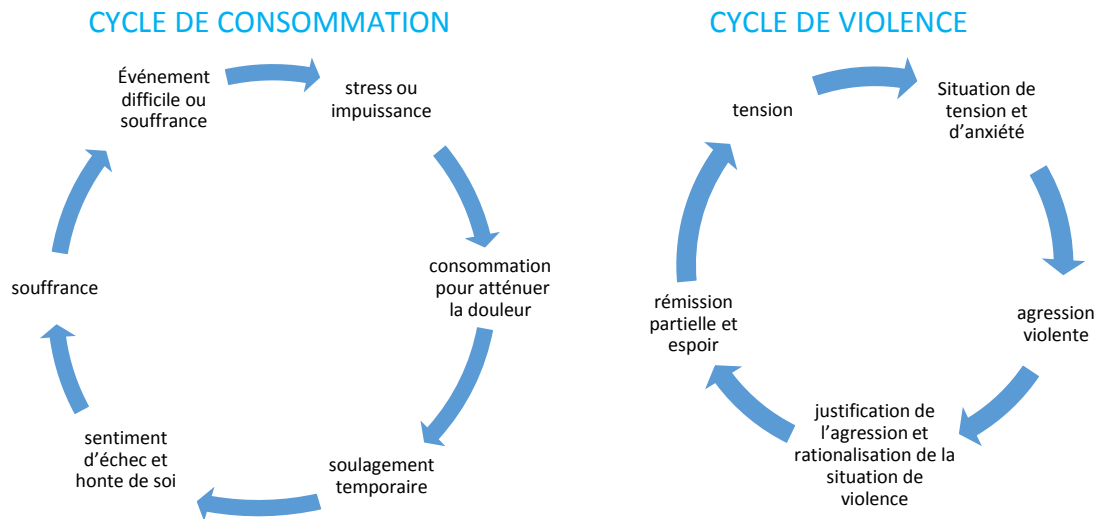


Figure 1 : Cycle de consommation et cycle de violence



L'itinérance s'inscrit donc non seulement dans l'espace, mais également dans le temps et dans des stratégies (parfois malsaines) pouvant reproduire des *patterns* ou des habitudes ancrées. Les écrits gouvernementaux, nourris par bon nombre de mémoires et d'études à propos de l'itinérance, la caractérisent principalement selon la fréquence ou encore la durée, notamment par l'utilisation des typologies « itinérance situationnelle », « cyclique » et « chronique ». Ceci amène inévitablement à penser divers degrés d'itinérance et à qualifier la « gravité » du problème dans la vie d'une personne pour savoir comment – ou *s'il faut* – intervenir. Or, alors que plusieurs personnes côtoyant les PSI et les intervenants ont évoqué ces catégories, aucune des PSI rencontrées n'a parlé en ces termes ni n'a distingué différentes « phases » ou « degrés » de leur itinérance. Derrière ce que disent les acteurs se rencontrent donc au moins deux discours, et cela illustre une rupture entre deux conceptions relatives de l'itinérance. Les mondes de la santé publique, du politique et de l'itinérance partagent des lieux et des temps, mais sans nécessairement partager des catégories ou des références conceptuelles communes.

4.4 L'instabilité ou l'insécurité?

Le « phénomène » ou les « cycles » d'itinérance ont souvent été décrits comme des formes d'*instabilité* face au temps, aux espaces fréquentés ainsi qu'aux relations interpersonnelles des PSI. À la lumière des témoignages entendus, ne faudrait-il pas plutôt appréhender l'itinérance sous la perspective de l'insécurité plutôt que de l'instabilité? La notion de stabilité appelle celle de la sécurité, puisque la forte

mobilité géographique, résidentielle et sociale ne se traduit pas toujours par l'insécurité. En effet, l'association entre itinérance et instabilité peut être trompeuse si l'on considère la mobilité qui caractérise les réalités de bon nombre d'individus, tous statuts sociaux confondus (horaires variables, changements d'emploi ou déplacements fréquents, relations interpersonnelles « de courte durée », etc.). Une grande partie de la population vit également dans une relative instabilité sans pour autant qu'elle soit en situation de précarité ou d'insécurité. C'est donc plutôt l'insécurité qui est mise en cause lorsqu'on parle d'itinérance et des problématiques sous-jacentes.

Cette insécurité se manifeste notamment sur les plans du logement, des revenus, de l'intégrité physique et psychologique. L'insécurité de logement est nourrie tantôt par l'offre et la qualité des logements locatifs et le marché de l'emploi de même que par différents contextes de violences vécues, familiaux ou conjugaux par exemple. Bon nombre de personnes rencontrées ont parlé des périodes d'itinérance vécue en référant à des périodes aux possibilités limitées. De façon similaire, rappelons la « corde raide » évoquée par certains intervenants pour qualifier les réalités liées à l'itinérance dans la région, une situation en tension, vacillant entre pauvreté extrême et conditions de vie minimalement convenables. Aucun n'a parlé de « sortir » de l'itinérance et (re)trouver à court terme des conditions de vie « aisées », leur permettant une certaine projection dans le temps (cf. « la bonne vie »).

En somme, le thème de la précarité, l'inverse de la sécurité, traverse l'ensemble des discours des PSI aux plans financier, relationnel, de l'emploi et du logement. Toutefois, viser à répondre aux besoins de sécurité ne peut être porté seulement par les services. Les PSI doivent et veulent pour certaines « intégrer la société » et répondre aux attentes sociales (dont celle de performer), dans un contexte de pauvreté, de marché d'emploi difficile ou « rigide », de marché locatif avec logements dispendieux ou inadéquats, de transports publics quasi absents, dans une société où l'insécurité des uns permet souvent la sécurité des autres.

4.5 Limites et biais méthodologiques

Les problèmes rencontrés par les chercheurs en itinérance, nous rappellent Laberge et Roy (1994), sont de divers ordres : flou des définitions, absence d'informations systématiques, difficulté d'identifier et de rencontrer des répondants, stigmatisme social et crainte des conséquences négatives, problèmes éthiques, etc. En effet, la difficulté de rejoindre les PSI dans leur milieu et le refus de certaines PSI de

participer à l'étude sont des contraintes qui ont rendu difficile la collecte de données dans cette étude. D'abord, la mobilité des PSI a rendu difficile la prise de contact avec elles, malgré les dispositions prévues à cet effet comme la distribution de cartes de recrutement avec numéro de cellulaire pour nous joindre, les contacts fréquents avec les intervenants et les relances. Ces derniers ont d'ailleurs aussi été difficiles à joindre en raison de la période estivale (vacances). Une autre contrainte qui a rendu difficile le contact avec les PSI relève de leurs refus de participer à l'étude (5 refus au total). Les raisons évoquées avaient trait à la santé mentale précaire et à l'instabilité psychologique des personnes, à la méfiance envers les institutions encadrant la recherche (UQAC, CIUSSS, MSSS) et à l'instabilité résidentielle (difficulté de prendre rendez-vous à un lieu et une heure donnés).

L'étendue du territoire couvert par l'étude et le faible nombre de ressources dans certains RLS s'ajoutent aux difficultés de collecte de données. Rappelons que seul le RLS de Maria-Chapdelaine n'est pas représenté. Toutefois, certaines PSI rencontrées ont déjà eu recours aux services de ce secteur et certaines ont utilisé les services de presque tous les secteurs de la région. Par exemple, une personne ayant habité à Roberval a été rencontrée dans une maison d'hébergement à Chicoutimi, contribuant ainsi à la représentativité de l'ensemble du territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Par ailleurs, compte tenu de l'absence d'une définition opératoire de l'itinérance, il peut être tendancieux de choisir certaines personnes plutôt que d'autres. C'est pour éviter ce biais que des critères de sélection (outre le fait d'avoir 18 ans et l'aptitude à pouvoir répondre) ont été identifiés *a priori* sur les cartes servant au recrutement, soit être une personne en situation d'itinérance, en situation d'instabilité résidentielle ou l'avoir été par le passé et être disponible pour participer à une entrevue enregistrée de 60 minutes. Ces critères assez larges ont permis d'obtenir un échantillonnage diversifié. Néanmoins, la méthode d'échantillonnage « volontaire », par l'entremise des organismes communautaires et des CLSC dans les six RLS, a pu limiter le bassin de candidats potentiels pour participer à l'étude. Il s'agissait pour la plupart de personnes fréquentant les services ou référées par des intervenants, ce qui exclut les personnes « en dehors » des ressources. Or, dans un rapport précédent (rapport 1), nous avons montré que l'itinérance au Saguenay–Lac-Saint-Jean était généralement « cachée ». De plus, la méthode d'échantillonnage a privilégié les personnes motivées à participer à l'étude en premier lieu pour la contribution de 20 \$, en deuxième lieu par « intérêt » pour la recherche, pour « aider » ou simplement pour « discuter avec quelqu'un ».

Selon Laberge et Roy (1994), l'itinérance étudiée comme phénomène social global plutôt que comme analyse des personnes itinérantes elles-mêmes peut comporter d'autres limites :

- difficilement quantifiable;
- comparaisons difficiles entre les personnes, les lieux, les groupes particuliers;
- présence de problématiques privilégiées : désinstitutionnalisation, appauvrissement et détérioration du tissu urbain, restructuration du marché du travail, etc.;
- portée limitée sur le plan théorique;
- importance des données socioéconomiques dans la production sociale de l'itinérance.

Enfin, certains biais inhérents à la recherche qualitative ont trait à l'intersubjectivité (ou la subjectivité) que sous-tend l'entrevue semi-dirigée, de l'analyse de contenu, de l'interprétation des données et de la présentation des résultats.

5. Conclusion

Ce rapport de recherche visait à rendre compte des résultats d'une étude exploratoire, descriptive et interprétative qui avait pour objectif de décrire le phénomène de l'itinérance au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Plus spécifiquement, ce quatrième rapport visait à rendre compte de la perception des personnes en situation d'itinérance. Au total, 19 personnes, 13 hommes et 6 femmes, ont été rencontrées pour ce volet de l'étude. L'analyse qualitative de ces entrevues a permis de rendre compte de la perception des personnes en situation d'itinérance à l'égard de leurs parcours et des facteurs d'influence.

Les lignes de force ont permis de relever certains des traits marquants de l'itinérance au Saguenay–Lac-Saint-Jean selon les propos des PSI. Certaines oppositions binaires peuvent nous permettre d'illustrer en condensé les résultats de cette partie de l'étude. La distanciation/dissociation des PSI interviewées face au phénomène de l'itinérance apparaît comme désir d'intégration sociale qui s'oppose à une soif de liberté caractéristique de leur situation marginale. Le processus de victimisation des PSI opère soit en parallèle, soit en alternance avec le sentiment ou l'ambition d'une prise en charge de soi et s'oppose à un processus de banalisation de leur situation. La conception circulaire du temps, renvoyant à un certain nombre de « cycles vicieux », alimente la fragilité des PSI et s'oppose à une conception linéaire réductrice, voire simpliste, qui ne saurait orienter des modes d'intervention adéquats. Enfin, le mouvement et l'instabilité, prépondérants tant dans le parcours résidentiel, social, professionnel, académique et thérapeutique, ne

renvoient pas comme tels à l'itinérance, car celle-ci serait plutôt manifeste à travers l'insécurité et la fragilité des personnes qui la subissent.

Plusieurs autres pistes de réflexion ont néanmoins été soulevées. Pouvant être assimilé à l'absence d'un chez-soi, le concept d'itinérance peut également être défini par les représentations du chez-soi. La reconnaissance de la diversité des expériences du chez-soi et de l'itinérance contribuent à la remise en question de leur définition ordinaire respective : le chez-soi comme lieu *fixe* et *sécuritaire*, vecteur d'identité, d'appartenance, d'intégration et d'autonomie, et l'itinérance, utilisée pour qualifier la situation d'une personne *sans toit*, livrée à la violence du monde extérieur et dépourvue de relations sociales.

La précarisation du marché du travail, la rareté des logements abordables ainsi que les politiques d'austérité mises de l'avant par les gouvernements constituent autant de facteurs susceptibles d'appauvrir encore davantage certains groupes de population défavorisés et de pousser les personnes les plus vulnérables dans une situation d'itinérance. L'une des clés pour comprendre et agir sur l'itinérance est donc de considérer les éléments structuraux dans lesquels elle s'insère.

Il est aussi primordial de veiller à agir sur la sécurité des personnes pour permettre à tous de « survivre » physiquement et socialement, c'est-à-dire en s'assurant que tous puissent trouver réponse à leurs besoins fondamentaux, en favorisant le maintien du tissu social et la création de lieux pour bâtir et maintenir un réseau social personnel significatif, de même qu'en veillant à un meilleur partage des richesses à travers tous les acteurs – personnes morales incluses – de la société.

Annexes

Étude sur le phénomène de l'itinérance au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Guide d'entrevue semi-dirigée : personnes en situation d'itinérance

1. Brève présentation de la recherche
2. Lecture et signature du formulaire de consentement
3. Vérification de la présence d'un régime de protection (curatelle ou tutelle)
4. Situation résidentielle
 1. Habitation actuelle
 - i. Où habitez-vous en ce moment?
 - ii. Depuis quand?
 - iii. Avez-vous un bail ou un contrat de résidence?
 - iv. Habitez-vous seul? Sinon avec qui?
 - v. Pouvez-vous me décrire l'endroit où vous habitez?
 - vi. Comment avez-vous connu cet endroit?
 2. Parcours résidentiel
 - i. Diriez-vous que vous avez eu à déménager souvent au cours de votre vie?
 - ii. Quels ont été les principaux endroits où vous avez vécu?
 - iii. Quelles raisons vous ont poussé à déménager?
 - iv. Dans quel(s) endroit(s) avez-vous habité durant la dernière année?
 3. Chez soi
 - i. Diriez-vous que vous vous sentez chez vous à l'endroit où vous habitez en ce moment? Pourquoi?
 - ii. Où vous sentez-vous le plus chez vous?
 - iii. Selon vous, est-ce important de se sentir chez soi? Pourquoi?
5. Mode de vie
 1. Quotidien
 - i. Pourriez-vous me dire comment se passent vos journées?
 - ii. Et comment se passaient-elles lorsque vous étiez à ABCDE? 12345?
 2. Emploi / Études
 - i. Travaillez-vous en ce moment?
 - ii. Êtes-vous aux études?
 3. Système de débrouille et stratégies d'adaptation
 - i. Comment répondez-vous à vos besoins (revenu, logement, alimentation, vêtements, divertissement, autres)?
 - ii. Y a-t-il déjà eu des moments où vous n'avez pas été en mesure d'y répondre? Pourquoi? Qu'avez-vous fait?
6. Vie sociale

1. Appartenance à un groupe ou une communauté
 - i. Avec qui passez-vous vos journées / vos temps libres?
 - ii. Qui sont les personnes les plus importantes dans votre vie?
 - iii. Gardez-vous de bons liens avec les membres de votre famille?
 - iv. Êtes-vous en couple?
 - v. Y a-t-il des personnes avec qui vous vous sentez plus à l'aise de parler de votre situation? Pour quelles raisons?
 - vi. Y a-t-il des personnes avec qui vous êtes en conflit ou que vous préférez éviter? Pour quelles raisons?
2. Représentations du milieu de vie et de la communauté
 - i. Aimez-vous la ville où vous vivez? Pourquoi?
 - ii. Avez-vous déjà habité dans une autre ville? À quel moment? Dans quel contexte?
 - iii. Vous arrive-t-il de vouloir partir? Pour quelles raisons?
7. Services
 1. Si la personne se trouve ou s'est trouvée en ressource d'hébergement
 - i. Dans quel contexte avez-vous été admis en ressource(s) d'hébergement(s)?
 - ii. Où demeuriez-vous avant?
 - iii. Que prévoyez-vous à votre sortie?
 2. Autres services fréquentés que la (les) ressource(s) d'hébergement
 - i. Utilisez-vous les services d'organismes communautaires?
 - ii. Si oui, lequel ou lesquels et à quelle fréquence?
 - iii. Avez-vous un suivi au sein du réseau de la santé et des services sociaux (CLSC, hôpital, travailleur social, médecin, infirmière, psychiatre)?
 - iv. Devez-vous vous rendre sur place pour recevoir des services?
 - v. Comment est-ce que vous vous y rendez?
 3. Représentations
 - i. Comment trouvez-vous les services qui vous viennent en aide?
 - ii. Sentez-vous que vous avez du contrôle sur les services que vous recevez (choix des démarches à entreprendre, rythme d'intervention, plage horaire/rendez-vous, informations personnelles demandées/histoire de vie)?
 - iii. Vous est-il déjà arrivé d'être refusé dans certains services. Si oui, pourquoi?
 - iv. Vous est-il déjà arrivé d'être admis, puis exclus d'un service? Si oui, pourquoi?
 4. Vie sociale au sein des services
 - i. Comment se passent les relations avec les personnes qui utilisent les mêmes ressources que vous?
 - ii. Y en a-t-il avec qui vous avez développé une amitié?
 - iii. Comment percevez-vous les intervenants que vous côtoyez?

- iv. Comme décririez-vous vos rapports avec eux?
- 5. Représentations de l'itinérance / l'instabilité résidentielles
 - i. Qu'est-ce que l'itinérance pour vous?
- 8. Rétrospective et prospective
 - 1. Jusqu'à quel point êtes-vous satisfaits de votre vie? Précisez.
 - 2. Diriez-vous que vous êtes heureux?
 - 3. Comment vous voyez-vous dans l'avenir?
 - 4. Comment votre situation pourrait-elle s'améliorer?
- 9. Autre
 - En terminant, y a-t-il des thèmes qui n'ont pas été abordés dans l'entrevue et que vous souhaiteriez aborder avec nous?

Étude sur le phénomène de l'itinérance au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Fiche signalétique : personnes en situation d'itinérance

Partie 1 : Identification

Code :

Choix d'un pseudonyme :

Partie 2 : Données sociodémographiques

1. Âge : 18-34 35-44 45-54 55-64 65-74 75 et +

2. Genre : Homme Femme Autre

3. Lieu de naissance :

4. Lieu de résidence actuelle (ville):

5. Type de logement :

6. Statut au Canada :

- Citoyen canadien
- Résident permanent
- Demandeur de statut de réfugié
- Travailleur étranger temporaire
- Étudiant international
- Autochtone
 - Premières Nations Inuit
 - inscrites Ne sait pas
 - Premières Nations non Refus
 - inscrites
 - Métis
- Autre
- Ne sait pas

7. Avez-vous des enfants de moins de 18 ans? oui nombre : _____ non

Si oui, demeurent-ils avec vous? oui non

8. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez complété?

Note : ne pas lire les choix de réponses sauf en cas de problème

Études primaires (ou moins) (7e année ou moins)

- Études secondaires partielles (8e, 9e, 10e ou 11e année, cours classique incomplet/Éléments latins, Syntaxe, Méthode, Versification)
- Diplôme d'études secondaires (complétées) (12e année, cours classique incomplet/Belles-Lettres, Rhétorique, Philosophie)
- Diplôme ou certificat d'études d'une école de métier ou de formation professionnelle
- Diplôme d'un collège commercial
- Diplôme d'un CÉGEP (cours classique complété/Philosophie II/Baccalauréat ès arts/École normale)
- Diplôme universitaire (certificat, baccalauréat, DESS, MBA, maîtrise, doctorat, etc.)
- Ne sait pas
- Ne répond pas

9. Au cours des 12 derniers mois, quelle était votre occupation principale? Était-ce...

Note : Lire tous les choix, même si le répondant donne une réponse spontanément

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Travailleur(e) saisonnier | <input type="checkbox"/> En congé maladie ou accident de travail |
| <input type="checkbox"/> Travailleur(e) à temps plein | <input type="checkbox"/> Prestataire d'assurance-emploi |
| <input type="checkbox"/> Travailleur(e) à temps partiel | <input type="checkbox"/> Prestataire d'aide sociale (sécurité du revenu) |
| <input type="checkbox"/> Étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Retraité(e) | <input type="checkbox"/> Ne sait pas |
| <input type="checkbox"/> Personne tenant maison | <input type="checkbox"/> Refus |
| <input type="checkbox"/> En congé de maternité/paternité | |

10. Quelles sont vos sources de revenu (sans mentionner le montant)?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Aucun | <input type="checkbox"/> Emploi non déclaré à temps partiel |
| <input type="checkbox"/> Prestation d'aide sociale | <input type="checkbox"/> Assurance-chômage |
| <input type="checkbox"/> Prestation d'invalidité | <input type="checkbox"/> Quête |
| <input type="checkbox"/> Sécurité de la vieillesse, SPG | <input type="checkbox"/> Ne sait pas |
| <input type="checkbox"/> Régie des rentes du QC | <input type="checkbox"/> Refus |
| <input type="checkbox"/> Emploi déclaré à temps plein | <input type="checkbox"/> Autre : _____ |
| <input type="checkbox"/> Emploi déclaré à temps partiel | |
| <input type="checkbox"/> Emploi non déclaré à temps plein | |

11. Comparativement à d'autres personnes de votre âge, diriez-vous que votre santé est en général:

- | | |
|-------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Excellente | <input type="checkbox"/> Ne sait pas |
| <input type="checkbox"/> Très bonne | <input type="checkbox"/> Refus |
| <input type="checkbox"/> Bonne | |
| <input type="checkbox"/> Moyenne | |
| <input type="checkbox"/> Mauvaise | |

12. En général, diriez-vous que votre santé mentale est :

- | | |
|-------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Excellente | <input type="checkbox"/> Ne sait pas |
| <input type="checkbox"/> Très bonne | <input type="checkbox"/> Refus |
| <input type="checkbox"/> Bonne | |
| <input type="checkbox"/> Moyenne | |
| <input type="checkbox"/> Mauvaise | |

13. Quelles ont été vos motivations à participer à l'étude?

Partie 3 : Diffusion des données

1- Souhaitez-vous être recontacté(e) dans le cadre de cette étude?

- A. Entrevue de groupe (à confirmer): oui non
- B. Activités de diffusion des résultats : oui non
- C. Obtenir une version du rapport final : oui non

2- Si oui par quel moyen pouvons-nous vous rejoindre?

Téléphone personnel :

Courriel personnel :

Message laissé à un organisme fréquenté :

Partie 4 : Aide au recrutement de l'étude

1- Connaissez-vous des personnes qui pourraient accepter de participer à l'étude?

oui non

(Si oui, remettre une carte d'affaires à la personne pour qu'elle la transmette.)

Merci de votre participation

Annexe C : Certification éthique

Centre de santé et de services sociaux
de Chicoutimi

Centre hospitalier affilié universitaire régional

Le 7 juillet 2014

Madame Christiane Bergeron-Leclerc, Ph.D.
Université du Québec à Chicoutimi
Département des Sciences humaines
Local H4-1280
555, boulevard Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1

Monsieur Pierre-André Tremblay, Ph.D.
Université du Québec à Chicoutimi
Département des Sciences humaines
Local H5-1240
555, boulevard Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1

Objet : 2014-011 - Étude sur le phénomène de l'itinérance au Saguenay-Lac-Saint-Jean

APPROBATION FINALE

- Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi
- Centre de santé et de services sociaux de Jonquière
- Centre de santé et de services sociaux de Lac-St-Jean-Est
- Centre de santé et de services sociaux Maria-Chapelaine

Madame, Monsieur,

Le Comité d'éthique de la recherche du Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi a évalué votre projet de recherche à sa réunion plénière tenue le 20 mai 2014, à la salle F-5-022 au 5^e étage de l'aile administrative, situé au 305, rue Saint-Vallier à Chicoutimi. Lors de cette réunion, le comité a examiné les documents suivants :

- Lettre du comité scientifique datée du 15 mai 2014
- Formulaire de demande d'évaluation, reçu le 22 avril 2014
- Protocole de recherche intitulé « Étude sur le phénomène de l'itinérance au Saguenay-Lac-Saint-Jean », daté du mois d'avril 2014 incluant :
 - Annexe 1 : Guide d'entretien avec les intervenants des CSSS
 - Annexe 2 : Guide d'entretien avec les intervenants communautaires
 - Annexe 3 : Guide d'entretien avec les personnes en situation d'itinérance (PSI)
 - Annexe 4 : Grille d'observation
- Formulaire d'information et de consentement pour les personnes en situation d'itinérance (PSI), version 1 datée du 11 avril 2014 modifiée par le CÉR le 13 mai 2014

Centre administratif
305, rue Saint-Vallier
Chicoutimi (Québec)
G7H 5H6
Tél. : (418) 541-1000

150, rue Pinel
Chicoutimi (Québec)
G7G 3W4
Tél. : (418) 549-5474

411, rue Hôtel-Dieu
Chicoutimi (Québec)
G7H 7Z5
Tél. : (418) 543-2221

222, rue Saint-Éphrem
Chicoutimi (Québec)
G7G 2W5
Tél. : (418) 690-3924

904, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec)
G7H 2A9
Tél. : (418) 698-3900

257, rue Saint-Armand
Chicoutimi (Québec)
G7G 1S4
Tél. : (418) 698-3914

1236, rue d'Angoulême
Chicoutimi (Québec)
G7H 6P9
Tél. : (418) 698-3907

 UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Comité d'éthique de la recherche
305, rue Saint-Vallier, C.P. 266
Chicoutimi (Québec) G7H 5H6
Téléphone : 418 541-1234 poste 2369



APPILIÉE A
Université
de Montréal

- Formulaire d'information et de consentement pour les intervenants dans les CSSS, version 1 datée du 11 avril 2014 modifiée par le CÉR le 13 mai 2014
- Formulaire d'information et de consentement pour les intervenants dans les organismes communautaires, version 1 datée du 11 avril 2014 modifiée par le CÉR le 13 mai 2014
- Fiche signalétique pour les PSIS, version 1 datée du 14 mai 2014 (modèle proposé par le CÉR)
- Formulaires d'engagement pour le projet de recherche signés par :
 - Mme Martine Nepton, directrice des services à la communauté au CSSS Cléophas-Claveau
 - Mme Marika Bordés, directrice FEJ-SM-D et DSM au CSSS Domaine-du-Roy
 - Mme Marie-Karlynn Laflamme, directrice de la santé physique et des communications au CSSS de Lac-St-Jean-Est
 - M. Régis Harvey, directeur général du CSSS de Jonquière
 - M. Normand Brassard, directeur général du CSSS Maria-Chapdelaine
 - M. Serge Lavoie, directeur des programmes-clientèles au CSSS de Chicoutimi
- Convention de recherche entre l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, signée le 10 décembre 2013
- Autorisation – Dépôt d'une demande de certification éthique dans le cadre de l'entente entre le CSSS de Chicoutimi et l'UQAC, signée par M. Stéphane Allaire, doyen de la recherche et de la création, le 17 avril 2014
- Autorisation – Accès au dossier, signée par M. Pierre-André Tremblay, le 17 avril 2014
- Formulaire d'étude de la convenance institutionnelle, reçu le 22 avril 2014

Faisant suite à cette réunion, le comité vous a émis une approbation conditionnelle en date du 3 juin 2014. Conformément à nos demandes, vous nous avez soumis en date du 12 juin 2014, les documents suivants :

- Courriel de Pierre-André Tremblay en réponse aux commentaires et interrogations du CÉR
- Formulaire d'information et de consentement (pour les PSI), version 2 datée du 9 juin 2014
- Formulaire d'information et de consentement (pour tous les autres intervenants), version 2 datée du 9 juin 2014
- Guide d'entretien pour les personnes impliquées auprès des PSI, version 1 datée du 12 juin 2014
- Fiche signalétique pour les PSI, version 2 datée du 11 juin 2014
- Fiche signalétique pour les intervenants, version 2 datée du 9 juin 2014

Évaluation scientifique

Le 30 mai 2014, vous avez répondu aux commentaires et interrogations du comité d'évaluation scientifique et le même jour, nous avons reçu la confirmation du comité scientifique voulant qu'il ait jugé votre réponse satisfaisante.

Convenance institutionnelle

Nous avons reçu l'autorisation du comité de la convenance institutionnelle pour les CSSS impliqués dans le projet, comme suit :

- Le 29 avril 2014, courriel de Marie-Karlynn Laflamme du CSSS LSJE;
- Le 11 juin 2014, lettre du CSSS de Jonquière;
- Le 27 juin 2014, lettre du CSSS de Chicoutimi;
- Le 2 juillet 2014, lettre du CSSS Maria-Chapdelaine.

Vos réponses et les modifications apportées à votre projet de recherche ont fait l'objet d'une évaluation accélérée. Le 7 juillet 2014, suite à une discussion avec Pierre-André Tremblay, des modifications ont été apportées aux formulaires de consentement et la date et numéro de version ont été mis à jour (version 2 datée du 7 juillet 2014).

Le tout ayant été jugé satisfaisant, nous avons le plaisir de vous informer que votre projet de recherche a été approuvé à l'unanimité par le Comité d'éthique de la recherche du Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi.

Les documents que le Comité d'éthique de la recherche du Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi a approuvés et que vous pouvez utiliser pour la réalisation de votre projet sont les suivants :

- Protocole de recherche intitulé « Étude sur le phénomène de l'itinérance au Saguenay-Lac-Saint-Jean », version du mois d'avril 2014
- Formulaire d'information et de consentement (pour les PSI), version 2 datée du 7 juillet 2014
- Formulaire d'information et de consentement (pour tous les autres intervenants), version 2 datée du 7 juillet 2014
- Guide d'entretien pour les PSI, version 1 datée du 16 avril 2014
- Guide d'entretien pour les intervenants des CSSS, version 1 datée du 16 avril 2014
- Guide d'entretien pour les intervenants communautaires, version 1 datée du 16 avril 2014
- Guide d'entretien pour les personnes impliquées auprès des PSI, version 1 datée du 12 juin 2014
- Fiche signalétique pour les PSI, version 2 datée du 11 juin 2014
- Fiche signalétique pour les intervenants, version 1 datée du 2 juin 2014

Cette approbation éthique est valide pour un an à compter du 7 juillet 2014, date de l'approbation initiale. Cette décision peut être suspendue ou révoquée en cas de non-respect de ces exigences.

Deux mois avant la date d'échéance vous devrez faire une demande de renouvellement auprès du Comité d'éthique de la recherche du Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi, en utilisant le document du Comité prévu à cet effet accompagné du formulaire d'information et de consentement que vous utilisez.

Dans le cadre du suivi continu, le Comité vous demande de vous conformer aux exigences suivantes en utilisant les formulaires du Comité prévus à cet effet :

•

- de soumettre, pour approbation préalable au Comité, toute demande de modification au projet de recherche ou à tout document approuvé par le Comité pour la réalisation de votre projet;
- de soumettre les incidents thérapeutiques graves, les réactions indésirables graves, les réactions indésirables et inattendues et les accidents observés en cours de recherche, dès que cela est porté à votre connaissance;
- de soumettre, dès que cela est porté à votre connaissance, tout nouveau renseignement sur des éléments susceptibles d'affecter l'intégrité ou l'éthicité du projet de recherche ou d'accroître les risques et les inconvénients des sujets, de nuire au bon déroulement du projet ou d'avoir une incidence sur le désir d'un sujet de recherche de poursuivre sa participation au projet;
- de soumettre, dès que cela est porté à votre connaissance, toute modification constatée au chapitre de l'équilibre clinique à la lumière des données recueillies;
- de soumettre, dès que cela est porté à votre connaissance, la cessation prématurée du projet de recherche, qu'elle soit temporaire ou permanente;
- de soumettre, dès que cela est porté à votre connaissance, tout problème identifié par un tiers, lors d'une enquête, d'une surveillance ou d'une vérification interne ou externe;
- de soumettre, dès que cela est porté à votre connaissance, toute suspension ou annulation de l'approbation octroyée par un organisme de subvention ou de réglementation;
- de soumettre, dès que cela est porté à votre connaissance, toute procédure en cours de traitement d'une plainte ou d'une allégation de manquement à l'intégrité ou à l'éthique ainsi que des résultats de la procédure.

Vous pouvez obtenir les formulaires du Comité téléchargeables à partir du site web à l'adresse suivante :

<http://www.csss Chicoutimi.qc.ca/LeCSSSC/Lorganisation/LeComitédéthiquedelarecherche/Formulaires/tabid/3945/language/fr-FR/Default.aspx>

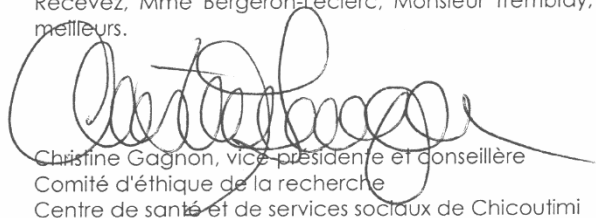
De plus, nous vous rappelons que vous devez conserver pour une période d'au moins un an suivant la fin du projet, un répertoire distinct comprenant les noms, prénoms, coordonnées, date du début et de fin de la participation de chaque sujet de recherche.

Nous vous demandons d'utiliser pour votre projet le numéro de référence suivant 2014-011 pour toute correspondance avec le Comité d'éthique de la recherche.

Nous vous confirmons qu'aucune des personnes qui ont procédé à l'évaluation n'était placée dans une situation de conflit d'intérêts. Le cas échéant, les chercheurs, cochercheurs et autres personnes liées se sont retirés lors des discussions, de la prise de décision et du vote du comité en regard du projet no 2014-011.

Le Comité d'éthique de la recherche du Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi est désigné par le ministre de la Santé et des Services sociaux aux fins de l'application de l'article 21 du Code civil du Québec et suit les règles émises par l'Énoncé de politique des trois conseils et les Bonnes pratiques cliniques telles qu'élaborées par la Conférence internationale sur l'harmonisation (CIH).

Recevez, Mme Bergeron-Leclerc, Monsieur Tremblay, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Christine Gagnon, vice-présidente et conseillère
Comité d'éthique de la recherche
Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi

CG/ah

p. j. 2 formulaires d'information et de consentement, approuvés par le CÉR
4 guides d'entretien, approuvés par le CÉR
2 fiches signalétiques, approuvés par le CÉR
4 lettres de convenance institutionnelle (CSSSC, CSSSJ, CSSS LSJE et CSSS MC)

c. c. Mathieu Bisson, coordonnateur de recherche à l'UQAC, par courriel seulement :
mathieu_bisson@uqac.ca

réf. : 2014-011 App finale_2014-07-07.doc

Annexe D : Formulaire de consentement



Centre de santé et de services sociaux
de Chicoutimi

Centre hospitalier affilié universitaire régional

Centre de santé et de services sociaux
Cléophas-Claveau

Centre de santé et de services sociaux
Domaine-du-Roy

Centre de santé et de services sociaux
de Jonquière

Centre de santé et de services sociaux
de Lac-Saint-Jean-Est

Centre de santé et de services sociaux
Maria-Chapdelaine

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE

Titre du projet :	Étude sur le phénomène de l'itinérance au Saguenay-Lac-Saint-Jean
Chercheurs responsables du projet de recherche :	Christiane Bergeron-Leclerc , Ph.D., département des sciences humaines, UQAC, et Pierre-André Tremblay , Ph.D., département des sciences humaines, UQAC
Collaborateurs :	Marie-Claude Clouston , Direction de la santé publique et de l'évaluation, ASSS Saguenay- Lac-Saint-Jean, et Fabien Tremblay , Direction de la santé publique et de l'évaluation, ASSS Saguenay- Lac-Saint-Jean
Organisme subventionnaire :	Ministère de la Santé et des Services sociaux, Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Préambule

Nous sollicitons votre participation à un projet de recherche. Cependant, avant d'accepter de participer à ce projet et de signer ce formulaire d'information et de consentement, veuillez prendre le temps de lire, de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à l'un des chercheurs responsables du projet ou aux autres membres du personnel affecté au projet de recherche et à leur demander de vous expliquer tout mot ou renseignement qui n'est pas clair.

Nature et objectifs du projet de recherche

L'objectif général de cette recherche est de mieux comprendre et définir le phénomène de l'itinérance au Saguenay–Lac-Saint-Jean afin d'adapter les actions en prévention et en intervention auprès des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Les objectifs spécifiques sont :

- 1) de mieux comprendre le traitement social de l'itinérance dans la région;
- 2) de mieux comprendre comment les personnes en situation d'itinérance comprennent la société dans laquelle elles vivent en observant leurs interactions avec différents intervenants ainsi qu'avec d'autres personnes en situation d'itinérance;
- 3) de décrire la façon dont les intervenants considèrent les personnes en situation d'itinérance et interagissent avec elles et;
- 4) d'identifier des particularités du phénomène dans une région éloignée des grands centres.

Afin de rencontrer les objectifs du projet, nous sollicitons votre participation pour connaître votre vécu.

Ce projet de recherche se déroulera sur tout le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean desservi par l'un des 6 établissements de santé : Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi, Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau, Centre de santé et de services sociaux Domaine-du-Roy, Centre de santé et de services sociaux de Jonquière, Centre de santé et de services sociaux Lac-Saint-Jean-Est et Centre de santé et de services sociaux Maria-Chapdelaine. Nous recruterons des personnes en situation d'itinérance (environ 26 personnes), des intervenants dans les CSSS (environ 13 personnes) et dans les organismes communautaires (environ 16 personnes) de la région et aussi des personnes impliquées auprès des personnes en situation d'itinérance (environ 12 personnes).

Déroulement du projet de recherche

Votre participation implique une entrevue d'une durée approximative de 60 à 90 minutes portant sur votre trajectoire de vie (résidentielle, scolaire ou professionnelle), vos rapports familiaux ou affectifs, votre usage du temps, les lieux que vous fréquentez, vos perceptions à l'égard de vous-même, des autres personnes en situation d'itinérance, des services et ressources que vous utilisez ainsi que de la société en général. L'entrevue sera enregistrée afin de permettre sa retranscription intégrale. Le lieu et le moment de l'entrevue seront déterminés à votre convenance. Vous devrez également remplir un court questionnaire renfermant certaines

informations telles que votre nom, votre sexe, votre âge, votre ville ou pays d'origine, votre statut matrimonial et vos coordonnées. Au besoin, il est possible que nous fassions de nouveau appel à vous afin d'obtenir des informations supplémentaires ou pour valider certaines informations.

Inconvénients associés au projet de recherche

Un des inconvénients associés à cette étude est le temps requis pour votre participation.

Il est également possible que le fait de livrer votre point de vue sur votre expérience suscite en vous des réflexions ou des souvenirs émouvants ou encore désagréables. Si un tel inconfort était ressenti, vous pouvez en parler avec l'assistant de recherche qui réalise l'entrevue. Il pourra alors vous référer à Info-Social (811) qui pourra vous offrir un soutien ou vous diriger vers les ressources appropriées.

Avantages associés au projet de recherche

Il se peut que vous retiriez un bénéfice personnel de votre participation à ce projet de recherche, mais on ne peut vous l'assurer. Par ailleurs, les résultats obtenus contribueront à l'avancement des connaissances dans le domaine de l'itinérance.

Participation volontaire et possibilité de retrait

Votre participation à ce projet de recherche est volontaire. Vous êtes donc libre de refuser d'y participer. Vous pouvez également vous retirer de ce projet à n'importe quel moment, sans avoir à donner de raisons, en faisant connaître votre décision à l'un des chercheurs responsables du projet ou à l'un des membres du personnel affecté au projet.

Les chercheurs responsables du projet de recherche, le Comité d'éthique de la recherche du Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi ou l'organisme subventionnaire peuvent mettre fin à votre participation, sans votre consentement, s'il existe des raisons administratives d'abandonner le projet.

Si vous vous retirez ou êtes retiré du projet, l'information déjà obtenue dans le cadre de ce projet sera conservée aussi longtemps que nécessaire pour rencontrer les exigences réglementaires.

Toute nouvelle connaissance acquise durant le déroulement du projet qui pourrait affecter votre décision de continuer d'y participer vous sera communiquée sans délai verbalement et par écrit.

Confidentialité

Durant votre participation à ce projet, les chercheurs responsables ainsi que leur personnel recueilleront et consigneront dans un dossier de recherche les

renseignements vous concernant. Seuls les renseignements nécessaires pour répondre aux objectifs scientifiques de ce projet seront recueillis.

Ces renseignements peuvent comprendre les réponses que vous aurez fournies lors des rencontres effectuées dans le cadre du projet de recherche, de même que les informations contenues dans la fiche signalétique.

Tous les renseignements recueillis demeureront strictement confidentiels dans les limites prévues par la loi. Afin de préserver votre identité et la confidentialité des renseignements, vous ne serez identifié que par un numéro de code. La clé du code reliant votre nom à votre dossier de recherche sera conservée par les chercheurs responsables.

Les chercheurs responsables du projet utiliseront les données à des fins de recherche dans le but de répondre aux objectifs scientifiques du projet décrits dans le formulaire d'information et de consentement.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais il ne sera pas possible de vous identifier. Également, les données du projet pourraient servir pour d'autres analyses de données reliées au projet ou pour l'élaboration de projets de recherches futurs. Par ailleurs, vos renseignements personnels, tels que votre nom ou vos coordonnées, seront conservés à l'UQAC pendant 7 ans après la fin du projet par les chercheurs responsables et seront détruits par la suite.

À des fins de surveillance et de contrôle, votre dossier de recherche pourra être consulté par une personne mandatée par le Comité d'éthique de la recherche du Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi ou par une personne mandatée par des organismes publics autorisés. Toutes ces personnes et ces organismes adhèrent à une politique de confidentialité.

À des fins de protection, notamment afin de pouvoir communiquer avec vous rapidement, vos noms et prénoms, vos coordonnées et la date de début et de fin de votre participation au projet seront conservés pendant un an après la fin du projet dans un répertoire à part maintenu par les chercheurs responsables ou par l'établissement.

Vous avez le droit de consulter votre dossier de recherche pour vérifier les renseignements recueillis et les faire rectifier au besoin, et ce, aussi longtemps que les chercheurs responsables du projet ou l'établissement détiendront ces informations.

Financement du projet de recherche

Les chercheurs responsables du projet ont reçu un financement du ministère de la Santé et des Services sociaux pour mener à bien ce projet de recherche.

Compensation

Vous recevrez un montant de 20 dollars en guise de compensation pour votre déplacement et votre participation au projet de recherche. Si vous vous retirez ou si vous êtes retiré du projet avant que votre participation ne soit complétée, vous recevrez un montant proportionnel à votre participation.

Indemnisation en cas de préjudice et droits du sujet de recherche

Si vous deviez subir quelque préjudice que ce soit dû à votre participation au projet de recherche, vous recevrez tous les soins et services requis par votre état de santé, sans frais de votre part.

En acceptant de participer à ce projet, vous ne renoncez à aucun de vos droits ni ne libérez les chercheurs, l'organisme subventionnaire ou l'établissement de leur responsabilité civile et professionnelle.

Identification des personnes-ressources

Si vous avez des questions concernant le projet de recherche ou si vous éprouvez un problème que vous croyez relié à votre participation à ce projet, vous pouvez communiquer avec les personnes suivantes (les jours ouvrables) :

Chercheurs responsables :
Christiane Bergeron-Leclerc au 418-545-5011 (poste 4830) ou
Pierre-André Tremblay au 418-545-5011 (poste 5613)

Coordonnateur de l'étude :
Mathieu Bisson au 418-545-5011 (poste 4570)

Pour toute question concernant vos droits en tant que sujet participant à ce projet de recherche ou si vous avez des plaintes ou des commentaires à formuler, vous pouvez communiquer avec le commissaire local aux plaintes et à la qualité des services de votre Centre de santé et de services sociaux :

- Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi au 418-541-7026;
- Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau au 418-544-3381 (poste 228);
- Centre de santé et de services sociaux Domaine-du-Roy au 418-275-0110 (poste 5500);

- Centre de santé et de services sociaux de Jonquière au 418-695-7700 (poste 2664);
- Centre de santé et de services sociaux Lac-Saint-Jean-Est au 418-669-2000 (poste 3352);
- Centre de santé et de services sociaux Maria-Chapdelaine au 418-276-1234 (poste 4390).

Surveillance des aspects éthiques du projet de recherche

Le Comité d'éthique de la recherche du Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi a approuvé ce projet de recherche et en assure le suivi. De plus, il approuvera au préalable toute révision et toute modification apportée au formulaire d'information et de consentement et au protocole de recherche.

Pour toutes les questions reliées à l'éthique, concernant vos droits ou concernant les conditions dans lesquelles se déroule votre participation à ce projet, vous pouvez communiquer avec la coordonnatrice du comité, Madame Christine Gagnon au 418-541-1234 (poste 3294).

Consentement

Titre du projet : Étude sur le phénomène de l'itinérance au Saguenay–Lac-Saint-Jean

I. Signature et engagement de l'un des chercheurs responsables du projet

Je certifie qu'on a expliqué au sujet de recherche les termes du présent formulaire d'information et de consentement, que l'on a répondu aux questions que le sujet de recherche avait à cet égard et qu'on lui a clairement indiqué qu'il demeure libre de mettre un terme à sa participation, et ce, sans préjudice.

Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au formulaire d'information et de consentement et à en remettre une copie signée au sujet de recherche.

Nom et signature de l'un des chercheurs responsables du projet de recherche Date

II. Consentement du sujet

J'ai pris connaissance du formulaire d'information et de consentement. Je reconnais qu'on m'a expliqué le projet, qu'on a répondu à mes questions et qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre une décision.

Je consens à participer à ce projet de recherche aux conditions qui y sont énoncées. Une copie signée et datée du présent formulaire d'information et de consentement m'a été remise.

Nom et signature du sujet de recherche
Date

III. Signature de la personne qui a obtenu le consentement si différent des chercheurs responsables du projet de recherche

J'ai expliqué au sujet de recherche les termes du présent formulaire d'information et de consentement et j'ai répondu aux questions qu'il m'a posées.

Nom et signature de la personne qui obtient le consentement Date

Bibliographie

Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean (2010). *Plan d'action régional en itinérance 2011-2014*. Saguenay : Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Agnès, P. et Lefevre, J. (2014). *Déjouer les pièges de la mauvaise foi et de la manipulation*. Paris : InterÉditions.

Bardin, L. (2007). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF.

Bergeron-Leclerc, C., Tremblay, P.-A., Bisson, M. et Maltais-Thériault, C. (2019a). *Étude sur le phénomène de l'itinérance au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Rapport 1. Collecte de données auprès des intervenants et des personnes côtoyant les personnes en situation d'itinérance*, Chicoutimi, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Bergeron-Leclerc, C., Tremblay, P.-A., Bisson, M. et Maltais-Thériault, C. (2019c). *Étude sur le phénomène de l'itinérance au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Rapport final*, Chicoutimi, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Bernard, H.R., *Research methods in anthropology: qualitative and quantitative approaches* (4th ed.). Lanham, MD: Altamira Press.

IRSC, CRSNG et CRSH. (2003). *Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*. Ottawa : Instituts de recherche en santé du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Laberge, D. et Roy, S. (1994). Interroger l'itinérance : stratégies et débats de recherche. *Cahiers de recherche sociologique*, 22, 93-112.

Loison-Leruste, M. (2014). *Habiter à côté des SDF : représentations et attitudes face à la pauvreté*. Paris : L'Harmattan.

Mayer, F. Ouellet, M.-C. St-Jacques, D. Turcotte et collaborateurs (2000). *Méthodes de recherches et intervention sociale*. Montréal : Gaétan Morin Éditeur.

Miller, W. L. et Crabtree, B. F. (1999a). The dance of interpretation. Dans B. F. Crabtree et W. L. Miller (dir.), *Doing qualitative research* (p. 127-143). Thousands Oaks (CA): Sage.

Miller, W. L. et Crabtree, B. F. (1999b). Depth interviewing. Dans B. F. Crabtree et W. L. Miller (dir.), *Doing qualitative research* (p. 89-107). Thousands Oaks (CA): Sage.

Ojermark, A. (2007). *Presenting Life Histories: A literature review and annotated bibliography*. Manchester, Chronic poverty research center, Working Paper 101.

Paugam, S. (2005). *Les formes élémentaires de la pauvreté* (2e éd. corr.). Paris : PUF.

Paugam, S. (2008). *Le lien social*. Paris : PUF.

Rayburn, R. L. et Guittar, N. A. (2013). "This Is Where You Are Supposed to Be": How Homeless Individuals Cope with Stigma. *Sociological Spectrum*, 33(2), 159-174.

Richter, S., Burns, K. K., Mao, Y., Chaw-Kant, J., Calder, M., Mogale, S., Schnell, K. (2011). Homelessness Coverage in Major Canadian Newspapers, 1987-2007. *Canadian Journal of Communication*, 36(4), 619-635.

Strauss, A. (1978). A social world perspective. *Studies in Symbolic Interaction*, 1, 119-128.

Unruh, D. R. (1980). The nature of social worlds, *Pacific Sociological Review*, 23(3), 271-296.

Schensul, S.J., Schensul, J.J. et LeCompte, M.D. (1999). *The ethnographer's toolkit, vol 2 : Essential ethnographic methods*, Walnut Creek: Altamira Press.

Simmel, G. (2005). *Les pauvres* (3e éd.). Paris: Quadrige/PUF.

Strauss, A. (1978). A social world perspective, *Studies in symbolic interaction*, 1, 119-128.

Unruh, D. R. (1980). The nature of social worlds, *Pacific Sociological Review*, 23(3), 271-296.

Wasserman, J. A. et Clair, J. M. (2010). *At home on the street. People, poverty and the hidden culture of homelessness*. Boulder: Lynne Rienner Publ.



**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Saguenay-
Lac-Saint-Jean**

Québec 